

Cahiers de la stratégie de l'emploi

Caractéristiques et déterminants de l'emploi des jeunes au Cameroun

Gilles Bertrand Njike Njikam, Roland Marc Lontchi Tchoffo et
Violet Fotzeu Mwaffo

Unité politiques de l'emploi
Département de la stratégie en matière d'emploi

2005/05

Preface

Ce document de travail est une contribution au programme de recherche sur l'emploi des jeunes dans les pays en développement mené par l'Unité des Politiques de l'Emploi sur le biennium 2004-05. Le programme de recherche a pour objectif de (i) collecter des données empiriques solides sur les caractéristiques et les déterminants de l'emploi des jeunes dans les pays en développement ; (ii) sur la base de cette base empirique robuste, élaborer des recommandations de politique de l'emploi appropriées au contexte des pays en développement ; et ainsi (iii) augmenter la capacité des pays membres et des partenaires sociaux à élaborer et mettre en place des politiques et des programmes pour promouvoir l'emploi des jeunes. Le programme de recherche inclut 7 études de pays à travers le monde en développement. Ces études seront utilisées comme base pour la production principale du programme, un rapport de synthèse sur les politiques d'emploi des jeunes dans les pays en développement.

Les problèmes liés à l'emploi des jeunes continuent de s'étendre tant dans les pays industrialisés que dans les pays en développement, avec un nombre élevé de jeunes femmes et de jeunes hommes exposés au chômage ou cantonnés dans des emplois précaires, temporaires ou de mauvaise qualité. Les jeunes issus de groupes sociaux défavorisés sont particulièrement touchés perpétuant ainsi le cercle vicieux de la pauvreté et de l'exclusion sociale. Dans les pays en développement, où rares sont ceux qui peuvent se permettre d'être ouvertement au chômage, le problème se pose davantage en termes de sous-emploi et de travail mal rémunéré ou médiocre dans le secteur informel. C'est la raison pour laquelle la promotion d'un emploi productif pour les jeunes hommes et jeunes femmes occupe une place de choix dans les activités de l'OIT. Les efforts de l'organisation dans ce domaine se fondent sur la nécessité reconnue d'adopter des politiques et des programmes propres à améliorer leur niveau de vie et à faciliter leur intégration dans la société.

Le Cameroun fait face à une forte croissance démographique depuis les indépendances et la population camerounaise est essentiellement jeune : environ deux tiers de la population camerounaise est âgé de moins de 25 ans. La moitié de ces jeunes participe au marché du travail, tandis que les autres sont soit inactifs, soit encore scolarisés. La population active jeune représente près de 20 % de la population active totale.

L'analyse du marché du travail des jeunes au Cameroun révèle des situations préoccupantes aussi bien pour ceux en activité que pour ceux en situation de chômage. L'environnement économique qui est redevenu favorable (en terme de croissance économique) ne produit pas encore les effets attendus sur le marché du travail. Les mécanismes de répercussion des fruits de la croissance sont bloqués par le système administratif et politique. La volonté politique de placer la problématique de l'emploi en général et de l'emploi des jeunes en particulier au cœur de la problématique de développement est encore faible. Les procédures administratives, l'environnement juridique, le cadre réglementaire ne sont pas favorables au développement de certains secteurs économiques potentiellement sources de création d'emploi nouveaux.

Cette étude a été financée conjointement par le Bureau sous-régional de l'OIT pour l'Afrique Centrale à Yaoundé et l'Unité des Politiques de l'Emploi de l'OIT à Genève. Tous mes remerciements vont à Carlos Garcia Blesa, le spécialiste de l'emploi du bureau de Yaoundé sans qui cette étude n'aurait pu être menée à bien. Le choix des consultants, son suivi proche de la rédaction de l'étude ainsi que ses nombreux commentaires et suggestions ont contribué à la qualité du résultat final. Claire Harasty de l'Unité des Politiques de l'Emploi est en charge du programme de recherche sur l'emploi des jeunes ; elle a créé les termes de référence de l'étude, en a supervisé le déroulement et ce document a également bénéficié de ses commentaires et suggestions. Enfin, je tiens à remercier Anne Drougard qui a fait un merveilleux travail d'édition sur le manuscrit.

Riswanul Islam
Directeur
Département de la stratégie en matière d'emploi

Table des matieres

Preface	iii
Liste des tableaux	vii
Liste des graphiques	viii
INTRODUCTION	1
Contexte et justification	1
Objectif	2
<i>Objectif général</i>	2
<i>Objectifs spécifiques</i>	2
Chapitre I : Le cadre macro-économique et le marché du travail au Cameroun	2
1.1 Pression démographique et marché du travail	2
1.1.1 Structure et évolution de la population et marché du travail	3
1.1.2 Répartition spatiale de la population	5
1.1.3 Niveau d'instruction de la population	8
1.1.4 Conditons de vie et nuptialité	13
1.2 Croissance économique et marché du travail	15
1.2.1. La période de forte croissance économique	15
1.2.2. La crise économique et les effets des PAS sur l'emploi	17
1.2.3. Situation de l'emploi après la reprise économique en 1994	19
1.3 Cadre institutionnel et marché du travail	21
1.3.1 Le système éducatif camerounais	21
1.3.1.1 Son organisation.....	21
1.3.1.2 Son fonctionnement.....	21
1.3.1.3 L'évolution des effectifs scolarisés par niveau et type d'enseignement....	22
1.3.2 Santé et marché du travail	23
1.3.3 Le système national de l'emploi	23
1.3.3.1 La politique nationale de l'emploi	24
1.3.3.2 Les institutions en charge de l'emploi au Cameroun.....	24
1.3.3.3 Les mesures de la politique de l'emploi	25
1.3.4 La formation professionnelle	27
1.3.5 Le système productif	27
1.3.5.1 Les entreprises	27
1.3.5.2 Les investissements	27
Chapitre II : Le marché du travail des jeunes : Caractéristiques et evolutions	28
2.1. Situation d'activité des jeunes	28
2.1.1. Participation des jeunes au monde du travail	28
2.1.2. Le Chômage des jeunes	32
2.1.3. Durée au chômage et stratégie d'insertion	35
2.1.3.1. Durée au chômage	35
2.1.3.2. Stratégie d'insertion	37
2.2. Conditions d'activités des jeunes	38

2.2.1 Secteur d'activité des jeunes	38
2.2.2 Statut dans l'activité des jeunes	39
2.2.3 Revenu et emploi des jeunes	40
2.2.4 Le sous emploi des jeunes	41
Chapitre III : Les déterminants de l'emploi des jeunes	42
3.1 Les données utilisées	42
3.2. Jeunes et accès à l'emploi	44
3.2.1. Les déterminants du revenu des jeunes	44
3.2.2. Les déterminants de l'accès à l'emploi	48
3.3 Le modèle pluri-sectoriel de participation des jeunes	54
3.3.1 L'équation de gain	55
3.3.2 Les déterminants de l'accès aux segments du marché du travail	57
Conclusion	63
Bibliographie.....	66
ANNEXES	68

Liste des tableaux

Tableau 1: Taux de fréquentation scolaire des jeunes et adultes selon le sexe	10
Tableau 2: Niveau d’instruction ou de formation des jeunes selon le sexe (%).....	11
Tableau 3: Niveau d’instruction ou de formation des jeunes ne fréquentant pas une école selon le sexe (%)	11
Tableau 4: Niveau de vie par groupe d’âge en 1996 et 2001, d’après ECAM1 et ECAM2, DSCN.....	16
Tableau 5: Evolution de la croissance économique et de l’emploi.....	18
Tableau 6: Evolution du taux de chômage au sens du BIT entre 1996 et 2001	20
Tableau 7: Evolution des effectifs scolarisés par niveau et type d’enseignement.....	22
Tableau 8: Evolution des taux d’activité selon le sexe et le milieu de résidence.....	28
Tableau 9: Evolution du rapport-emploi population selon le sexe et le milieu de résidence.....	30
Tableau 10: Répartition par milieu de résidence et sexe du chômage des jeunes en 2001.....	30
Tableau 11: Comparaison entre le chômage des jeunes et le chômage des adultes en 2001.....	32
Tableau 12: Taux de chômage élargi des jeunes par sexe et milieu de résidence en 2001.....	34
Tableau 13: Caractéristiques des chômeurs à Yaoundé en 2001.....	35
Tableau 14: Caractéristiques des chômeurs à Yaoundé en 1994.....	36
Tableau 15: Répartition des chômeurs selon la durée au chômage en 2001	36
Tableau 16: Distributions des jeunes occupés selon le nombre d’heures de travail par semaine, l’âge et le milieu de résidence.....	42
Tableau 17: Répartition des jeunes et adultes de l’échantillon par sexe	43
Tableau 18: Equations de revenu des jeunes avec correction du biais de sélection	47
Tableau 19: Equations de revenu des adultes avec correction du biais de sélection.....	48
Tableau 20: Estimations probit des équations structurelles de l’accès à l’emploi pour les jeunes, hommes et femmes	51
Tableau 21: Estimation probit pour les adultes des équations structurelles de l’accès à l’emploi, hommes et femmes	52
Tableau 22: Equations de revenue selon le segment avec correction du biais de sélection (pour les jeunes et les adultes)	56
Tableau 23: Estimation du modèle multinomial de participation au marché du travail selon les segments du marché du travail pour les jeunes et les adultes	59
Tableau 24: Répartition de la population suivant le sexe, la situation d’activité et l’état matrimonial par rapport au milieu de résidence (en milliers)	68
Tableau 25: Population par milieu et groupes d’âge (en milliers)	69
Tableau 26: Evolution de la répartition des jeunes et adultes par milieu de résidence selon le sexe.....	69
Tableau 27: Evolution de la répartition de la population de 15 ans ou plus par groupe d’âge selon le sexe et le milieu de résidence.....	70
Tableau 28: Evolution des proportions des jeunes et des adultes parmi les mariés et non mariés selon le sexe et le milieu de résidence.....	71
Tableau 29 : Evolution de la répartition des jeunes et des adultes suivant l’état matrimonial selon le sexe et le milieu de résidence	72
Tableau 30: Taux de croissance des effectifs scolarisés par niveau et type d’enseignement.....	73
Tableau 31: Taux de chômage par tranche d’âge, sexe et milieu de résidence	73
Tableau 32(a): Chômage des jeunes en 2001	74
Tableau 32(b): Chômage des jeunes au Cameroun en 1996	74
Tableau 33: Chômage par niveau d’instruction au Cameroun en 2001	74

Tableau 34: Caractéristiques des chômeurs à Yaoundé en 2001.....	75
Tableau 35: Effets marginaux des équations structurelles du modèle probit estimé pour les jeunes, hommes et femmes	75
Tableau 36: Effets marginaux des équations structurelles du modèle probit estimé pour les adultes, hommes et femmes.....	76
Tableau 37: Probabilités prédites de participation des jeunes au marché du travail selon les segments du marché du travail	77
Tableau 38: Probabilités prédites de participation des adultes au marché du travail selon les segments du marché du travail	78

Liste des graphiques

Figure 1:Pyramide des âges de la population camerounaise d'après ECAM 2001	4
Figure 2: Evolution de la part de la population active dans la population selon le sexe	4
Figure 3: Répartition de la population par milieu de résidence.....	5
Figure 4:Pyramide des âges de la population urbaine camerounaise en 2001	5
Figure 5: Pyramide des âges de la population rurale camerounaise en 2001	6
Figure 6: Evolution de la répartition des jeunes (15-24 ans) suivant le milieu de résidence et le sexe (1987-2001).....	7
Figure 7: Part de la population active urbaine dans la population urbaine selon le sexe	7
Figure 8: Part de la population active rurale dans la population rurale selon le sexe.....	7
Figure 9: Taux d'alphabétisation en milieu urbain.....	8
Figure 10: Taux d'alphabétisation en milieu rural	8
Figure 11: Taux d'alphabétisation des jeunes et des adultes selon le sexe	9
Figure 12: Taux de fréquentation scolaire milieu urbain	9
Figure 13: Taux de fréquentation scolaire milieu rural	9
Figure 14: Niveau d'instruction ou de formation des jeunes (1996 – 2001).....	10
Figure 15: Niveau d'instruction ou de formation des jeunes ne fréquentant pas une école à la date de l'enquête	12
Figure 16: Incidence de la pauvreté d'après ECAM 2001	13
Figure 17: Evolution de la proportion de personnes mariées (15 ans ou plus).....	13
Figure 18: Répartition des personnes mariées (15 ans ou plus) par milieu	14
Figure 19: Répartition des jeunes (15-24 ans) suivant leur état matrimonial et le sexe (1987-1996-2001).....	14
Figure 20: Représentativité des jeunes parmi les personnes mariées selon le sexe.....	15
Figure 21: Structure et évolution de l'emploi dans le secteur informel	17
Figure 22: Evolution de la distribution des salariés du secteur moderne par type, 1989/90 - 1997/98).....	18
Figure 23: Répartition sectorielle du PIB et de l'emploi en 2001	19
Figure 24: Structure et évolution de la population active par sexe et tranche d'âge	29
Figure 25: Evolution du rapport emploi-population par sexe.....	30
Figure 26: Courbe d'évolution du chômage par tranche d'âge	33
Figure 27: Répartition des chômeurs selon le canal de recherche d'emploi en 2001.....	37
Figure 28: Répartition des jeunes par branche d'activité en 2001	39
Figure 29: Répartition des individus selon le segment d'emploi	40
Figure 30:Répartition des jeunes actifs selon la tranche de revenu déclaré en 2001	41
Figure 31: Evolution des probabilités prédites de participation avec l'âge.....	58

Sigles et abbreviations

BIT :	Bureau international du Travail
BEPC:	Brevet d'Etude du Premier Cycle
CAMAIR:	Cameroon Airline
Camrail:	Cameroon Rail Transportation
Camsuco:	Cameroon Sugar Cooperation
Camtel:	Cameroon Telecommunication
CDC:	Cameroon Development Company
CEPED :	Centre d'Etude de la Population, de l'Environnement et du Développement
DPOS:	
DSRP:	Document de Stratégie de Réduction de la pauvreté
DSA :	Dimension Sociale de l'Ajustement
DSCN :	Direction de la Statistique et de la Comptabilité Nationale
ECAM :	Enquête Camerounaise Auprès des Ménages
FASR :	Facilité d'Ajustement Structurel Renforcée
FCFA :	Franc de la Communauté Francophone Africaine
FMI :	Fonds Monétaire International
FNE :	Fonds National de l'Emploi
FRPC :	Facilité de Réduction de la Pauvreté et de la Croissance
GCE A Level:	General Certificate of Education Advanced Level
GCE O Level:	General Certificate of Education Ordinary Level
Hévécam:	Hévéa du Cameroun
IFORD :	Institut de Formation et de Recherche Démographique
IIA :	Independance of Irrelevant Alternative
INS :	Institut National de la Statistique
ISSEA :	Institut Sous régional de Statistique et d'Economie Appliquée
MINDIC:	Ministère de Développement Industriel et Commercial
MINEDUC:	Ministère de l'Education National
MINESUP:	Ministère de l'Enseignement Supérieur
ODM :	Objectif de Développement du Millénaire
OIT :	Organisation internationale du Travail
ONEFOP:	Observatoire National de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
ONG:	Organisation Non Gouvernementale
ONUSIDA:	Organisation des Nations Unies pour la lutte contre le SIDA
PAS :	Programme d'Ajustement Structurelle
PIB :	Produit Intérieur Brut
PME:	Petite et Moyenne Entreprise
PPPP:	Programme Prioritaire de Promotion des PME
PPTE :	Pays Pauvre Très Endettés
RGPH :	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SDP:	
SMIC:	Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance
SNEC:	Société Nationale des Eaux du Cameroun
SNI:	Société Nationale des Investissements
Socapalm:	Société Camerounaise de Palmeraie
Sonel:	Société Nationale d'Eletricité
UNESCO:	Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture
VIH/SIDA :	Virus de l'Immunodéficience Humaine, agent du SIDA
YEN :	Unité monétaire du Japon

INTRODUCTION

Contexte et justification

Le chômage et le sous-emploi des jeunes sont parmi les principaux problèmes que rencontrent la majorité des pays à travers le monde et les pays en développement en particulier. Pour aider à comprendre et surtout à résoudre ces problèmes, le BIT engage une série d'études spécifiques appelées "*Caractéristiques et déterminants du chômage, du sous-emploi et des situations inadéquates d'emploi des jeunes*". Le BIT soutient actuellement la résolution générale du réseau pour l'emploi des jeunes (YEN¹) qui incite les Etats membres à collaborer entre eux ainsi qu'avec le secrétariat général des Nations Unies, le BIT et la Banque Mondiale, pour trouver les solutions appropriées à ces problèmes.

Les conditions d'entrée sur le marché du travail, ainsi que les conditions d'exercice d'une profession sont particulièrement difficiles dans les pays africains, et ce sont les jeunes femmes et les jeunes hommes qui sont dans la majorité des cas parmi les plus défavorisés. Le sommet extraordinaire des chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Africaine sur l'emploi et la lutte contre la pauvreté, qui s'est déroulé à Ouagadougou du 3 au 9 septembre 2004, a défini un plan d'action pour créer des opportunités d'emplois productifs et décents en vue de la réduction durable de la pauvreté et du développement socioéconomique. Il a insisté sur le fait que les programmes et politiques relatifs à l'emploi doivent viser prioritairement des groupes vulnérables et notamment les jeunes, qui connaissent un chômage et un sous-emploi croissant. La mise en oeuvre et le suivi des politiques et initiatives relatives à l'emploi des jeunes supposent, en plus des programmes et actions appropriés pour la création et la consolidation de l'emploi des jeunes, de promouvoir la recherche, la collecte et l'analyse des données sur l'emploi des jeunes.

C'est dans le but d'apporter un éclairage sur les questions de l'emploi des jeunes que la présente étude se propose de répondre aux questions suivantes :

- Quels sont les problèmes, contraintes et défis majeurs en matière d'emploi des jeunes au Cameroun ?
- Pourquoi le problème de l'emploi des jeunes est-il différent du problème de l'emploi en général?
- Pourquoi les jeunes ont-ils deux à trois fois plus de probabilités d'être sous-employés ou au chômage que les adultes?
- Pourquoi en milieu urbain, en particulier, plus d'un jeune actif sur trois se trouve en situation de chômage ?
- Pourquoi les jeunes gens s'orientent-ils davantage vers les segments précaires de l'emploi de l'économie informelle ?

A ces questions s'ajoute la situation de pauvreté qui sévit dans le pays et qui touche en particulier les jeunes et leur famille. L'étude envisagée, participe de ce fait au vaste programme de lutte contre la pauvreté engagé dans le pays à travers le DSRP² qui fait très peu mention du problème épineux de l'emploi. Or, soutenir l'emploi des jeunes devrait permettre de mieux atteindre les objectifs de développement du millénaire (ODM³).

¹ Youth Employment Network

² Document de Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté.

³ Objectifs de Développement du Millénaire

Objectif

Objectif général

L'objectif de la présente étude est de disposer d'une analyse de la situation de l'emploi des jeunes au Cameroun, en vue de mieux comprendre la nature et les causes de leur désavantage sur le marché du travail, et de proposer des stratégies qui intègrent l'emploi des jeunes comme variable endogène dans la politique de lutte contre la pauvreté et dans la politique de développement économique et social de manière plus générale.

Objectifs spécifiques

La présente étude vise donc les trois objectifs complémentaires suivants :

- 1) Collecter et analyser des indicateurs sur l'emploi des jeunes (indicateurs clés du marché du travail et indicateurs propres au contexte particulier du pays, en particulier sur l'économie informelle),
- 2) Caractériser la situation actuelle des jeunes sur le marché du travail en la comparant avec celle des adultes,
- 3) Analyser les déterminants du chômage, du sous-emploi et des situations inadéquates d'emploi des jeunes au Cameroun, en fonction des catégories telles que le sexe, le niveau éducatif, les milieux sociaux et géographiques, etc ; dans le but d'en tirer des recommandations pour les politiques en faveur de l'emploi.

Le chapitre 1 passe en revue l'évolution démographique et économique du pays en relation avec l'emploi, ainsi que les principales contraintes qui se manifestent sur le marché du travail. Il fait également une présentation sommaire du cadre institutionnel lié à l'emploi qui constitue le moule dans lequel se forge la population active du pays. Le chapitre 2 traite directement du problème de l'emploi des jeunes en se focalisant autour de trois axes essentiels. Il présente la situation d'activité des jeunes sur le marché du travail en soulignant en particulier le problème du chômage des jeunes et de leur stratégie d'insertion sur le marché du travail. Le dernier chapitre détermine les éléments clés qui expliquent la participation des jeunes sur le marché du travail en général et en particulier sur un marché du travail segmenté où l'on distingue plusieurs statuts dans l'emploi, allant des salariés aux travailleurs vulnérables. Il tente d'apporter une réponse à la spécificité de l'emploi des jeunes par rapport à celle des adultes. Il est bâti autour de deux modèles économétriques de participation et de détermination de gains sur le marché du travail.

Chapitre I : Le cadre macro-économique et le marché du travail au Cameroun

1.1 Pression démographique et marché du travail

La situation précaire du marché du travail camerounais est due à une combinaison complexe de plusieurs facteurs. Parmi les facteurs souvent évoqués ou étudiés, on retrouve les éléments liés à l'évolution démographique du pays. En effet, l'évolution démographique à elle seule, si elle n'est pas contrôlée, peut être source de distorsions majeures : forte arrivée de nouveaux entrants sur le marché du travail, baisse des salaires et par conséquent des revenus, précarisation de l'emploi avec le développement de l'informel. Ces dernières peuvent ensuite avoir un effet sur la demande d'éducation ; en effet, le manque de perspectives dans le secteur formel et la baisse des salaires peut provoquer un retrait du système éducatif s'il est ressenti que le retour sur éducation diminue. Ainsi,

la structure et l'évolution de la population, sa répartition spatiale, la vitesse d'urbanisation et les changements de nuptialité sont des facteurs qui méritent une attention particulière dans le cadre du suivi du marché du travail en général, et celui des jeunes en particulier.

1.1.1 Structure et évolution de la population et marché du travail

La population camerounaise, estimée à environ 15 millions et demi d'habitants en 2001, est constituée à 49 % d'hommes et à 51 % de femmes. La pyramide des âges montre qu'il s'agit d'une population essentiellement jeune. Les moins de 15 ans représentent en effet environ 44 % de la population. Lorsqu'on les regroupe avec les 15 à 24 ans qui représentent 20 % de la population, il apparaît que près des deux tiers de la population camerounaise a moins de 25 ans. Par contre, les personnes de 25 à 64 ans et celles de 65 ans et plus représentent respectivement 33 % et 3 % de la population totale.

La proportion des jeunes dans la population de 15 ans ou plus est en augmentation continue. Au fait, la population des jeunes de 15 à 24 ans a augmenté de près de un million et demi d'âmes entre 1987 et 2001 pour se situer à plus de 3,2 millions de personnes. L'augmentation de cette frange de la population a été plus rapide que celle des adultes. En 1987, les jeunes représentaient en effet 33 % de la population de 15 ans ou plus. Ce taux est ensuite passé à 35,4 % en 1996 et à 36,1 % en 2001. Cette tendance est presque la même tant chez les jeunes hommes que chez les jeunes femmes.

A travers la pyramide des âges ci-dessous, on constate que la distribution de la population par âge n'est pas la même pour les deux sexes. Avant l'âge de 20 ans, les hommes sont plus nombreux que les femmes. Mais au-delà de 20 ans, la tendance s'inverse et les femmes sont plus nombreuses. Les jeunes hommes seraient les plus concernés par le phénomène d'émigration massive observé depuis les années 90, suite aux conditions de vie difficiles et aux contraintes subies sur le marché du travail. On peut également constater que l'espérance de vie à la naissance chez les hommes (56,7 ans) est plus faible que celle des femmes (61,3 ans).

La population camerounaise croît à un taux d'environ 3 % chaque année. Elle est passée de 10 millions en 1987 à 13 millions en 1996 et se situait à plus de 15 millions en 2001. Cette croissance serait principalement due à une maîtrise de la mortalité, suite aux efforts sur le plan sanitaire, plutôt qu'à l'augmentation de la natalité. On a en effet observé une baisse du taux de mortalité (respectivement du taux de mortalité infantile) qui est passé de 13,7 pour mille en 1987 à 10,1 pour mille selon les projections de 2001 (respectivement de 82,9 pour mille à 77,0 pour mille), alors que le taux de croissance de la population est resté presque stable ; la natalité aurait donc baissé. Ainsi, sous réserve de la bonne qualité des données⁴ de ECAM 2001 et de la pertinence des projections ci-avant, on pourrait se permettre d'attribuer la différence entre la première et la deuxième tranche des pyramides à une baisse de la natalité. L'hypothèse de la baisse de la natalité est également en concordance d'une part avec le fait que de nombreux programmes de planning familial ont été mis en œuvre dans les années 90, et d'autre part avec la sensibilisation à l'abstinence ou à l'utilisation des préservatifs pour prévenir le VIH/SIDA. Cela laisse penser que d'ici 10-15 ans, le nombre de nouveaux entrants sur le marché du travail pourrait commencer à diminuer.

La situation du marché du travail est liée à la structure par âge et sexe et à l'évolution de la population. La population active⁵, qui comprend la somme des personnes pourvues d'un emploi et les chômeurs, augmente à un rythme plus rapide que la population totale. La part de la population active dans la population totale est en effet passée de 34,3 % en 1987 à 37,3 % en 1996 et à 40,5 % en 2001. Cette hausse du taux brut d'activité est à attribuer en très grande partie à la participation accrue des femmes. En effet, face à la crise économique qui a entraîné des licenciements massifs dans la fonction publique et la fermeture de plusieurs entreprises publiques et parapubliques au début des années 90,

⁴ Il n'est pas exclu qu'il y ait un oubli systématique d'enregistrement ou de déclaration, de la part des enquêteurs ou des parents lors de l'enquête, de plusieurs nourrissons et autres enfants de moins de cinq ans.

⁵ Dans les enquêtes auprès des ménages au Cameroun, le volet emploi concerne les personnes de 10 ans ou plus. Au moment de l'analyse, le soin est laissé à l'analyste de choisir sa population de références. Dans la présente étude, la population active comprend les personnes de 15 ans ou plus qui sont pourvues d'un emploi ou au chômage.

les hommes à eux seuls devenaient incapables de subvenir aux besoins familiaux. C'est ainsi que les femmes se sont progressivement associées en se lançant dans de petites activités génératrices de revenus pour améliorer les conditions de vie de leurs ménages.

Figure 1:Pyramide des âges de la population camerounaise d'après ECAM 2001

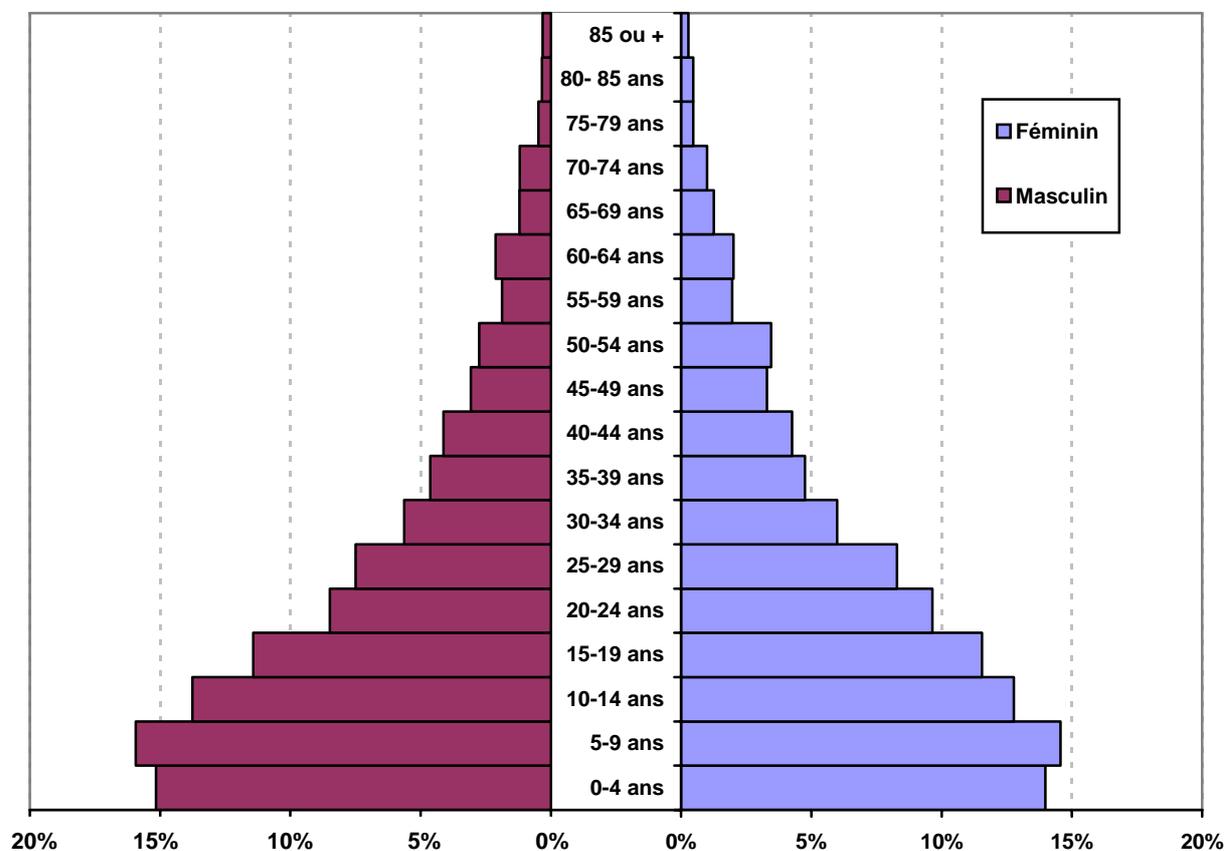
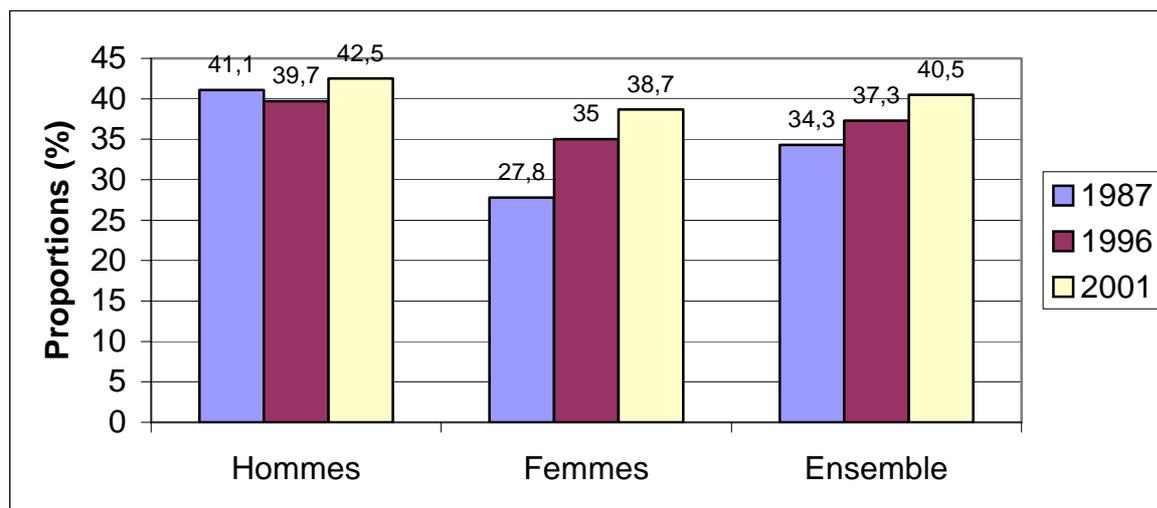


Figure 2: Evolution de la part de la population active dans la population selon le sexe

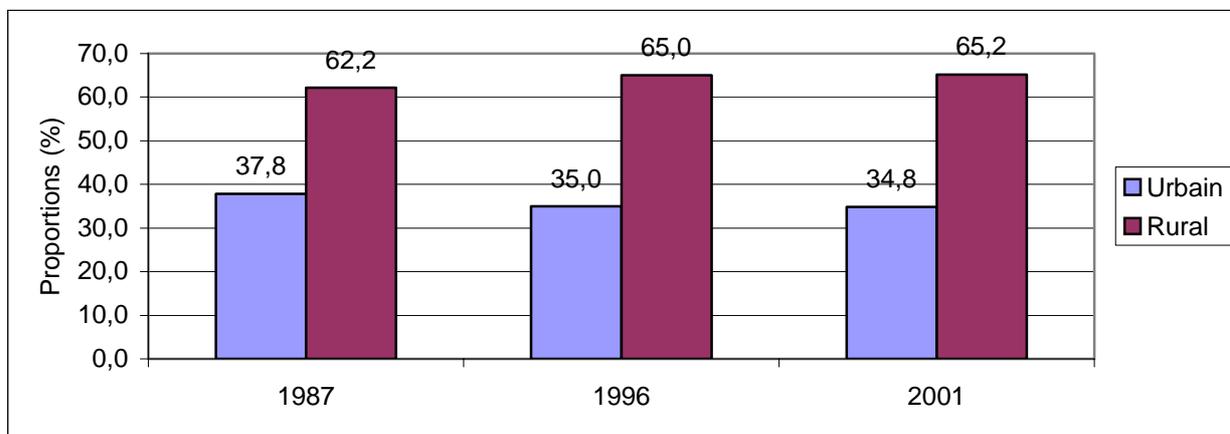


Source : DSCN; RGPH 1987, ECAM 1996, ECAM 2001.

1.1.2 Répartition spatiale de la population

La population camerounaise est inégalement répartie selon le milieu de résidence. Cette population se retrouve beaucoup plus dans le milieu rural⁶ (localités de moins de 50 mille habitants) qui abrite plus de 65 % des Camerounais, c'est-à-dire plus de 10 millions d'habitants en 2001.

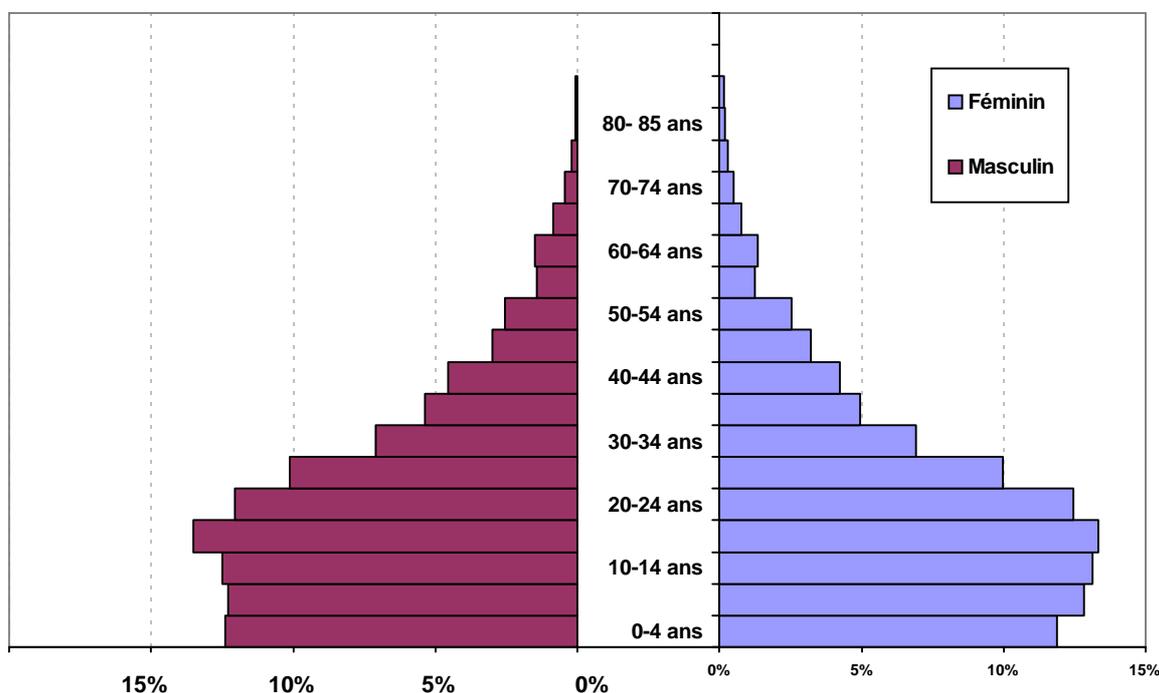
Figure 3: Répartition de la population par milieu de résidence



Source : DSCN; RGPH 1987, ECAM 1996, ECAM 2001.

Les populations urbaine (localités de plus de 50 mille habitants) et rurale ont des structures par âge et par sexe fortement différentes. En milieu urbain, on retrouve beaucoup plus les jeunes de 10 à 30 ans, et très peu de personnes âgées de plus de 60 ans. Ainsi, c'est dans le milieu urbain que les

Figure 4:Pyramide des âges de la population urbaine camerounaise en 2001



Source : DSCN; ECAM 2001.

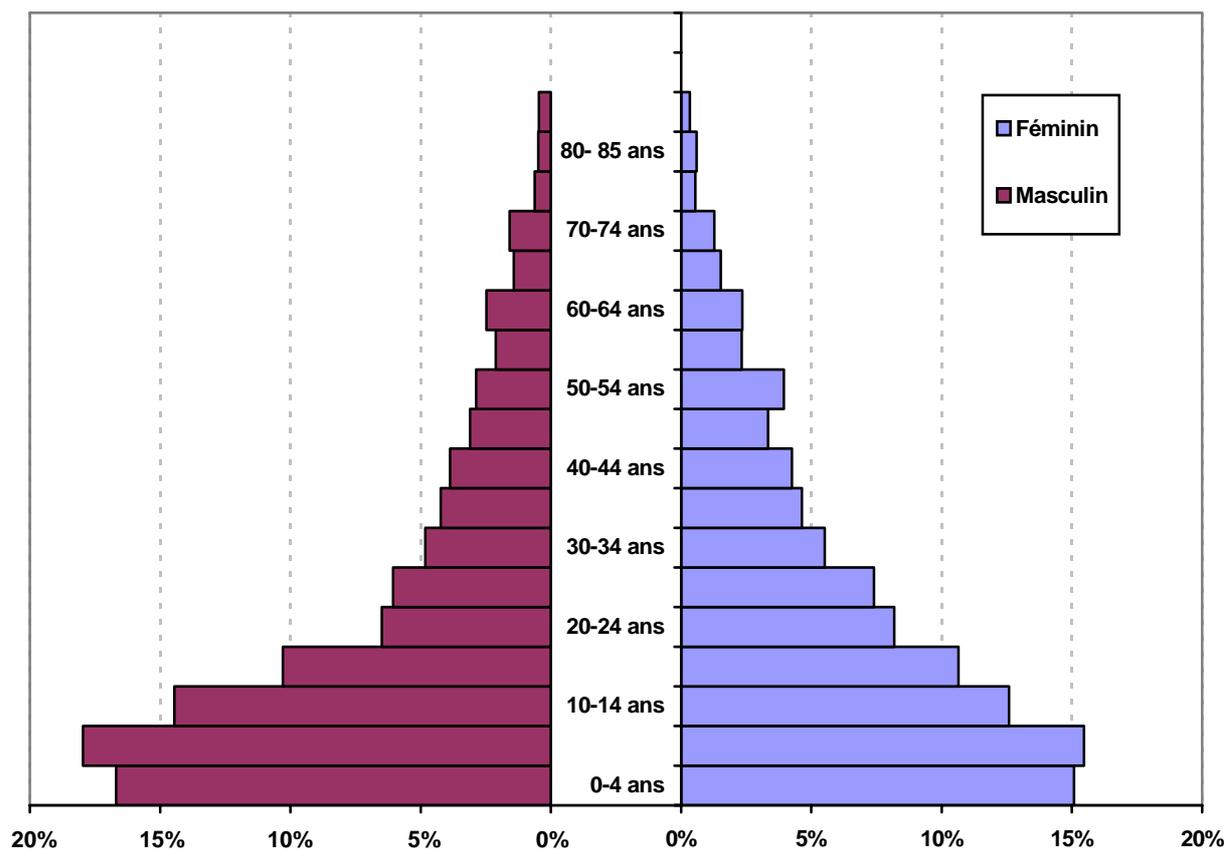
⁶ Les découpages les plus rigoureux distinguent le milieu urbain (localités de plus de 50 mille habitants), le milieu semi urbain (localités de 10 mille à moins de 50 mille habitants) et le milieu rural au sens strict (moins de 10 mille habitants). Mais la plupart des analyses au Cameroun considèrent le milieu rural comme l'ensemble des localités de moins de 50 mille habitants, c'est-à-dire l'association du rural au sens strict et du semi-urbain. Cette association peut quelques fois être à l'origine de certains résultats inattendus.

jeunes sont le plus représentés au sein de la population de 15 ans ou plus (41,5 % en 1987, 38,7 % en 1996 et 41,1 % en 2001). Les jeunes femmes sont légèrement plus représentées parmi les femmes de 15 ans ou plus du milieu urbain que les jeunes hommes ne le sont parmi les hommes de 15 ans ou plus du même milieu. Par contre, on retrouve en milieu rural beaucoup plus les enfants de moins de 15 ans. Cette observation est révélatrice du taux de natalité élevé en milieu rural, et ensuite, de l'exode des jeunes vers le milieu urbain à la recherche des emplois plus rémunérateurs dans des secteurs non agricoles. Les pyramides des âges ci-dessous montrent donc qu'il existe une certaine pression de la population jeune du milieu rural sur le marché du travail en milieu urbain.

Entre 1987 et 1996, les jeunes se sont plus orientés vers le milieu rural, certainement à cause de la crise économique. Car en 1987, 48,6 % des jeunes se trouvaient en milieu urbain, contre 40,2 % en 1996. Entre 1996 et 2001, on a plutôt observé une augmentation de l'exode rural des jeunes, certainement à cause de la reprise économique observée au cours de cette période. Mais le retour des jeunes vers le milieu urbain semble un peu timide du moment où en 2001, 43,5 % des jeunes se trouvaient en milieu rural contre 48,6 % en 1987.

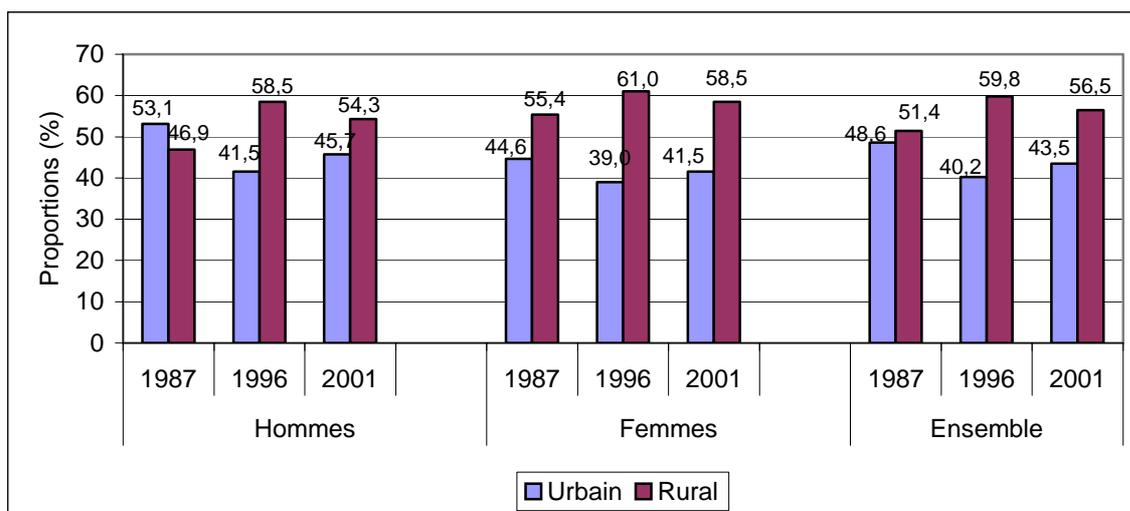
En 1987, les jeunes hommes étaient plus présents en milieu urbain (53,1 %) qu'en milieu rural. Mais la tendance s'est fortement renversée entre 1987 et 1996, date à laquelle on ne retrouvait plus que 41,5 % des jeunes hommes en milieu urbain. Toutefois, on a observé un mouvement des jeunes hommes vers le milieu urbain, ce qui a ramené la proportion de ceux d'entre eux vivant en zone urbaine à 45,7 % en 2001. Les mouvements suivis par les jeunes femmes sont semblables à ceux des jeunes hommes.

Figure 5: Pyramide des âges de la population rurale camerounaise en 2001



Source : DSCN; ECAM 2001.

Figure 6: Evolution de la répartition des jeunes (15-24 ans) suivant le milieu de résidence et le sexe (1987-2001)



Source : RGPH 1987, ECAM1996 et 2001

De même que dans l'ensemble de la population, la population active n'a pas augmenté au même rythme que la population, tant en milieu urbain qu'en milieu rural. Le différentiel de taux de croissance de la population active et de la population totale est beaucoup plus élevé en milieu urbain qu'en milieu rural : alors que la part de la population active dans la population urbaine augmente de sept points et demi entre 1987 et 2001, celle du milieu rural augmente de cinq points.

Figure 7: Part de la population active urbaine dans la population urbaine selon le sexe

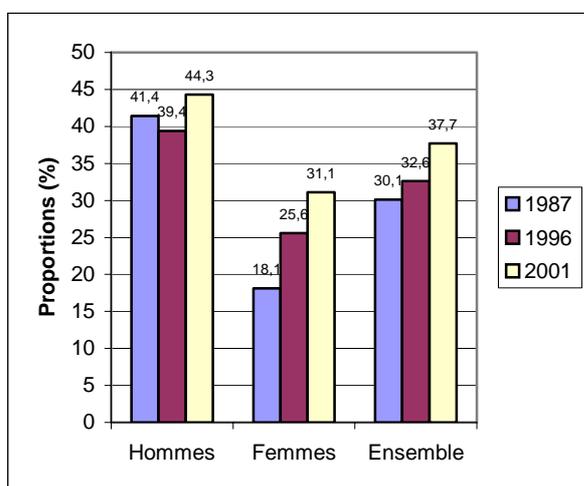
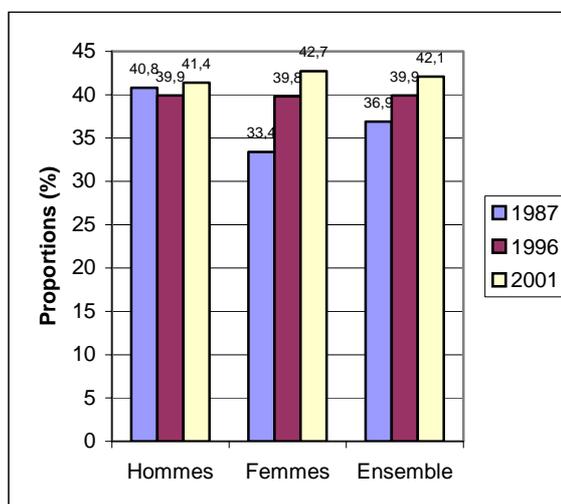


Figure 8: Part de la population active rurale dans la population rurale selon le sexe



Source: DSCN; RGPH 1987, ECAM 1996, ECAM 2001.

En milieu urbain, les hommes sont de loin plus actifs que les femmes. Mais la part des femmes actives dans la population féminine a beaucoup plus augmenté que chez les hommes. Ce sont les mêmes raisons évoquées précédemment, à savoir la détérioration de la situation des hommes pendant la crise, qui pousse les femmes à participer massivement au marché du travail. Le même phénomène est aussi observé en milieu rural où les femmes ont pratiquement pris le dessus sur les hommes en terme de participation.

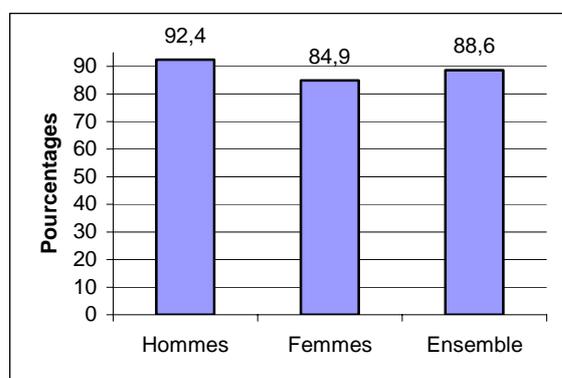
On constate par ailleurs que la part de la population active dans la population rurale est plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain. On peut expliquer cela par le fait qu'en milieu rural, la

plupart des jeunes scolarisés, au-delà des horaires de classe, se consacre aux activités agricoles. En milieu urbain par contre, les jeunes scolarisés sont quasiment inactifs.

1.1.3 Niveau d'instruction de la population

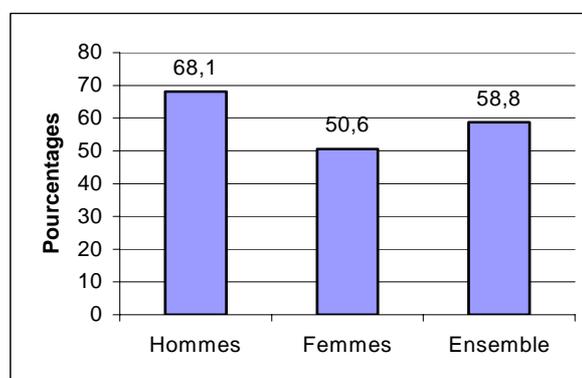
L'accès au marché du travail camerounais est difficile, même pour les personnes scolarisées ayant atteint des niveaux très élevés. A fortiori, les personnes analphabètes ont très peu de chances de s'insérer dans des emplois décentés. En 2001, le Cameroun comptait 30 % d'analphabètes. Le taux d'alphabétisation est plus élevé chez les hommes (77,6 %) que chez les femmes (62,9 %). C'est dans le milieu urbain qu'on retrouve les taux d'alphabétisation les plus élevés, tant chez les hommes que chez les femmes. Le taux d'alphabétisation des hommes est certes plus élevé que celui des femmes en milieu urbain, mais l'écart est moins important que celui constaté en milieu rural. L'analphabétisme concerne la moitié des femmes du milieu rural, et environ le tiers des hommes. Les femmes sont plus affectées par ce fléau surtout à cause des pratiques traditionnelles, qu'on ne présente plus, qui leur attribuent des rôles jugés incompatibles avec la scolarisation.

Figure 9: Taux d'alphabétisation⁷ en milieu urbain



Source: DSCN; ECAM 2001.

Figure 10: Taux d'alphabétisation en milieu rural



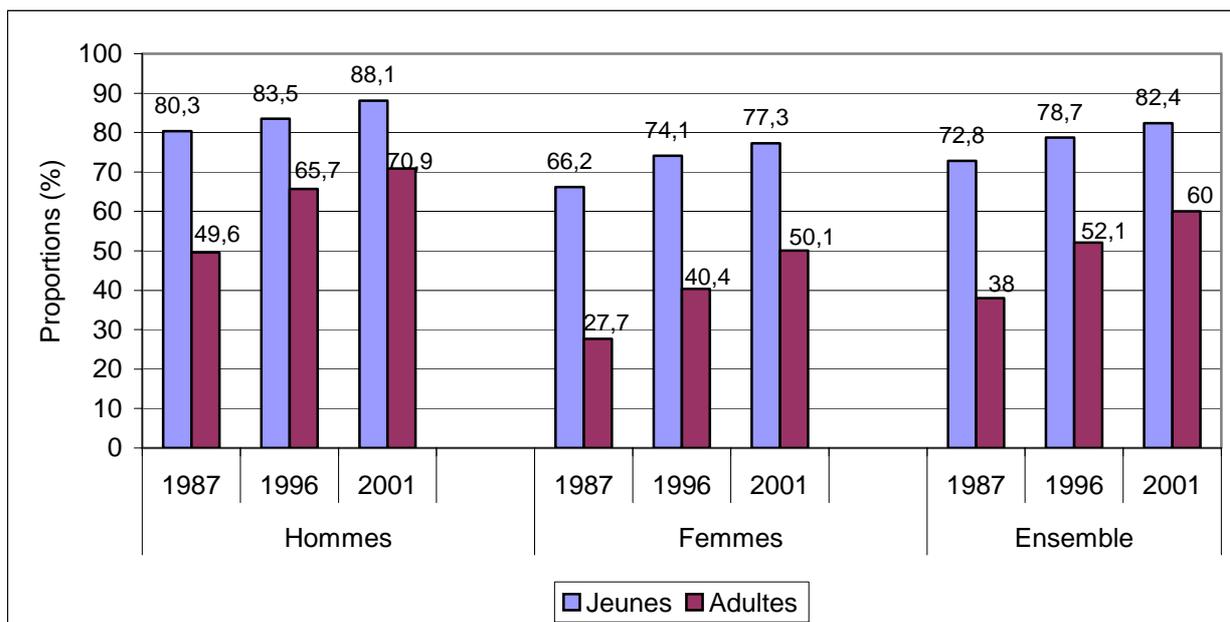
Source: DSCN; ECAM 2001.

Les taux d'alphabétisation ont connu une évolution à la hausse chez les jeunes comme chez les adultes, et également chez les hommes comme chez les femmes. Les taux d'alphabétisation sont plus élevés chez les jeunes gens que chez les adultes, et les hommes sont plus alphabétisés que les femmes quel que soit leur âge.

Au niveau national, 47,4 % des personnes en âge scolaire fréquentent effectivement une école. Il n'y a pas une grande différence entre les hommes (48,6 %) et les femmes (46,1 %). On constate même qu'en milieu urbain, le taux de fréquentation scolaire est légèrement plus élevé chez les femmes que chez les hommes. Ceci peut s'expliquer par le fait que les hommes sont plus prompts à quitter l'école, très souvent par la pression familiale due aux conditions de vie, pour s'insérer sur le marché du travail afin de soutenir la famille. Les femmes par contre ne subissent pas la même pression sociale que les hommes, raison pour laquelle elles peuvent rester longtemps dans le circuit scolaire, souvent jusqu'au mariage.

⁷ Proportion des personnes de 5 ans ou plus qui savent lire et écrire une phrase simple en Français ou en Anglais.

Figure 11: Taux d'alphabétisation des jeunes et des adultes selon le sexe

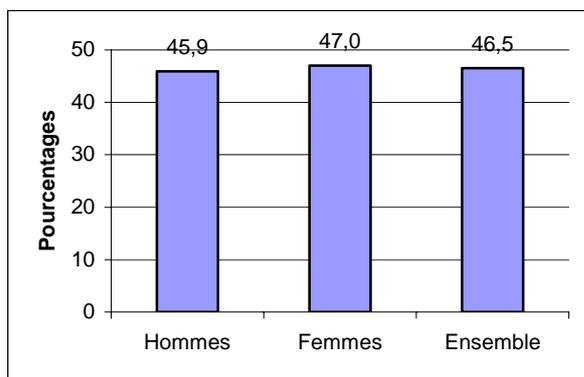


Source : RGPH 1987, ECAM1996 et 2001

Par ailleurs, en milieu rural où les femmes sont déjà moins scolarisées que les hommes (voir taux d'alphabétisation ci-dessus), on comprend pourquoi le taux de fréquentation scolaire des hommes est plus élevé. En effet, dans la plupart des zones rurales au Cameroun, les jeunes filles sont encore victimes de pratiques coutumières qui consistent à les retirer précipitamment du système scolaire pour le mariage. Les femmes du milieu urbain, quant à elles, sont plus émancipées que celles du milieu rural, ce qui peut expliquer également leur différentiel de taux de scolarisation.

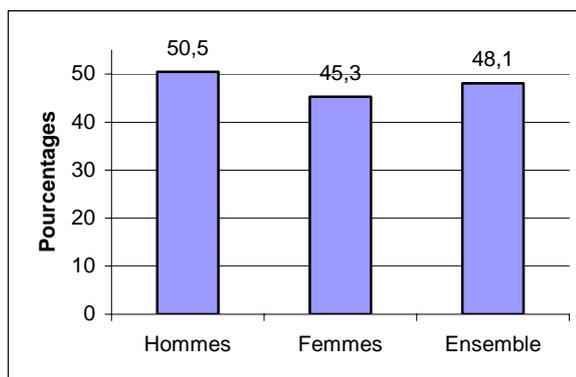
Le taux de fréquentation scolaire en milieu rural, celui des hommes en particulier, est plus élevé qu'en milieu urbain. On se serait attendu au contraire. Mais cette situation est imputable à l'impact positif de multiples campagnes de sensibilisation effectuées auprès des populations rurales sur la nécessité d'envoyer les enfants à l'école. Des mesures ont également été prises pour faciliter l'accès à l'éducation en milieu rural (construction d'écoles, diminution des frais de scolarité, etc.).

Figure 12: Taux de fréquentation⁸ scolaire milieu urbain



Source: DSCN; ECAM 2001.

Figure 13: Taux de fréquentation scolaire milieu rural



Source: DSCN; ECAM 2001.

⁸ Le taux de fréquentation scolaire c'est la proportion des personnes de 5 ans ou plus qui fréquentent une école au moment de l'enquête.

Le pourcentage de jeunes fréquentant une école a connu une tendance à la hausse entre 1987 et 2001, tant chez les jeunes hommes que chez les jeunes femmes. Toutefois, cette hausse a été plus importante chez les jeunes hommes que chez les jeunes femmes. Car en 2001, plus de la moitié des jeunes hommes fréquentaient une école, contre deux cinquièmes des jeunes femmes. Les adultes sont dans l'ensemble presque tous sortis du système scolaire. En 2001, on a même assisté par rapport à 1996, à une diminution du taux de fréquentation scolaire chez les femmes adultes.

Tableau 1: Taux de fréquentation scolaire des jeunes et adultes selon le sexe

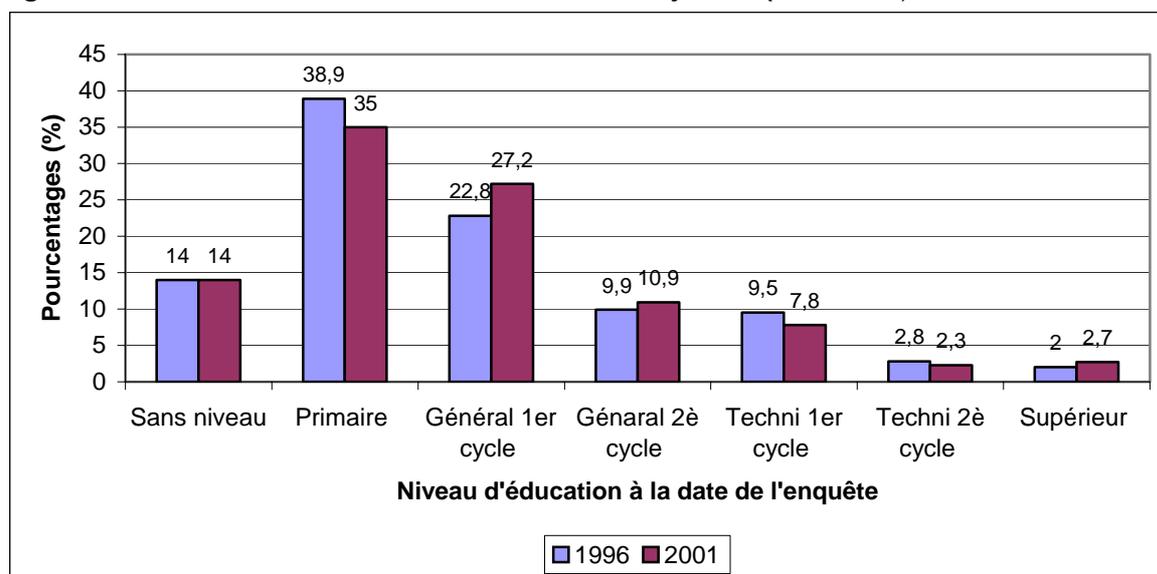
Groupes	Hommes			Femmes			Ensemble		
	1987	1996	2001	1987	1996	2001	1987	1996	2001
Jeunes	38,3	44,0	52,2	22,8	37,4	39,9	30,1	40,8	46,1
Adultes	///////	3,6	3,8	///////	4,1	2,9	///////	3,8	3,4

Source : RGPH 1987, ECAM1996 et 2001

Il existe une proportion assez importante de jeunes sans niveau⁹ (14 %). Selon le sexe, c'est chez les jeunes de sexe féminin qu'on retrouve la proportion la plus élevée des « sans niveau ». En effet, près de 19 % des jeunes femmes n'ont aucun niveau scolaire. Cette situation indique une sorte de discrimination selon le sexe pour ce qui est de la scolarisation des enfants. Cette discrimination est surtout le fait des parents qui estiment qu'il est inutile d'envoyer les filles à l'école parce que, selon eux, elles sont faites pour s'occuper du foyer. Cette pratique serait assez courante dans la région septentrionale du pays.

La plus forte proportion de jeunes scolarisés le sont dans le primaire. Mais on a assisté à une nette amélioration de leur niveau d'instruction entre 1996 et 2001. Car le pourcentage de jeunes ayant un niveau primaire est passé de 38,9 % à 35 % pendant qu'au même moment le taux de fréquentation scolaire augmentait. Beaucoup de jeunes ont donc eu à faire l'effort de passer le niveau primaire pour atteindre ne serait-ce que le niveau du secondaire premier cycle. On est en effet passé de 22,8 % de jeunes ayant le niveau du secondaire premier cycle en 1996 à 27,2 % en 2001. Ceci veut dire que 4,4 % de jeunes qui se seraient arrêtés au niveau primaire ont persévéré jusqu'au niveau secondaire premier cycle. Cette amélioration est la même chez les jeunes filles que chez les jeunes garçons. Il apparaît également qu'un effort a été fait pour atteindre le niveau du secondaire deuxième cycle, et

Figure 14 : Niveau d'instruction ou de formation des jeunes (1996-2001)



Source : DSCN, ECAM1996 et 2001

⁹ L'échantillon de ECAM 1996 n'a pas permis d'avoir une bonne représentativité des personnes sans niveau. Ces dernières étaient bien représentées dans l'échantillon de ECAM 2001. Les données de 1996 ont donc été ramenées à la même base que celles de 2001 en faisant l'hypothèse que la proportion des « sans niveau » n'a pas varié entre les deux dates.

dans une moindre mesure pour atteindre le niveau du supérieur qui était celui atteint par 2,7 % des jeunes ; c'est chez les jeunes hommes que l'on a observé l'amélioration de la proportion de ceux ayant le niveau du supérieur.

On constate par ailleurs que l'enseignement technique qui pourrait faciliter l'insertion des jeunes sur le marché du travail n'est pas encore la chose la plus prisée. Entre 1996 et 2001, la part des jeunes ayant un niveau d'instruction technique a même diminué (voir tableau 2). On pourrait se demander si cela est dû à sa qualité ou bien aux aspirations des jeunes et de leurs familles.

Tableau 2: Niveau d'instruction ou de formation des jeunes selon le sexe (%)

Niveau d'instruction	Jeunes (15-24 ans)					
	Hommes		Femmes		Ensemble	
	1996	2001	1996	2001	1996	2001
Sans niveau	8,6	8,6	18,9	18,9	14,0	14,0
Primaire	40,2	35,9	37,8	34,2	38,9	35,0
Général 1er cycle	24,1	28,5	21,7	26,1	22,8	27,2
Général 2è cycle	11,4	12,0	8,5	9,8	9,9	10,9
Techni 1er cycle	10,4	8,8	8,7	7,0	9,5	7,8
Techni 2è cycle	3,6	2,7	2,1	2,0	2,8	2,3
Supérieur	1,7	3,4	2,3	2,0	2,0	2,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : DSCN, ECAM1996 et 2001

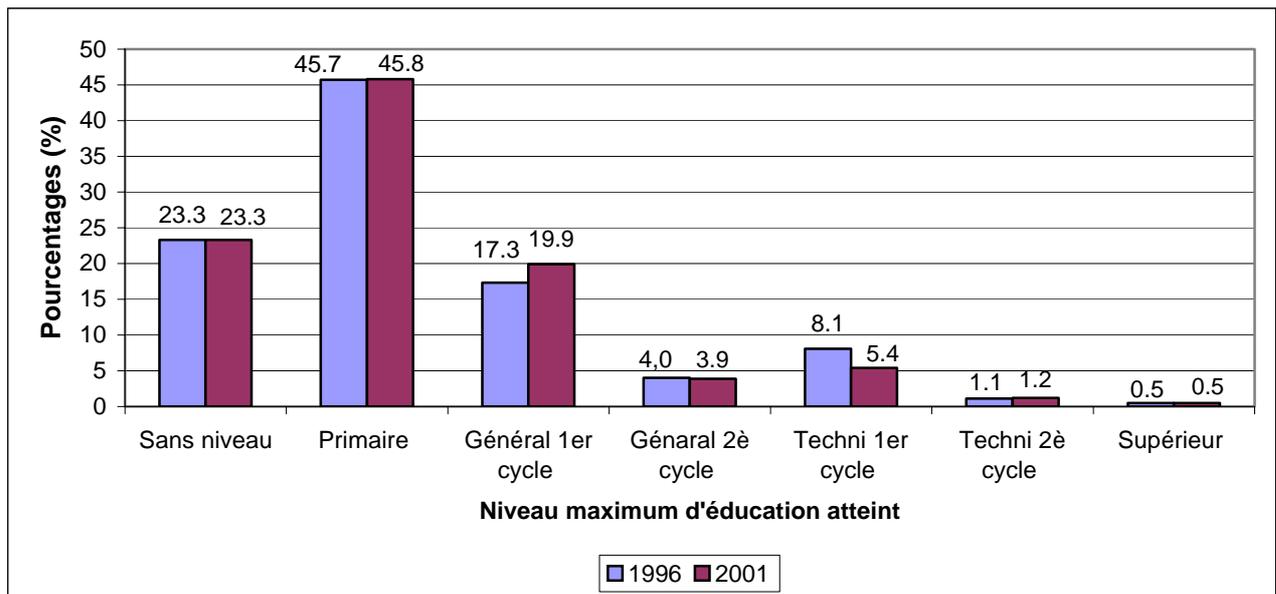
Les statistiques relatives aux jeunes ayant quitté le système scolaire à la date de l'enquête (tableau 3) montrent que 46 % des jeunes ont un niveau d'instruction primaire et 1 jeune sur 4 n'a aucun niveau. Selon le sexe, l'écart entre jeunes hommes et jeunes femmes est du même ordre que celui observé dans les résultats précédents. Les jeunes du niveau secondaire général premier cycle viennent ensuite (environ 20 % en 2001), suivis des jeunes sortis du système scolaire avec un niveau du secondaire technique premier cycle malgré la baisse enregistrée entre 1996 et 2001 (de 8,1 % à 5,4 %). Par ailleurs, les jeunes ayant quitté le système scolaire avec un niveau secondaire technique deuxième cycle ou un niveau supérieur sont peu nombreux (1,2 et 0,5 % respectivement).

Tableau 3: Niveau d'instruction ou de formation des jeunes ne fréquentant pas une école selon le sexe (%)

Niveau d'instruction	Jeunes ne fréquentant pas une école (15-24 ans)					
	Hommes		Femmes		Ensemble	
	1996	2001	1996	2001	1996	2001
Sans niveau	16,6	16,6	27,9	27,9	23,3	23,3
Primaire	47,0	48,3	45,2	44,0	45,7	45,8
Général 1er cycle	19,6	21,3	15,7	18,9	17,3	19,9
Général 2è cycle	5,7	5,2	2,7	3,0	4,0	3,9
Techni 1er cycle	9,4	6,5	7,1	4,7	8,1	5,4
Techni 2è cycle	1,3	1,5	0,9	1,0	1,1	1,2
Supérieur	0,4	0,6	0,5	0,5	0,5	0,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : ECAM1996 et 2001

Figure 15: Niveau d'instruction ou de formation des jeunes ne fréquentant pas une école¹⁰ à la date de l'enquête



Source : DSCN, ECAM1996 et 2001

1.1.4 Conditions de vie et nuptialité

La pauvreté¹¹ reste encore un fléau à combattre ardemment au sein de la population camerounaise. La section précédente donne déjà une idée de l'impact de la pauvreté sur l'alphabétisation et sur le taux de fréquentation scolaire des Camerounais.

En 2001, la pauvreté touche 40,2 % de la population¹². Les ménages de grande taille (plus de 7 personnes) sont les plus touchés avec une incidence de pauvreté de 52,6 %. La pauvreté est inégalement répartie selon le milieu de résidence. Le milieu rural abrite près de 85 % des pauvres, essentiellement des petits agriculteurs. Les populations des zones rurales sont corrélativement de loin plus touchées par la pauvreté que celles des zones urbaines. 52,1 % des individus résidant en milieu rural vivent en dessous du seuil de pauvreté, alors qu'en milieu urbain, ce taux n'est que de 17,9 %. Ces conditions de vie rudes en milieu rural peuvent expliquer en partie l'exode des jeunes vers le milieu urbain, à la recherche d'emplois plus rémunérateurs pour des conditions de vie meilleures.

35,3 % des jeunes camerounais vivent dans des ménages pauvres. La pauvreté aurait contraint la majorité des jeunes dans cette situation à sortir du système scolaire pour se présenter sur le marché du travail. En effet, près de 60 % des jeunes pauvres sont hors du système scolaire. En outre, les jeunes non pauvres sont de loin majoritaires dans le système scolaire. Ces derniers représentent plus de 70 % des jeunes qui sont en cours de scolarisation.

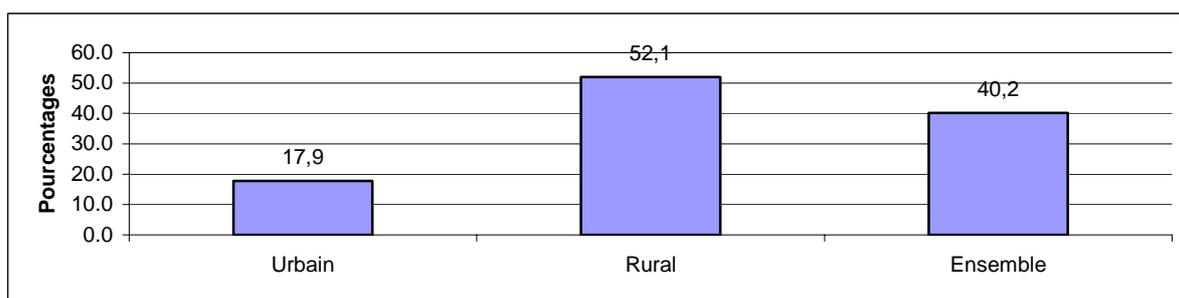
Par rapport au milieu de résidence, c'est dans le milieu rural que les jeunes sont le plus touchés par la pauvreté. Car près de la moitié des jeunes du milieu rural vivent en dessous du seuil de pauvreté. Les jeunes sont globalement plus affectés par la pauvreté (en terme de proportions) que les adultes.

¹⁰ L'enquête pose une question pour savoir le niveau d'instruction des uns et des autres, et une autre question pour distinguer ceux qui fréquentent une école de ceux qui ne fréquentent plus une école à la date de l'enquête. La combinaison des deux questions permet de présenter le niveau d'éducation pour l'ensemble des jeunes ou alors de se restreindre à ceux qu'on peut considérer comme ayant arrêté les études pour se présenter sur le marché du travail, bien qu'il ne s'agit pas toujours d'un arrêt définitif.

¹¹ La pauvreté est appréhendée à travers les dépenses annuelles de consommation finale des ménages par rapport à un seuil (232 547 francs CFA par an) évalué à partir des besoins nutritionnels et non nutritionnels de base pour un adulte, cela en lieu et place du revenu annuel des ménages qui est très difficile à mesurer.

¹² Un individu est pauvre parce qu'il vit dans un ménage pauvre, c'est-à-dire un ménage dans lequel les dépenses annuelles de consommation finale pour un adulte sont inférieures à 232547 francs CFA.

Figure 16: Incidence de la pauvreté d'après ECAM 2001



Cette précarité des conditions de vie des jeunes par rapport à celles des adultes présage le fait que les jeunes soient astreints à accepter des conditions de travail peu décentes par rapport aux adultes.

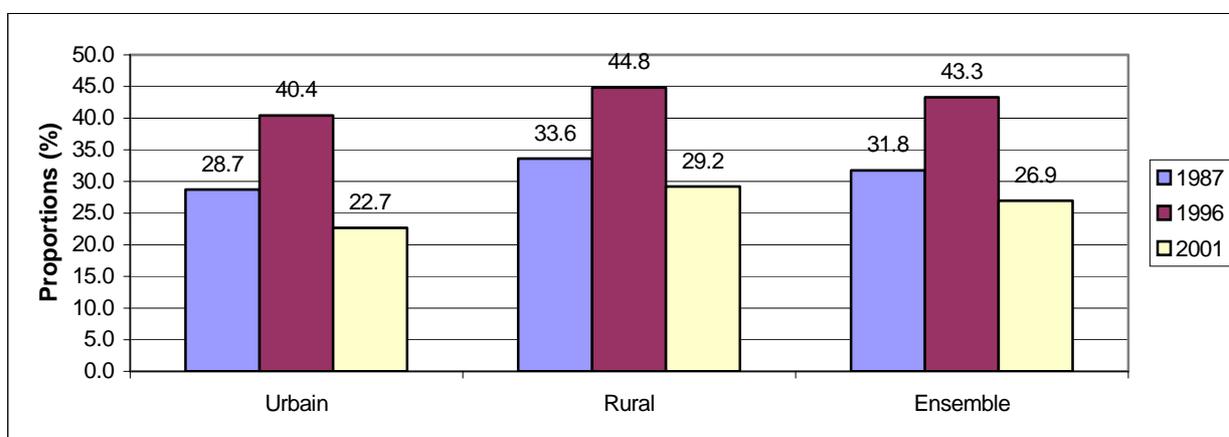
Tableau 4: Niveau de vie par groupe d'âge en 1996 et 2001, d'après ECAM1 et ECAM2, DSCN

	Incidence de la Pauvreté (%)					
	Urbain		Rural		Ensemble	
	1996	2001	1996	2001	1996	2001
Jeunes	26,0	16,7	62,0	49,6	47,5	35,3
Adultes	21,6	15,3	61,4	45,7	47,5	35,0

Les contraintes subies par les populations sur le marché du travail ont évidemment un lien avec la pauvreté, mais également, l'interaction entre ces contraintes et le phénomène de nuptialité, surtout chez les jeunes, constitue un problème qu'on ne saurait négliger. En effet, le désir de nuptialité qui est perçu comme un devoir naturel au sein des populations, peut être source de pressions particulières sur le marché du travail. Le mariage est généralement précédé par un bon positionnement de l'homme, et rarement de la femme, sur le marché du travail. De même, pour ceux qui sont déjà mariés, les charges liées à la vie en union imposent aux hommes, et de plus en plus aux femmes mères d'enfants, de se positionner sur le marché du travail. La participation accrue des femmes mariées est surtout consécutive à la perte ou à la précarité de l'emploi de leur conjoint ou encore au décès de ce dernier. L'enquête ECAM 2001 a permis de constater que les personnes mariées polygames et les personnes ayant perdu leur conjoint sont les plus touchées par la pauvreté (incidence de pauvreté de 49,7 % et 40,9 % respectivement).

Dans l'ensemble, le phénomène de nuptialité a connu deux phases entre 1987 et 1996 au Cameroun. On a observé une augmentation de la propension au mariage entre 1987 et 1996 (de 31,8 % à 43,3 %), et une baisse drastique entre 1996 et 2001 pour se situer en dessous du niveau de 1987, alors que la population a continué à augmenter.

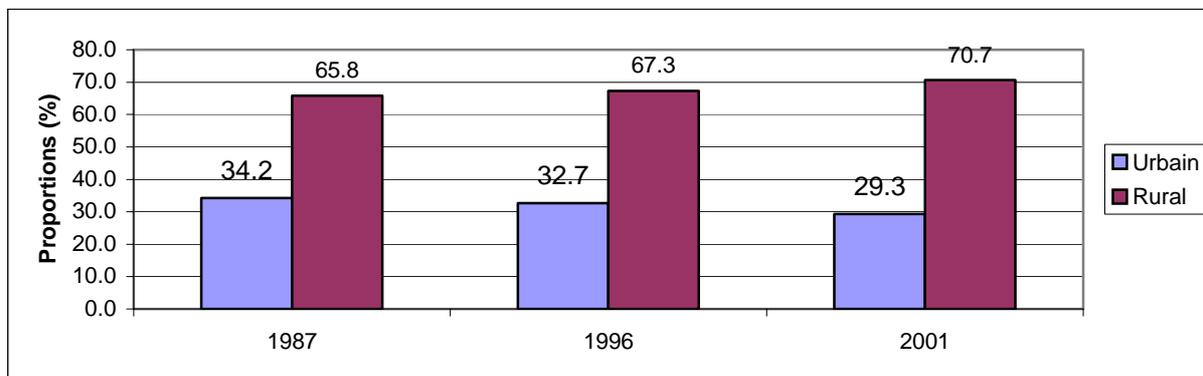
Figure 17: Evolution de la proportion de personnes mariées (15 ans ou plus)



Source: DSCN; RGPH 1987, ECAM 1996, ECAM 2001

Le milieu rural abrite à lui seul plus des deux tiers des personnes mariées. Cette proportion est supérieure à la part de la population rurale dans la population totale. Un début d'explication de ce phénomène réside dans le fait que les mariages en milieu urbain, par habitude ou par orgueil, nécessitent très souvent de gros moyens financiers. Par ailleurs, il est presque impossible pour un homme sans emploi en milieu urbain de se mettre en union. En milieu rural par contre, les mariages sont en général modestes et accessibles. Une autre explication est que c'est en milieu rural que l'on rencontre la plupart des polygames.

Figure 18: Répartition des personnes mariées (15 ans ou plus) par milieu

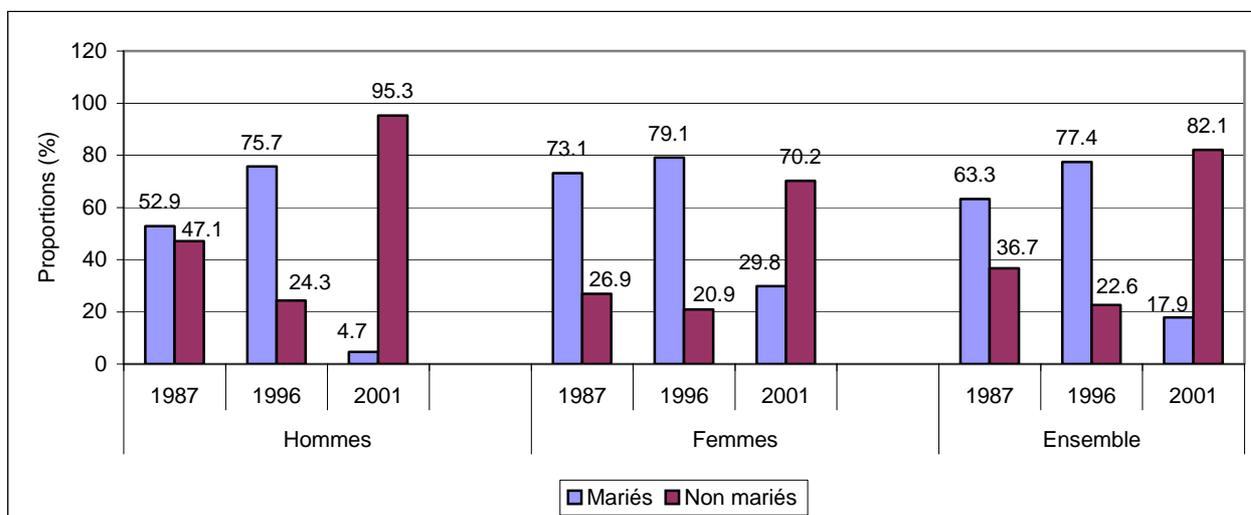


Source: DSCN; RGPH 1987, ECAM 1996, ECAM 2001

Entre 1987 et 1996, on a assisté à une augmentation de la propension au mariage chez les jeunes. Cette propension est passée de 63,3 % en 1987 à 77,4 % en 1996. On a assisté ensuite à une baisse drastique en 2001 où on n'avait plus que 17,9 % de mariés parmi les jeunes. Il n'y a certes pas de doute que la nuptialité a sérieusement reculé à cause des conditions de vie difficiles. Mais l'ampleur de la baisse donnée par les chiffres ci-dessus reste quand même assez curieuse, et les justificatifs nous échappent, si ce n'est simplement du à la nature des données relativement à ce phénomène. On note par ailleurs que les mariages ne se font pas au sein d'une même génération d'hommes et de femmes. On observe souvent un éclate entre l'homme et la femme pouvant atteindre parfois dix années. L'effectif d'hommes adultes prêts à s'engager dans une situation maritale est alors plus faible que la proportion de jeunes femmes disponibles au mariage. Une vue de la structure de la pyramide d'âge permet en effet de se rendre compte du décalage entre les groupes d'âges.

Sans distinction de sexe, le milieu urbain a été plus frappé par la baisse de la nuptialité que le milieu rural.

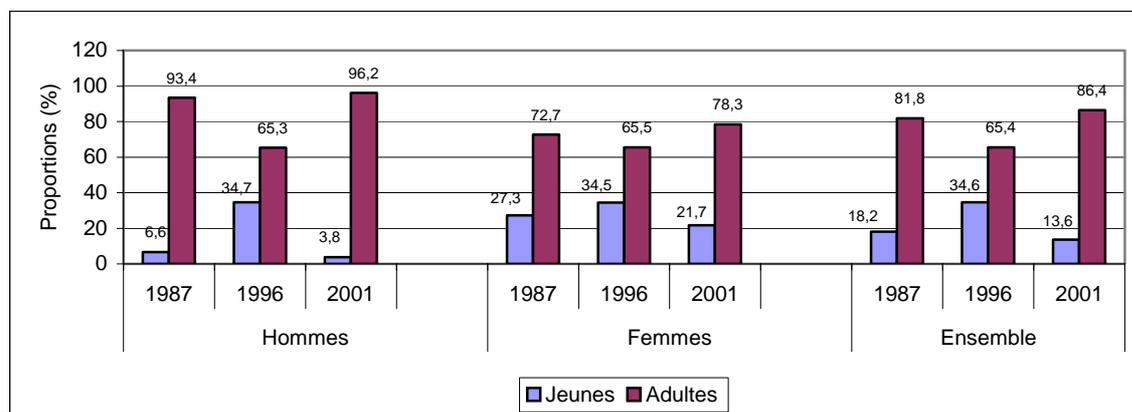
Figure 19: Répartition des jeunes (15-24 ans) suivant leur état matrimonial et le sexe (1987-1996-2001)



Source : RGPH 1987, ECAM 1996 et 2001

La proportion des jeunes parmi les personnes mariées a presque doublé entre 1987 et 1996, passant de 18,2 % à 34,6 %. Mais entre 1996 et 2001, les adultes se sont appropriés presque toutes les possibilités de mariage. La proportion des jeunes mariés parmi les personnes mariées a en effet chuté à 13,6 % en 2001. Les jeunes hommes ont été de loin plus touchés par ce phénomène que les jeunes femmes. Car de 34,7 % de jeunes hommes mariés parmi les hommes mariés en 1996, on est passé à 3,8 % en 2001, contre 34,5 % en 1996 et 21,7 % en 2001 chez les jeunes femmes. Par rapport au milieu de résidence, le milieu urbain a été légèrement plus affecté que le milieu rural.

Figure 20: Représentativité des jeunes parmi les personnes mariées selon le sexe



Source : RGPH 1987, ECAM1996 et 2001

1.2. Croissance économique et marché du travail

Depuis les indépendances, l'économie camerounaise est passée par plusieurs étapes successives marquées par la prospérité (1965-1984), la récession économique (1985-1993) et actuellement une tentative de relance économique (depuis 1994). La période de prospérité fait suite à la hausse observée des cours des matières premières sur le marché international. L'abondance des capitaux disponibles sur le marché a permis au pays d'initier un programme ambitieux de développement avec la création de nombreux emplois dans le secteur public, les entreprises paraétatiques et à travers les projets de développement.

Les cours des matières premières ont par la suite chuté et le pays a plongé dans une crise profonde, malgré un impressionnant effort de réajustement interne. Pour sortir de la crise, les autorités n'ont eu d'autre choix que de faire appel aux bailleurs de fonds internationaux et on a assisté à la mise en place des programmes d'ajustement structurel (PAS). Les PAS, qui avaient pour but de redresser la situation interne avant d'entrevoir une perspective de croissance, se sont accompagnés de mesures sévères qui ont profondément affecté l'emploi. On est ainsi passé progressivement d'une situation où l'Etat représentait le principal pourvoyeur d'emplois salariés et décents à une situation où le secteur privé devait prendre le relais. Face à l'incapacité du privé formel à absorber le flux de main-d'œuvre qui arrive sur le marché, on va assister au développement du privé informel, augmentant alors la précarisation et l'instabilité de l'emploi.

1.2.1. La période de forte croissance économique

De 1960 jusqu'à la fin des années 1980, le Cameroun bénéficie sur le plan macro-économique d'une forte croissance, soutenue par la montée des cours des matières premières¹³. A la fin des années 70, quand le Cameroun commence à exploiter son pétrole, le taux de croissance est en moyenne de 9 % par an jusqu'en 1985. Comme dans de nombreux pays africains, le Cameroun, profitant de l'abondance des capitaux sur le marché international, a fondé dès le départ son modèle de

¹³ Café, cacao, coton, hévéa, thé.

développement sur trois axes¹⁴, à savoir : le développement de grosses unités de production industrielles publiques et semi-publiques, des stratégies d'investissement très capitalistiques, et des transferts d'équipements et de technologies sophistiquées généralement livrés clés en main.

Tableau 5: Evolution de la croissance économique et de l'emploi

Année	1987	1993	1996	2001
Croissance		- 3,0	5,0	5,2
Taux d'activité	64,7	-	68,3	71,2
Taux de chômage	8,3	-	8,1	7,5

Source : RGPH 1987, ECAM I et II

Cet ambitieux programme de développement a permis de créer de grands chantiers de développement qui ont engendré de nombreux emplois. L'Etat, avec ses nombreuses entreprises, s'est davantage affirmé comme le principal employeur au Cameroun. En plus des grands chantiers de construction de routes et d'immeubles, on a assisté à la naissance en milieu rural de nombreux projets de développement sectoriel qui nécessitaient de mobiliser une importante main-d'œuvre. La population rurale et fortement agricole du pays a aussi fortement bénéficié des revenus élevés procurés par les matières premières. De plus, un office de stabilisation des cours des matières premières avait été mis en place, afin que les planteurs ne puissent pas trop ressentir les effets des fluctuations des cours sur le marché international par le maintien des prix à un niveau constant. L'emploi rural, qui bénéficiait d'une situation de quasi-stabilité, permettait aux individus d'entrevoir un meilleur avenir avec un revenu stable et la scolarisation de leurs progénitures.

En évinçant le secteur privé, le modèle de développement du pays portait lui-même en son sein les germes d'un échec précoce. Rien n'a été prévu en effet pour assurer une gestion rigoureuse et dynamique des grands chantiers de développement, et il n'a pas été opéré un transfert véritable de compétences techniques indispensables à assurer la survie de ces réalisations. Le personnel technique d'encadrement était constitué en majorité d'assistants techniques européens, et les camerounais occupaient pour la plupart des emplois d'exécution.

Le secteur privé, qui n'a pas été encouragé durant cette période, est encore à la recherche de ses marques, et très peu de nationaux s'y sont intéressés. Il est encore dominé dans le secteur moderne par les entreprises occidentales, dont certaines se sont spécialisées dans l'exploitation, le négoce et la commercialisation des matières premières.

Au début des années 80, lorsque l'Etat va progressivement diminuer le rythme de croissance de ses ambitieux programmes d'investissement, que certains grands projets de développement arrivent à terme et que quelques entreprises paraétatiques commencent à connaître des difficultés de gestion, une crise de l'emploi se révèle. La croissance économique observée au cours de cette période ne s'est pas traduite par un développement significatif du secteur privé qui devait prendre la relève. Avec la croissance démographique, l'offre de travail se fait de plus en plus pressante face à une demande qui stagne. Le Cameroun, avec sa structure pyramidale des âges, enregistre une arrivée remarquable des jeunes plus ou moins diplômés sur le marché du travail.

Face à la pression démographique qui sévit sur le marché du travail, et face à l'incapacité du privé à absorber le surplus de main d'œuvre, l'Etat a engagé une politique qualifiée "*de gestion administrée de l'emploi*" pour le recrutement des cadres dans la fonction publique. Entre 1983 et 1985, l'Etat a procédé au recrutement de 3000 cadres dans la fonction publique. Malgré cet effort de réajustement de l'offre et de la demande sur le marché du travail, le déséquilibre sur le marché du travail n'a cessé d'aller croissant.

Après une période de croissance soutenue entre 1965 et 1985, la situation s'est dégradée à partir de 1986. Malgré une volonté interne de réajustement, le pays va plonger dans la récession économique, et l'emploi, tant au niveau rural qu'au niveau urbain, va grandement en souffrir.

¹⁴ André Rosanvallon, cadrage stratégique de la politique de l'emploi.

1.2.2 La crise économique et les effets des PAS sur l'emploi

L'économie camerounaise n'a pas échappé au syndrome pétrolier qui l'a entraîné à partir de 1985 dans un cycle récessif profond. La crise s'est manifestée par une forte baisse du Produit Intérieur Brut (PIB) d'environ -30 % entre 1985 et 1993, des investissements publics qui passent de 450 Milliards de FCFA en 1985-86 à moins de 30 Milliards en 1993-94, de la production pétrolière qui passe de 9 millions de tonnes en 1984 à 3,5 millions de tonnes en 1993. La dégradation de l'activité économique s'est accélérée à partir 1986/1987, en raison de la baisse persistante des cours des principaux produits d'exportation hors pétrole (café, cacao, coton, etc). La baisse des revenus d'exportation se chiffre à 329 milliards de francs CFA environ, soit l'équivalent de 8,2 % du PIB. Enfin de 1985 à 1988, les termes de l'échange se sont dégradés de moitié.

Le Cameroun qui au début des années 80 constitue une exception parmi les pays africains, connaît à son tour une importante récession économique à partir de 1985. Le programme d'ajustement autonome mis en place à partir de 1987 n'a pas permis de stabiliser la situation et a plutôt conduit en 1989 à l'intervention des bailleurs de fonds avec la mise en œuvre des programmes d'ajustement structurel. Plusieurs mesures ont été initiées dans le but de stabiliser la situation et de permettre un retour progressif de la croissance.

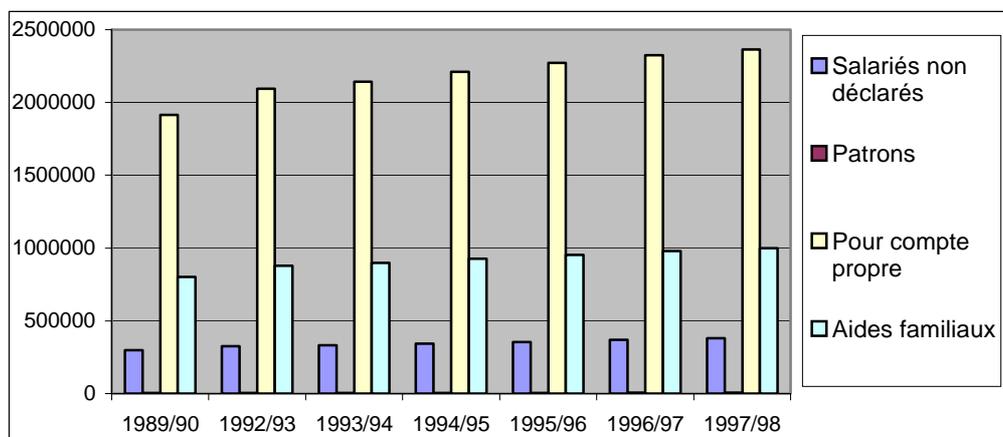
L'Etat, principal investisseur a arrêté ses programmes ambitieux d'investissement public dont les réalisations n'avaient pas eu le succès escompté, mais représentaient plutôt un gouffre pour les finances publiques, alors en difficulté. Ces programmes, qui ont été pendant longtemps le seul moyen d'accéder au développement pour plusieurs régions, ont entraîné, avec leur arrêt, l'abandon de nombreuses populations sans emploi.

Le gel des recrutements dans la fonction publique et les licenciements de personnel ont eu pour conséquence, la mise hors service de nombreux camerounais qui n'y étaient pas du tout préparés, et dont le seul employeur potentiel était l'Etat.

Un vaste processus de privatisation a été engagé, accompagné d'une déréglementation au niveau du secteur privé, causant aussi de nombreux licenciements. Entre 1984 et 1991, les entreprises privées ont licencié près de 21 % de leur personnel. De plus, bon nombre de privatisations ont été menées à la hâte et n'ont pas toujours connu le succès escompté¹⁵.

Ces mesures ont toutes eu pour conséquences la réduction de l'emploi dans le secteur formel et le développement d'une certaine précarisation des emplois. Le secteur privé qui devait prendre le relais de l'Etat se trouve en panne de création d'emploi de telle sorte que c'est dans le secteur non structuré de l'informel que s'orientent en majorité les nouveaux demandeurs d'emploi. Les enquêtes camerounaises auprès des ménages réalisées en 1996 et en 2001 montrent que l'économie informelle occupe au Cameroun près de 85 % d'actifs occupés. Dans la figure ci-dessous, on peut observer

Figure 21: Structure et évolution de l'emploi dans le secteur informel



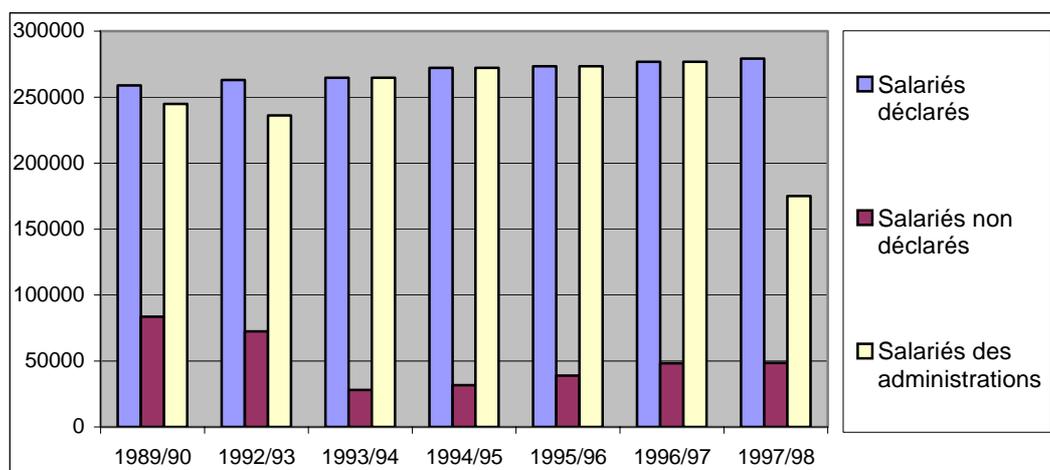
Source : MINEFI/DSCN/SS ; Les comptes nationaux du Cameroun selon la SCN93 , Volume 2, avril 1999.

¹⁵ La privatisation, de la CELLUCAM s'est plutôt traduite par une délocalisation des équipements de production vers l'Indonésie laissant alors de nombreux camerounais au chômage.

l'ampleur de l'emploi non-salarié (patrons, travailleurs à leur compte et aides familiaux) et sa forte progression dans le temps.

Dans le secteur moderne, la principale baisse enregistrée au niveau des emplois a été causée par la réduction des emplois dans l'administration qui s'est traduite par le licenciement d'environ 60 000 fonctionnaires entre 1989 et 1997. Au niveau du secteur privé moderne, la situation était à peu près stable au cours de la même période. Cependant, l'on note une baisse drastique du taux de salarisation qui est passé de 63,9 % en 1983 à 22,1 % en 1993 dans l'industrie, et de 20,6 % à 12,6 % dans le commerce. Dans le secteur public, les mauvais résultats obtenus après la mise en application des PAS ont conduit en janvier et novembre 1993 à une double contraction salariale avec des taux atteignant au total 65 % dans les cas extrêmes¹⁶. Comme on le voit à la figure ci-dessous, l'effectif des salariés a baissé du début de la mise en œuvre des PAS en 1989 jusqu'en 1993, aussi bien dans le public que dans le privé, représenté par les salariés non déclarés.

Figure 22: Evolution de la distribution des salariés du secteur moderne par type, 1989/90-1997/98



Source : MINEFI/DSCN/SS ; Les comptes nationaux du Cameroun selon la SCN93, Volume 2, avril 1999.
NB : Les salariés non déclarés se retrouvent essentiellement dans le secteur privé.

Le désinvestissement de l'Etat a provoqué de nombreux licenciements, qui à leur tour, ont fait monter le chômage, comme le confirment des enquêtes réalisées en 1991 et en 1994 dans la ville de Yaoundé. En effet, il apparaît que 3 chômeurs sur quatre à Yaoundé exerçaient trois années plus tôt une activité, et plus de la moitié des travailleurs protégés¹⁷ sont devenus chômeurs en 1994. Le pouvoir d'achat baissant et l'inflation évoluant, les Camerounais vont s'enfoncer davantage dans la pauvreté¹⁸, avec pour corollaires la précarisation des emplois et le développement de l'informel.

Le vaste programme de déflation de la fonction publique s'est accompagné par la mise en place d'un programme de réinsertion à travers la création du Fonds National de l'Emploi (FNE) dans la dimension sociale de l'ajustement DSA. Le FNE, qui avait au départ pour mission l'aide à l'insertion des déflatés de la fonction publique et du secteur privé formel, est progressivement devenu à partir du milieu des années 1990 le principal organe public de promotion de l'emploi. Par la suite, les missions du FNE se sont étendues à l'orientation, le conseil et l'insertion des jeunes chercheurs d'emploi à travers des formations formelles ou sur le tas, l'appui à la création de micro projets individuels et le partenariat avec le secteur privé. Les résultats obtenus à travers cette structure sont loin de satisfaire la demande d'emploi, et le déséquilibre est allé croissant sur le marché du travail.

¹⁶ Aka Kouamé, IFORD-CEPED, 2001.

¹⁷ Salariés du formel bénéficiant de la protection sociale et de certaines indemnités.

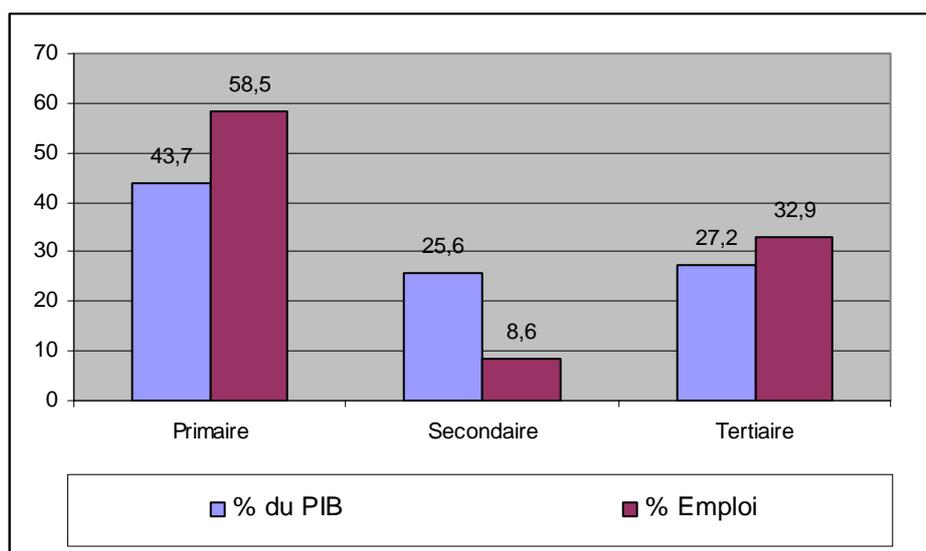
¹⁸ Le seuil de pauvreté est fixé à 148 000 en FCFA en 1996, d'après l'enquête ECAM qui estime à près de 6,5 millions de camerounais vivant en dessous du seuil de pauvreté.

1.2.3. Situation de l'emploi après la reprise économique en 1994

La dévaluation du Franc CFA qui a eu lieu en janvier 1994 a permis au Cameroun de renouer avec la croissance en relançant la compétitivité des filières agricoles. Des améliorations significatives ont été en effet enregistrées, dans un premier temps dans le secteur des exportations, et ensuite au niveau des finances publiques. A partir de 1997, le Produit Intérieur Brut réel croît à un rythme moyen d'environ 4,5 % par an, l'inflation restant modérée (environ 2 % par an). Pour l'année 2000/01, le Produit Intérieur Brut camerounais s'élève à 6 320 Milliards de F.CFA, ce qui représente la moitié de celui de la Communauté Économique et Monétaire d'Afrique Centrale, la CEMAC.

La croissance au Cameroun depuis 1994 est soutenue principalement par une augmentation de la demande intérieure et la relance des investissements publics. Après la reprise en 1994, la croissance n'est cependant pas encore suffisante pour engendrer une création significative d'emplois. Tout au plus elle se traduit par une stabilisation des effectifs au niveau des secteurs public et privé formel. En effet, les investissements productifs demeurent encore très faibles pour impulser un véritable changement sur le marché du travail, les nouvelles entreprises qui se créent, évoluant beaucoup plus dans les services, en particulier dans le commerce de gros et de détail et les activités de services aux entreprises. Notons que ces secteurs n'ont cependant pas un grand impact sur la création d'emplois décents.

Figure 23: Répartition sectorielle du PIB et de l'emploi en 2001



Source : DSCN

Les enquêtes camerounaises auprès des ménages réalisées en 1996 et en 2001 permettent de constater que le chômage a légèrement baissé de 0,6 points entre ces deux dates, passant de 8,1 % à 7,5 %. Lorsqu'on prend en compte les personnes qui pour une raison ou une autre ne sont plus activement engagées dans un processus de recherche d'emploi (chômeurs découragés) on se retrouve en 2001 avec un taux de chômage élargi évalué à 16,6 % au niveau national et 32,3 % en milieu urbain. Les villes de Yaoundé et de Douala, respectivement capitale politique et capitale économique, enregistrent des taux de chômage de 21,5 % et 25,6 % en 2001. On note une montée du chômage à Douala entre 1996 et 2001 (voir tableau 1.2). Cette hausse du chômage à Douala, qui fait opposition à la baisse constatée au niveau national, serait la conséquence d'un fort taux de migration des populations en provenance d'autres localités du pays vers la ville de Douala, capitale économique et principal pourvoyeur d'emplois non agricoles. Entre 1996 et 2001, les taux d'activités ont augmenté de 2 points pour se situer à environ 71,3 %, tandis que le rapport emploi-population connaissait une hausse d'environ 3 points pour se situer à 66 % environ en 2001.

L'évolution des chiffres de l'emploi depuis la fin de la crise économique doit s'interpréter avec prudence car il se peut que ces évolutions ne soient pas signe d'une amélioration de la situation de l'emploi. Les chiffres peuvent plutôt traduire une détérioration des conditions de vie des ménages,

qui doivent alors adopter de nouvelles stratégies de survie, quitte à s'engager dans des emplois précaires et s'excluant alors du groupe des chômeurs tel que défini par le BIT. Ainsi, c'est la persistance de la pauvreté qui serait la cause de la légère baisse de chômage observée¹⁹. En effet les résultats de l'enquête ECAM de 1996 montrent que le chômage était plus élevé parmi la population aisée (12,1 %), que parmi les pauvres²⁰ (8,0 %). De plus le chômage n'est en réalité qu'une des manifestations de la crise de l'emploi qui se traduit par l'importance du sous-emploi. L'absence des chiffres du sous-emploi²¹ dans les résultats d'enquêtes rend assez difficile l'analyse de cet indicateur pourtant utile comme complément à l'étude du chômage. Le constat qui se dégage généralement sur le marché est que très souvent, les individus travaillent en deçà de leurs capacités productives, ce qui ne favorise pas du tout la productivité qui pourrait soutenir la croissance et impulser la création d'emplois décents.

Tableau 6: Evolution du taux de chômage au sens du BIT entre 1996 et 2001

	Enquête	
	ECAM 1996	ECAM 2001
Taux de chômage (National)	8,1%	7,5
Taux de chômage à Yaoundé	30,6%	21,5%
Taux de chômage à Douala	23,6%	25,6%

Source : INS/ECAM 1996 et ECAM 2001. (Population âgée de 15 ans et plus)

Malgré la reprise économique enregistrée en 1994, plusieurs problèmes se posent avec acuité au Cameroun. La trésorerie de l'Etat demeure très insuffisante, et ne permet pas de faire face aux seules charges courantes. Le service de la dette publique intérieure ou extérieure ne peut être convenablement assuré. En ce qui concerne la dette extérieure, les relations avec les partenaires deviennent difficiles, avec l'accumulation des arriérés de paiements. Le pays est alors conduit à négocier de nouveaux accords avec les institutions de Brettons Wood.

Depuis juillet 1997, date de la signature d'une FASR, Facilité d'Ajustement Structurel Renforcée triennal (juillet 1997 / juin 2000) avec le Fonds Monétaire International (FMI), le pays a accompli de réels efforts d'ajustement. Une nouvelle FRPC, Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et la Croissance, signée avec le FMI en décembre 2000 pour 3 ans (octobre 2000 / septembre 2003) ainsi que le troisième crédit d'ajustement structurel de la Banque Mondiale permettent de poursuivre le soutien à la croissance et aux réformes structurelles, orientées désormais vers la lutte contre la pauvreté. L'éligibilité du pays à l'initiative renforcée d'allègement de la dette des Pays Pauvres très endettés ouvre des perspectives nouvelles pour le pays, grâce aux économies budgétaires mobilisables à partir du point de décision que le Cameroun a pu franchir dès le mois d'octobre 2000.

Les réformes structurelles sont destinées, dans un souci d'efficacité, à libéraliser certains secteurs, notamment via un programme de privatisations, et à stimuler l'initiative privée. Les privatisations de la Socapalm, de Camsuco, d'Hévécam, de Camrail et de la Sonel (Electricité) ont ainsi déjà été menées à terme. La libéralisation du secteur des télécommunications a conduit à l'attribution de deux licences de téléphonie mobile. Reste à présent à accélérer le processus de privatisation d'entreprises stratégiques: SNEC (eau), Camtel (téléphonie fixe), CDC (agro-industrie) et CAMAIR (transport aérien). Le succès enregistré par la téléphonie mobile a permis de créer des emplois tant dans le formel que dans l'informel parmi les jeunes, avec les cabines mobiles d'appel téléphonique et la vente des cartes prépayées.

En gros, la reprise économique ne s'est pas traduite par une amélioration significative des conditions de vie des populations. La pauvreté touche encore près de 4 camerounais sur 10, qui disposent de moins de 232 547 francs CFA²² par an pour subvenir à leurs besoins essentiels. L'emploi

¹⁹ André Rosanvallon, Cadrage stratégique de la politique de l'emploi au Cameroun, décembre 2002.

²⁰ Les pauvres sont dans des situations d'emploi précaire ou de sous-emploi, et de ce fait, ne peuvent pas être enregistrés en tant que chômeurs.

²¹ Le sous-emploi n'est appréhendé dans les enquêtes que par le nombre d'heure de travail effectué involontairement.

²² Ce seuil de pauvreté est équivalent à 637 francs CFA par jour et par équivalent adulte, soit à peu près un dollar américain de 2001.

se crée peu face à la forte demande, et le chômage ne recule pas véritablement. Cependant, l'ensemble des réformes entreprises au plan macro-économique avec notamment l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative PPTE aura pour but de donner une nouvelle dynamique à l'économie nationale et d'impulser le développement de l'emploi.

1.3 Cadre institutionnel et marché du travail

Les processus d'entrées des jeunes dans la vie active se sont profondément modifiés au Cameroun depuis les années quatre-vingt-dix, période des grandes transitions politiques et de la grande récession économique.

L'insertion professionnelle, comme période d'entrée dans la vie active, comme processus de transition de la scolarité vers l'activité, s'est fortement allongée et complexifiée sous l'effet conjugué de plusieurs facteurs: diminution des emplois, fort recul des investissements, multiplication des formes de chômage de longue durée pour les primo demandeurs d'emploi, précarité de l'emploi dans le secteur informel en pleine expansion, inadéquation entre formation et emploi. La conjonction de ces facteurs génère des itinéraires composites qui s'éloignent du modèle traditionnel de l'accès direct ou rapide à l'emploi stable.

L'environnement institutionnel dans lequel ces jeunes sont amenés à s'insérer sur le marché de l'emploi présente des particularités et des difficultés, qu'il convient de présenter dans un cadre général.

1.3.1 Le système éducatif camerounais

Le système éducatif constitue un élément important de la problématique nationale de développement économique et social, et en particulier de l'emploi, dans les pays africains en général, le Cameroun ne faisant évidemment pas exception. Les relations entre l'emploi et le système d'éducation et de formation sont en fait complexes et multiformes.

1.3.1.1 Son organisation

Le système éducatif formel camerounais comprend deux sous-systèmes : le sous-système francophone et le sous-système anglophone. En plus de l'enseignement supérieur qui est commun, chaque sous-système se compose de cinq niveaux d'enseignement (le préscolaire, le primaire, le post primaire, le secondaire et le normal) sanctionné chacun par l'obtention d'un diplôme à l'exception du préscolaire.

1.3.1.2 Son fonctionnement

L'enseignement maternel est le premier niveau; il dure généralement 2 ans, même si dans un certain nombre de cas, cette durée peut aller jusqu'à 3 ans. Ce premier niveau d'enseignement prépare tout juste les tout petits à s'intégrer dans une vie scolaire active au niveau du primaire.

L'enseignement primaire quant à lui dure 6 ans dans le sous-système francophone et 7 ans pour le sous-système anglophone, et prépare au certificat d'études primaire et élémentaire. Ce niveau d'études permet aux individus de s'initier à la lecture, à l'écriture, au calcul et à la connaissance de la vie civique.

Si la durée totale de l'enseignement secondaire général est la même dans les deux sous-systèmes (7 ans), celui-ci se décompose différemment en sous-cycles (5 années d'études pour le premier cycle puis 2 années pour le second dans le sous-système anglophone ; 4 années pour le premier cycle puis 3 années pour le sous-système francophone). L'enseignement technique se décompose en deux cycles de 4 et 3 années d'études respectivement. L'enseignement post-primaire récupère une partie des élèves sortant du primaire pour une formation d'une durée totale de deux ans ; il offre la possibilité aux sortants de ce cycle d'intégrer l'enseignement technique. Le premier cycle secondaire général est sanctionné par le BEPC dans le sous-système francophone et par le General

Certificate of Education Ordinary Level (GCE O Level) dans le sous-système anglophone. Le second cycle est sanctionné par le Baccalauréat dans le système francophone et par le General Certificate of Education Advanced Level (GCE A Level) dans le sous-système anglophone. L'accès à l'enseignement supérieur est libre pour les titulaires du baccalauréat ou du GCE A Level, mais l'accès aux écoles de formation de la fonction publique (ainsi qu'à certains établissements privés) est subordonné à la réussite à un concours.

Enfin, il convient de noter que le sous-système anglophone est principalement localisé dans les provinces du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, mais on trouve aussi des établissements qui suivent la formule anglophone dans certaines localités (notamment les grandes villes dont Douala et Yaoundé) en dehors de ces deux provinces. Le sous-système francophone est largement majoritaire dans les huit autres provinces. L'enseignement supérieur est dispensé dans six universités d'Etat ainsi que dans un certain nombre d'institutions privées.

1.3.1.3 L'évolution des effectifs scolarisés par niveau et type d'enseignement

Le système a connu une évolution des effectifs assez différenciée selon les différents niveaux et types d'enseignement, comme le montre le tableau ci-après :

Tableau 7: Evolution des effectifs scolarisés par niveau et type d'enseignement

Niveau d'enseignement	1985/86	1990/91	1995/96	1996/97	1997/98	1998/99	1999/00	2000/01	2001/02	2002/03
Pré-scolaire	73 571	93 605	81 504	87 318	91 708	103 908	113 648	125 674	135 996	138 716
Public	58 971	45 642	45 642	45 405	44 020	47 798	48 869	52 783	51 539	52 570
Privé	34 634	35 862	41 913	47 688	56 110	64 779	72 891	84 457	84 457	86 146
Primaire	1 705 319	1 964 146	1 874 873	1 931 129	2 023 809	2 133 707	2 237 083	2 689 052	2 723 371	2 798 523
Public	1 473 110	1 443 652	1 448 652	1 448 347	1 477 381	1 557 606	1 610 700	1 963 008	2 084 562	2 142 086
Privé	491 037	431 221	482 782	482 782	546 428	576 101	626 383	726 044	638 809	656 437
Secondaire général	260 158	409 729	480 190	484 461	500 222	504 677	554 830	618 283	618 147	669 129
1 ^{er} Cycle		270 445	316 925	319 744	330 147	333 087	366 188	438 283	467 520	504 586
Public		164 971	225 017	220 623	244 309	246 484	263 655	311 181	326 613	354 666
Privé		105 474	91 908	99 121	85 838	86 603	102 533	127 102	138 907	149 920
2 nd cycle		139 320	163 265	164 717	170 075	171 590	188 642	179 000	150 627	164 543
Public		84 985	115 918	113 655	125 856	126 977	135 822	127 090	107 012	116 899
Privé		54 335	47 347	51 062	44 220	44 613	52 820	51 910	43 615	47 644
Post primaire (public)		13 357	8 033	11 277	13 769	14 202	15 834	17 464	15 625	13 875
Secondaire technique		90 051	108 519	108 020	112 085	122 122	143 839	146 469	141 757	137 044
1 ^{er} Cycle		65 737	79 219	78 855	81 822	89 149	106 687	107 134	104 572	102 009
Public		26 952	49 116	48 890	50 730	56 164	67 213	62 138	66 887	65 248
Privé		38 785	30 103	29 865	31 092	32 985	39 474	44 996	37 685	36 761
2 nd cycle		24 314	29 300	29 165	30 263	32 973	37 152	39 335	37 185	35 035
Public		9 969	18 166	18 082	18 763	20 773	23 406	22 814	19 509	18 381
Privé		14 345	11 134	11 083	11 500	12 200	13 746	15 521	17 576	16 654
Normal	-	-	-	5 339	7 080	9 402	9 521	12 732	9 605	9 739
Supérieur							65 677	68 311	77 705	
Public	14 293	29 457	38 145	38 674	49 265	60 534	59 260	63 135	71 091	
Privé	-	-	-	-	-	-	6 417	5 176	6 616	7 213

Source : Mineduc/ DPOS/ SDP et Minesup

Le tableau ci-dessus nous donne une vision globale de la dynamique des effectifs scolarisés dans le système éducatif. Sur la période 1995-2000, il y a eu une augmentation continue du nombre des effectifs dans la quasi-totalité des niveaux d'enseignement, les taux de croissance des effectifs les plus élevés se trouvant dans l'enseignement privé. De 2001 à 2003, on note un ralentissement de la croissance des effectifs. Les données de cette période sont pour la plupart des estimations. L'enseignement supérieur est en pleine expansion, car ses effectifs allant sans cesse croissant, il doit

s'adapter afin de rendre ses programmes de formation plus aptes et plus qualifiants pour les jeunes, employés de demain.

Depuis 1999, le taux brut de scolarisation s'est amélioré, en particulier au niveau de l'enseignement primaire, traduisant ainsi une double évolution (voir tableau 28 en annexe sur les taux d'évolution des effectifs) :

- Du taux d'accès au primaire qui est estimé se situer en 2002 à 94,6 % dans le sous-système francophone, et à 92,9 % dans le sous-système anglophone. Sa progression depuis 1999 résulte de la gratuité décidée dans l'enseignement primaire public à la rentrée 2000. L'effet sur le marché du travail est de disposer d'une main d'œuvre instruite et apte à exprimer ses besoins et ses exigences. De plus, cette mesure contribue à diminuer le travail des enfants.
- Du taux d'achèvement qui progresse, mais qui reste faible; en 2002 le taux d'achèvement est estimé à 56 % dans le sous système francophone et à 74 % dans le sous-système anglophone, ce qui dénote une faible rétention au cours du cycle primaire (en particulier dans le sous-système francophone).

Cette faible rétention peut être due soit à la discontinuité éducative, soit aux redoublements qui sont de l'ordre de 27 % dans le sous-système francophone et de 16 % dans le sous-système anglophone, soit à la demande de scolarisation. Tous ces facteurs affectent négativement l'accès et la rétention des élèves, en particulier celle des filles. Ces facteurs négatifs sont spécialement présents dans les zones du nord et de l'est du pays.

1.3.2 Santé et marché du travail

L'environnement de la santé est caractérisé par la situation du VIH/Sida sur la population, en particulier sur la population économiquement active. Bien que les sources d'informations soient différentes, elles traduisent toutes une situation préoccupante au niveau de la population jeune.

Le Cameroun a, en 2000, un taux de prévalence du VIH/Sida estimé à 7,7 % par l'ONUSIDA dans la population adulte âgée de 15 à 49 ans en 1999, et 11 % en 2002, caractérisant ainsi des chiffres en évolution rapide. Mais la dernière enquête sur la démographie et la santé en 2004 a donné un taux de prévalence de 5,5 % sur l'ensemble du territoire national, les femmes étant plus infectées que les hommes (6,8 % contre 4,1 %). Dans la population jeune, ce taux est respectivement de 1,4 % pour la tranche 15-19 ans, 5,5 % pour la tranche 20-24 ans, 7,8 % pour la tranche 25-29 ans et 8,9 % pour la tranche 30-34 ans. Les jeunes femmes dans la tranche d'âge 20-29 ans ont un taux de prévalence plus de deux fois plus élevé que celui des hommes. Cette situation d'infection par le VIH/Sida a un impact significatif sur la scolarisation des jeunes et par conséquent sur leur formation et leur emploi futur. En effet, la disparition subite ou précoce d'un parent laisse les jeunes sans défense et ceux-ci se trouvent alors livrés à eux-mêmes. Lorsque les relations parentales (la famille) ne peuvent pas les prendre en charge ou lorsque qu'aucune structure publique n'est apte à les récupérer afin de leur assurer une scolarisation effective, ils n'ont pour seule issue que le travail et parfois la délinquance. Les statistiques disponibles ne nous permettent pas d'apprécier l'impact du VIH/sida sur la croissance de la population active.

Bien que ne disposant pas de statistiques sur l'impact direct du VIH/Sida sur la population active, il faut tout de même noter que de nombreuses politiques de lutte contre ce fléau sont mises en œuvre par le gouvernement, ceci dans le cadre des stratégies nationales de lutte contre le VIH/Sida. Ces stratégies sont menées par le Comité National de Lutte contre le Sida. Au sein des groupement des travailleurs, il existe des associations dont les objectifs sont de sensibiliser les employés et aussi de jouer le rôle d'accompagnement des travailleurs atteint du VIH/Sida, afin qu'ils ne soient pas mis en marge de leur emploi.

1.3.3 Le système national de l'emploi

« Tout homme a le droit et le devoir de travailler » stipule la constitution camerounaise dans son préambule. Cette proclamation est conforme à la déclaration universelle des droits de l'homme à laquelle le Cameroun a souscrit. L'importance de la politique de l'emploi est clairement exprimée

dans la convention 122 des normes internationales du travail, bien que celle-ci ne soit pas encore ratifiée par le Cameroun.

1.3.3.1 La politique nationale de l'emploi

La mise en œuvre d'actions pertinentes en matière d'emploi et de formation se heurte à une difficulté majeure qui tient en l'absence de politique globale dans ce domaine. Une telle politique ne peut se limiter à un ensemble de mesures curatives de lutte contre le chômage. Elle appelle une approche à la fois sociale et économique. Il s'agit de rendre complémentaires, d'une part des objectifs de solidarité visant en particulier l'insertion des plus défavorisés à partir d'activités génératrices de revenus pour sortir de la pauvreté, avec d'autre part des objectifs de compétitivité et d'efficacité pour faire de l'emploi et de la formation des variables actives d'une croissance endogène auto-entretenu.

Trois axes apparaissent prioritairement dans le contexte du Cameroun. Ils visent :

- à rendre l'environnement favorable à la création et à la promotion des emplois ;
- à l'amélioration du système d'information sur l'emploi et la formation pour en faire des outils efficaces d'aide à la décision ;
- à définir les éléments d'une politique active de l'emploi.

1.3.3.2 Les institutions en charge de l'emploi au Cameroun

Au Cameroun, plusieurs départements ministériels, institutions privées et ONG concourent à la promotion de l'emploi. Parmi les ministères issus du dernier gouvernement du 8 décembre 2004 et dont les fonctions et les missions ont des liens avec l'éducation, la formation et l'emploi, nous avons :

- Le ministère de l'emploi et de la formation professionnelle est chargé de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique nationale en matière d'emploi, de formation et d'insertion professionnelle.²³
- Le ministère du travail et de la prévoyance sociale est chargé de la préparation, de la mise en œuvre et de l'évaluation de la politique et des programmes de l'Etat dans les domaines des relations professionnelles, du statut des travailleurs et de la prévoyance sociale. A ce titre, il est responsable du contrôle de l'application du code du travail et des conventions internationales ratifiées par le Cameroun ayant trait au travail ; et de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique de prévoyance sociale. Il assure également la tutelle de Caisse Nationale de Prévoyance Sociale.
- Le ministère de l'éducation de base qui est chargé de la préparation, de la mise en œuvre et de l'évaluation de la politique de l'Etat en matière d'éducation de base.
- Le ministère des enseignements secondaires est chargé de l'élaboration, de la mise en œuvre et de l'évaluation de la politique de l'Etat en matière d'enseignement secondaire général, technique et normal.
- Le ministère de l'enseignement supérieur est chargé de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique du gouvernement en matière d'enseignement supérieur, ainsi que de l'organisation, du fonctionnement et du contrôle pédagogique de l'enseignement supérieur. Il étudie et propose au gouvernement les voies et moyens visant à l'adaptation en permanence du système d'enseignement supérieur aux réalités économiques et sociales nationales, particulièrement en ce qui concerne l'adéquation de l'enseignement supérieur aux besoins de l'économie nationales.
- Le ministère de la jeunesse est chargé de la présentation et de la mise en œuvre de la politique de la nation dans le domaine de la jeunesse.²⁴

²³ A ce titre il est responsable de la préparation de la politique de l'emploi ; de la défense et de la promotion de l'emploi, de l'orientation et du placement de la main d'œuvre ; des études sur l'évolution de l'emploi et du marché du travail, des études sur l'évolution des qualifications des emplois ; de la conception et de l'organisation des activités de formation professionnelle rapide ; de la définition des normes d'organisation des systèmes d'apprentissage et de qualification professionnelle et du contrôle de leur respect ; de l'organisation et du suivi de l'insertion professionnelle des jeunes formés et de l'organisation des activités de recyclage ou de requalification pour les travailleurs ayant perdu leur emploi.

²⁴ A ce titre, il est responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre des stratégies appropriées pour faciliter la contribution de la jeunesse au développement du pays et à la promotion des valeurs de la paix, de travail, de

- Le ministère de la promotion de la femme et de la famille est chargé de l'élaboration et de la mise en œuvre des mesures relatives au respect des droits de la femme camerounaise dans la société, à la disparition de toute discrimination à l'égard de la femme et à l'accroissement des garanties d'égalité dans les domaines politique, économique, social et culturel ; il est également chargé de la mise en œuvre de la politique nationale en matière de famille.

Aucune donnée statistique n'est disponible sur l'évaluation des activités de ces différents ministères du fait de leur mise en place récente. La définition et la mise en œuvre de la politique de l'emploi relève de la compétence du ministère de l'emploi et de la formation professionnelle, qui a été réorganisé récemment par le décret n° 98/150 du 24 juillet 1998 afin de le rendre apte à accomplir sa mission. Selon ce décret, la définition, le suivi, l'exécution et l'évaluation de la politique nationale de l'emploi relèvent de la compétence de la Direction de l'Emploi. Cette Direction est en outre chargée d'agréer les bureaux ou offices privés de placement des travailleurs et de veiller au respect de la réglementation par ces bureaux privés.

Il convient tout de même de signaler qu'il n'existe pas encore de déclaration officielle de politique nationale de l'emploi. Cette dernière, en cours d'approbation, aura pour but de «rechercher le plein emploi grâce à une croissance économique à forte intensité de main-d'œuvre en conformité avec la dignité humaine et le respect des droits fondamentaux de l'homme ». A court terme, l'objectif de la politique nationale de l'emploi sera de créer un environnement politique et économique propice à l'essor de l'emploi, de lutter contre le chômage, notamment celui des jeunes diplômés, d'accroître la productivité et les revenus en milieu rural et dans le secteur informel. A moyen et long terme, la politique nationale de l'emploi visera à endiguer le chômage et à lutter contre la pauvreté et l'exclusion par la création d'emplois hautement qualifiés et productifs.

Sur le plan opérationnel, la mise en œuvre de la politique nationale de l'emploi est assurée par les services provinciaux de l'emploi, le fonds national de l'emploi, l'observatoire national de l'emploi et les structures privées agréées (voir encadré).

1.3.3.3 Les mesures de la politique de l'emploi

Dans sa stratégie de lutte contre le chômage, le gouvernement camerounais a pris des mesures législatives et réglementaires visant à sauver les emplois existants et à encourager toutes les initiatives de création de nouveaux emplois, salariés ou indépendants. En particulier, le Gouvernement a pris de nombreuses mesures pour soutenir et rendre plus flexible le marché du travail. Ces mesures concernent notamment la révision du code du travail, le code des investissements, et la création de la zone franche industrielle. Tout ceci dans le souci d'une plus grande libéralisation et déréglementation de l'économie afin de faciliter la création d'emplois. Ces mesures ont été prises dans le cadre de la mise en place des politiques du DRSP (Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté) avec les principaux bailleurs de fond que sont le FMI et la Banque Mondiale.

Le nouveau code du travail introduit les flexibilités nécessaires à la négociation entre employés et employeurs, avec entre autres les facilités de négociations salariales entre les employés et les employeurs, le règlement des différends de travail entre employeurs et employés qui est soumis de conciliation devant l'inspecteur du travail du ressort. Le nouveau code des investissements accorde des avantages aux entreprises pour les inciter à créer des emplois nouveaux. Ainsi le régime des PME est accordé aux entreprises qui créent au moins un emploi permanent pour des camerounais par tranche inférieure ou égale à cinq (5) millions de francs CFA d'investissements programmés par l'entreprise et dont au moins 35 % du capital est détenu par des camerounais ou des personnes morales de droit camerounais.

Le régime de la zone franche industrielle, particulier au code des investissements, a pour objectif de promouvoir de nouveaux investissements, de faciliter le développement des exportations et de créer de nouveaux emplois. L'arrêté ministériel portant application de l'ordonnance N° 90/001 du

démocratie et de solidarité ; de la prise en compte des préoccupations des jeunes dans les stratégies de développement dans les différents secteurs ; de l'insertion sociale des jeunes, ruraux et urbains ; de la promotion économique et sociale des jeunes et de leurs groupements ; de la coordination de l'action et du suivi des associations et mouvements de jeunesse.

29 janvier 1990 créant ce régime, fixe la réglementation en matière d'emploi et de formation professionnelle dans les zones franches industrielles et les points francs industriels. Cet arrêté stipule que le dossier d'agrément doit comporter une estimation de l'effectif du personnel réparti par catégories et profession selon la nationalité des travailleurs. A ceci doit être joint un plan de formation professionnel du personnel.

Encadré 1 : Les institutions du marché du travail au Cameroun

Les services provinciaux de l'emploi

Placées sous l'autorité du ministère de l'Emploi, du Travail et de la Prévoyance sociale, ces structures sont chargées au niveau local, de la mise en œuvre de la politique gouvernementale en matière d'emploi. Elles assurent dans leur province respective, la promotion de l'emploi dans les secteurs formel et informel. L'impact des activités de ces services n'est pas mesuré du fait de la non publication des rapports d'activité. Cependant, l'une des principales difficultés évoquées lors des rencontres, séminaires et colloques, est le manque de moyens d'action pour la réalisation de certaines activités.

Le Fonds National de l'Emploi (FNE)

Créé par décret n° 90/805 du 27/04/90, le FNE est l'instrument gouvernemental chargé de la mise en œuvre de la politique nationale de l'emploi. Il a pour mission la promotion de l'emploi sur l'ensemble du territoire camerounais. Le FNE permet aujourd'hui d'assurer la transparence et l'intermédiation sur le marché de l'emploi, de donner aux chômeurs des formations qualifiantes d'adaptation ou « sur le tas » pouvant leur permettre de s'insérer sur le marché de l'emploi et d'appuyer toutes les initiatives de création de microprojets individuels. Au dernier bilan du FNE couvrant la période 1991 au 31 Mars 2004, 173 438 candidats ont été accueillis et orientés vers des emplois salariés ou indépendants et 100 331 personnes ont été effectivement insérées par le biais du FNE. 41 881 personnes ont bénéficié de formations, dont 8342 en formation formelle et 33539 en formation sur le tas. 22036 projets ont été financés, ce qui a généré 34063 emplois aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain.

L'observatoire national de l'emploi et de la formation professionnelle

Afin d'améliorer la connaissance du marché de l'emploi au Cameroun, le Gouvernement a mis en place tout récemment un *Observatoire National de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (ONEFOP)* par arrêté n°007/PM du 13 février 2002. L'ONEFOP est un organe d'expertise et d'aide à la décision dans le cadre de la stratégie de lutte contre le chômage. A ce titre, il assiste le Ministre chargé des questions de l'emploi et de la formation professionnelle dans la mise en œuvre des politiques relevant de ces domaines :

- le suivi périodique de la conjoncture du marché de l'emploi ainsi que la connaissance de l'offre et de la demande de formation par l'élaboration des états des lieux relatifs ;
- l'identification des blocages et des potentialités en matière d'emploi et de formation professionnelle en vue de l'orientation des programmes d'appui concernant ces domaines, de manière à permettre une meilleure correspondance entre les besoins des utilisateurs actuels ou potentiels et les typologies des formations initiales ou permanentes à impulser.

Créé il y a 3 ans, l'ONEFOP est encore en phase d'organisation et de mise en fonctionnement. Toutes les parties membres de l'observatoire ont déjà désigné leurs représentants. L'ONEFOP a déjà tenu des réunions au cours desquelles un programme d'activité a été adopté, dont la mise en œuvre n'a pas encore démarré, faute de moyens financiers.

Les bureaux ou offices privés de placement agréés

Autorisés par le nouveau code du travail, leur mission est de rapprocher les offres et les demandes de travail, d'aider les chômeurs à trouver un emploi susceptible de leur convenir, de faciliter aux employeurs leur recrutement par rapport à des profils adaptés aux besoins de l'entreprise. Le Ministère de l'Emploi, du Travail et de la Prévoyance sociale a agréé à ce jour, un peu plus de 56 offices ou bureaux de placements des travailleurs et 160 entreprises exerçant des activités de travail temporaire. Plusieurs bureaux privés de placement fonctionnent encore en marge de la légalité, malgré la simplification des procédures administratives y afférentes. Les statistiques sur les activités de ces bureaux de placement ne sont pas disponibles.

1.3.4 La formation professionnelle

Si la formation professionnelle est une préoccupation ancienne du gouvernement camerounais, sa réglementation et sa diversification ont été renforcées par la loi n° 76/12 du 08 Juillet 1976. Ces textes créent officiellement la formation professionnelle initiale et continue. Celle-ci est qualifiée de «rapide» afin de souligner son adaptation au marché de l'emploi et sa faculté de réponse, dans les délais les plus brefs, aux besoins des entreprises. Elle diffère donc de la formation donnée par l'Education Nationale, soumise à des cycles plus longs, dont on sait aujourd'hui qu'elle ne répond plus, et ceci de manière imparfaite ou partielle, qu'après un très long temps de latence aux réalités socio-économiques. Cette législation jugée surannée doit s'ajuster au nouveau contexte socio-économique. Une nouvelle politique de l'orientation et de la formation professionnelle doit être élaborée afin de répondre à un certain nombre de questions notamment les mesures à prendre pour soutenir l'ajustement, les voies et moyens pour réformer et optimiser les infrastructures du système de formation, le choix des méthodes et moyens de formation, le financement de la formation professionnelle, les nouvelles filières de formation professionnelle à développer, la rénovation de l'apprentissage, etc.

1.3.5 Le système productif

1.3.5.1 Les entreprises

Le gouvernement camerounais a engagé un certain nombre d'actions visant à lever les obstacles qui entravent le développement du secteur privé et la création des entreprises, et de permettre au secteur privé de jouer le rôle de locomotive de la croissance et du développement économique. Ces actions portent d'une part sur l'assainissement de l'environnement macro-économique, et d'autre part sur la libéralisation et la simplification des procédures administratives et de la fiscalité.

Le gouvernement camerounais a également entrepris avec le concours des partenaires extérieurs, de doter le paysage des PME de nouveaux instruments d'appui plus conformes aux nouvelles orientations économiques libérales.

En plus des mesures d'assainissement de l'environnement macro-économique et des mesures de libéralisation des entreprises, des actions spécifiques sont conduites actuellement en direction des PME et sont coordonnées au sein du Programme Prioritaire de Promotion des PME (PPPP). Ce programme vise entre autres à favoriser la promotion du secteur privé à travers la création et le développement des PME, à créer les emplois et à renforcer les capacités de création d'entreprises par les femmes, les jeunes et les personnes handicapées.

1.3.5.2 Les investissements

La définition de la politique de promotion des investissements privés est du ressort du MINDIC à travers la direction du développement industriel. Cette direction est en outre chargée de l'évaluation et de l'adaptation du code des investissements, du suivi des activités de la Société Nationale d'Investissement (SNI), de l'office national des zones franches industrielles, des organismes de promotion industrielle ou des investissements, etc.

La mise en place d'un cadre incitatif, susceptible d'attirer les investissements privés a été rendue effective par le code des investissements, la loi sur les zones franches, le code du travail, la création d'une cellule de Gestion du code des investissements et l'office national des zones franches et la réforme fiscal-douanière.

Chapitre II : Le marché du travail des jeunes : Caractéristiques et évolutions

2.1. Situation d'activité des jeunes

Cette partie étudie principalement la participation des jeunes au marché du travail. La participation au marché du travail intègre la population active occupée et la population au chômage ou main d'œuvre inutilisée. Il s'agit de présenter les caractéristiques de la population active et en particulier de la population active des jeunes, ce qui permet déjà d'identifier les problèmes et les contraintes qui se posent en matière d'emploi des jeunes et de comprendre pourquoi le problème de l'emploi des jeunes est différent du problème de l'emploi en général. Il s'agit ensuite de caractériser le chômage des jeunes en le mettant en relation avec quelques variables pertinentes comme le niveau d'instruction, le sexe et le milieu de résidence, etc. Enfin, une attention particulière est accordée à la durée au chômage et aux stratégies d'insertion des jeunes sur un marché où l'offre d'emploi se fait de plus en plus rare.

2.1.1. Participation des jeunes au monde du travail

Au fil des années, la population active des jeunes au Cameroun ne cesse de croître et de prendre ainsi de l'importance. En 1996, sur une population des jeunes âgées de 15 à 24 ans estimées à 2,5 millions de personnes, 1,2 millions faisaient partie de la population active, soit un taux de participation de 47,6 %. Dans la population des jeunes, 40,7 % occupaient effectivement un emploi. De 1996 à 2001, du fait de par la croissance démographique, on a assisté à l'arrivée d'environ 377000 nouveaux jeunes sur le marché du travail faisant passer le taux d'activité à 49,9 %. Sur la période 1996-2001, on peut constater que la pression se fait de plus en plus sentir sur le marché du travail, avec l'arrivée en moyenne chaque année d'environ 75400 nouveaux jeunes. Face à une évolution de plus en plus pressante de l'offre de travail, la demande semble stagner.

Près d'un jeune camerounais sur deux participe au marché du travail. Ces jeunes qui se présentent sur le marché du travail sont pour la plupart des jeunes qui ont dû être contraints d'arrêter les études pour des raisons diverses dont principalement la pauvreté. Sur le marché du travail, ces jeunes se dirigent vers des emplois à caractère informel pour subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille.

Tableau 8: Evolution des taux d'activité selon le sexe et le milieu de résidence

	Sexe	Urbain			Rural			Ensemble		
		1987	1996	2001	1987	1996	2001	1987	1996	2001
15-24 ans (Jeunes BIT)	H	48,5	39,5	46,4	62,1	58,6	57,0	54,9	51,7	52,2
	F	23,4	19,6	30,4	48,6	56,2	60,2	37,4	43,8	47,8
	HF	36,4	29,6	38,4	54,4	57,3	58,7	45,7	47,6	49,9
25 ans et + (Adultes BIT)	H	90,6	87,6	87,2	92,1	91,2	93,4	91,6	90,0	91,1
	F	39,4	57,3	64,0	64,6	75,9	82,6	56,8	70,9	76,5
	HF	66,3	72,9	75,7	77,0	82,6	87,5	73,4	79,7	83,4

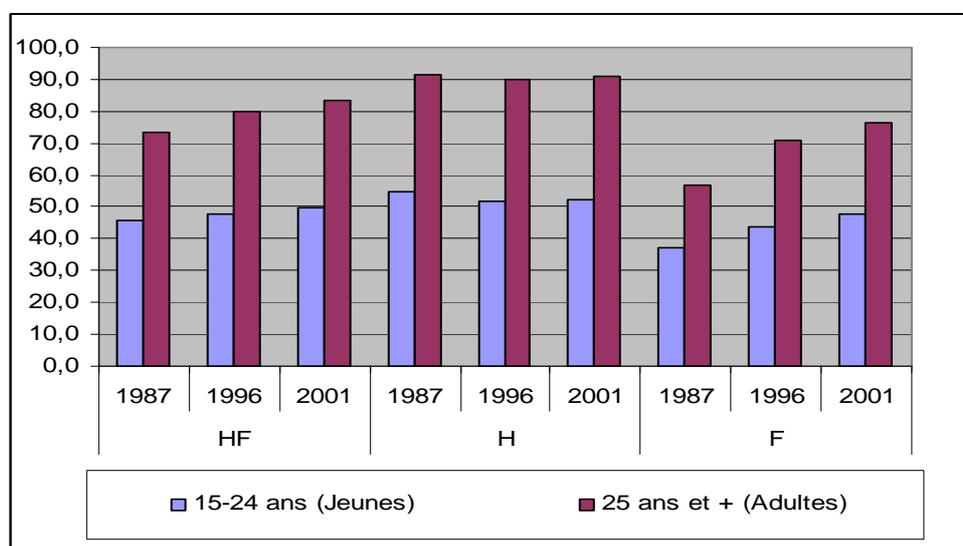
Source : RGPH 1987, ECAM 1996 ET ECAM 2001

Au niveau de la population dans son ensemble, entre 1996 et 2001, près de 1 409 000 camerounais se sont ajoutés à la population active âgée de 15 ans ou plus, faisant passer le taux d'activité de 68,3 % à 71,3 %. Si cette croissance de la population active s'explique en partie par l'arrivée de nouveaux jeunes sur le marché du travail, on note surtout l'arrivée sur le marché de

nombreuses personnes précédemment découragées²⁵ par la crise économique et les difficultés d'insertion. Ces personnes, encouragées par les signes flatteurs de la croissance économique, ont retrouvé l'espoir de s'insérer dans une activité. Les individus constituant cette main d'œuvre potentielle se sont positionnés dans une situation de recherche active d'emploi à défaut de s'insérer dans un emploi stable. Le taux de participation de la population adulte âgée de 25 ans ou plus a connu une hausse passant de 79,7 % en 1996 à 83,4 % en 2001. En valeur absolue, près de un million de personnes se sont ajoutées à la population active adulte.

Selon les statistiques par sexe, les jeunes hommes participent légèrement plus que les jeunes femmes au marché du travail. La participation des jeunes hommes se situe généralement autour de 52 %, un peu au dessus de celle des jeunes femmes qui est estimée à 49 % en 2001. Au sein de la population, les taux d'activité les plus élevés s'observent chez les jeunes hommes adultes âgés de 25 ans et plus, avec une participation au dessus de 90 %, de loin supérieur à celle des jeunes. Les hommes de cette tranche d'âge vivent généralement en situation maritale et doivent faire face à des charges familiales qui les obligerait à être plus actifs.

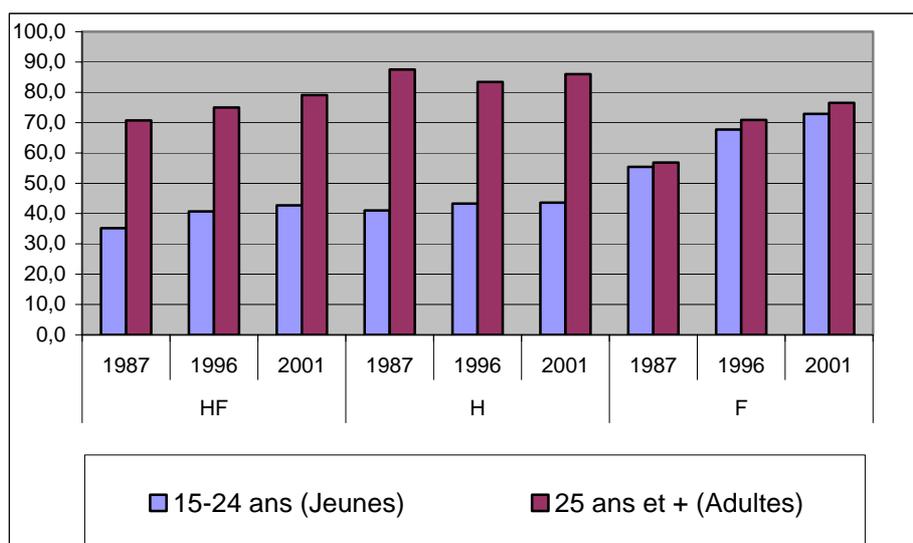
Figure 24: Structure et évolution de la population active par sexe et tranche d'âge



Source : RGPH 1987, ECAM 1996 ET ECAM 2001

²⁵ Ce sont des personnes qui n'étaient plus activement engagées dans un processus de recherche d'emploi mais qui étaient néanmoins disponible pour travailler. Ces individus sont enregistrés dans la population inactive selon le BIT.

Figure 25: Evolution du rapport emploi-population par sexe



Source : RGPH 1987, ECAM I et II / INS

Depuis 1987, on remarque que la population active des femmes ne cesse de s'accroître à un rythme plus soutenu que celui des hommes. Entre 1996 et 2001 par exemple, on observe une arrivée massive de près de 230 mille jeunes femmes sur le marché du travail alors que les jeunes hommes ne sont que 148 mille nouveaux arrivants. Le taux d'activité des jeunes femmes est passé de 43,8 % à 47,8 %, soit une hausse de 4 %. On notera aussi en particulier qu'au sein de la population adulte des femmes, les taux d'activités sont passés de 70,9 % à 76,5 % sur la période. Au sein de ce groupe d'âge, près de 515 mille femmes se sont ajoutées sur le marché du travail, parmi lesquelles une forte proportion de femmes précédemment inactives. Cette arrivée massive²⁶ des femmes sur le marché du travail doit être vue comme une évolution irréversible des mentalités avec l'émancipation progressive de la population féminine. Cette prise de conscience de la population féminine fait suite à l'importante crise économique que le pays a connue de la fin des années 1980 à la première moitié des années 1990. Avec les nombreuses pertes d'emploi et la baisse de revenu des ménages qui a suivi, les femmes se sont souvent retrouvées dans l'obligation de prendre une part active au revenu du ménage, ce qui s'est traduit par une prise de participation active au marché du travail, le plus souvent dans le secteur informel dans des petites activités génératrices de revenu.

Tableau 9: Evolution du rapport-emploi population selon le sexe et le milieu de résidence

	Sexe	Urbain			Rural			Ensemble		
		1987	1996	2001	1987	1996	2001	1987	1996	2001
15-24 ans (Jeunes BIT)	H	31,1	21,5	32,5	52,1	52,2	59,0	41,0	43,3	43,6
	F	12,3	16,5	19,2	44,4	52,5	59,0	30,1	38,2	41,8
	HF	22,0	19,0	25,9	47,7	52,3	59,0	35,2	40,7	42,7
25 ans et + (Adultes BIT)	H	83,4	0,0	75,8	89,9	89,1	93,1	87,5	83,4	86,0
	F	36,6	42,7	54,8	63,8	75,4	84,0	55,4	67,7	72,9
	HF	61,2	59,9	65,4	75,5	81,5	88,1	70,7	75,0	79,1

Source : RGPH 1987, ECAM 1996 ET ECAM 2001

De fortes disparités sont observées entre le milieu urbain et le milieu rural en termes de participation au monde du travail. Les taux d'activité des jeunes sont en 2001 de 38,4 % en milieu

²⁶ Il faut noter qu'au Cameroun la parité homme femme est à peu près de un pour un. Et donc il n'y a pas eu un effet de taille.

urbain et 58,7 % en milieu rural. Le rapport emploi-population est aussi plus élevé en milieu rural (59 %) qu'en milieu urbain où il est seulement de 26 %.

Les taux d'activités des jeunes en milieu rural au Cameroun sont particulièrement élevés, identiques à ceux observés dans les pays industrialisés. La comparaison s'arrête cependant au niveau des chiffres car les réalités ne sont pas les mêmes. Alors qu'en milieu urbain les jeunes gens prolongent encore leurs séjours sur les bancs de l'école pour acquérir un diplôme élevé et réduisant alors les taux d'activité, en milieu rural où sévit la pauvreté et la misère, les jeunes gens ne peuvent se permettre ce luxe et s'engagent très tôt dans des activités précaires de l'agriculture, très souvent, de subsistance. Notons qu'il est plus aisé de s'intégrer dans une activité agropastorale en milieu rural qu'en milieu urbain où l'exercice d'un emploi ne serait-ce qu'à titre indépendant nécessite de disposer d'un minimum de capital. En effet, en milieu rural, seule la possession de la terre est indispensable et celle-ci peut s'obtenir de droit²⁷ auprès des parents.

Dans les pays industrialisés, les jeunes qui se retrouvent sur le marché du travail ont généralement atteint un niveau d'études ou de formation qui leur permettent, plus aisément que dans les pays en développement, de s'intégrer sur le marché du travail. Au Cameroun, et particulièrement en milieu rural, la présence de nombreux jeunes demandeurs d'emploi s'expliquerait plutôt par la pauvreté, le manque de ressources minimales pour mettre en valeur les terres et un dysfonctionnement du système éducatif défavorable au milieu rural. Les taux de scolarisation les plus faibles se retrouvent en milieu rural, où pour des raisons d'ordre économique ou infrastructurel, les individus sont exclus ou s'auto-excluent du système éducatif.

La participation des jeunes femmes en milieu rural est particulièrement remarquable, souvent en raison de leur sous-scolarisation. Avec un taux de participation de 60,2 % en 2001, dont presque toutes sont en situation d'actives occupées, elles distancent leurs congénères vivant en milieu urbain de près de 30 %. Les taux d'activité particulièrement élevés chez les femmes vivant en milieu rural tiennent du rôle nourricier de la famille qui leur est dévolu dans cette partie du pays. En effet, entre 15 et 24 ans bon nombre des femmes vivant en milieu rural vivent maritalement. Dans ces régions, les hommes s'occupent des cultures de rente qui permettent de procurer un revenu à la famille et les femmes s'occupent des cultures vivrières principalement destinées à l'alimentation de la famille. A la différence des jeunes femmes vivant en milieu rural, les jeunes femmes vivant en milieu urbain sont plus scolarisées et entrent plus tardivement en union. Bénéficiant d'un plus grand soutien familial du fait de la prise de conscience des parents, plus éduqués, elles sont ainsi plus nombreuses en situation d'inactivité. Une partie d'entre elles est constituée de jeunes scolarisées en vue de l'obtention d'un diplôme leur permettant dans le meilleur des cas d'abstenir une meilleure situation et d'être plus indépendantes plus tard vis-à-vis de leurs conjoints masculins.

Environ deux tiers de la population active a un niveau d'instruction inférieur ou égal au primaire. Une bonne partie de cette population n'a pas achevé le primaire. En particulier, près de 31 % de la population active n'a pas eu accès à l'instruction formelle ou a effectué moins d'une année d'étude. Ce qui place ces individus en position défavorable par rapport à l'accès à une situation d'emploi salariée dans les segments protégés de l'emploi, où il est très souvent requis au minimum le certificat d'étude primaire et élémentaire. Notons cependant que les jeunes gens qui arrivent sur le marché du travail sont de plus en plus scolarisés, comme en témoigne le taux de scolarisation qui ne cessent de croître (Voir Tableau 7). Le problème cependant reste celui de la problématique dite de l'inadéquation entre le besoin de compétence des entreprises et l'offre de travailleurs ne disposant pas des profils recherchés. En effet, le système scolaire camerounais produit encore des diplômés majoritairement sans qualification malgré les volontés affichées de part et d'autre de réformer le système.

Pour les individus qui ont eu accès à l'instruction, la formation s'est faite en majorité dans les cycles d'enseignement général. Ces individus qui sortent du système scolaire à ce niveau ne sont pas encore compétitifs sur le marché du travail, car ils manquent de compétences professionnelles. Ce qui explique qu'une bonne partie des demandeurs d'emploi sont de plus en plus des jeunes diplômés du secondaire et du supérieur général (Lachaud, 1996). Des études économétriques montrent que les diplômés de l'enseignement technique et professionnel du secondaire et du supérieur prédisposeraient

²⁷ Chaque enfant qui naît a droit à sa part d'héritage qui se matérialise très souvent par la terre en milieu rural.

cependant les individus à un accès plus rapide sur le marché du travail et à une meilleure situation d'emploi dans les segments protégés (Lachaud-1996, et ECAM II-Rapport sur l'emploi).

Il convient enfin de remarquer que les femmes possèdent les niveaux d'instruction les plus bas. Environ 40 % d'entre elles n'ont pas eu accès à l'instruction formelle ou n'ont tout simplement pas pu achever leur première année d'étude. Cette remarque combinée aux blocages structurels explique la difficulté que les femmes éprouvent pour s'insérer dans une activité décente.

2.1.2. Le chômage des jeunes

Le chômage constitue un problème préoccupant de l'emploi des jeunes. Alors qu'il est évalué à environ 8 % de la population active totale, il touche près de 15 % des jeunes actifs, avec des écarts prononcés selon le sexe et le milieu de résidence. Les jeunes constituent ainsi la couche de la population qui tire le chômage vers le haut.

Les jeunes chômeurs représentent près de la moitié du total des chômeurs avec en milieu rural une proportion avoisinant les 60 % du total. Du fait de la pression démographique et du système scolaire inadéquat, les jeunes arrivent de plus en plus sur le marché du travail, mal armés pour affronter le monde du travail. En effet, la majorité des jeunes sont à la recherche d'un premier emploi et sont sans qualification professionnelle. Le niveau de formation inadaptée des jeunes camerounais ne facilite pas non plus leur accès à un emploi décent. Les segments précaires de l'emploi de l'économie informelle constituent un refuge par défaut pour les jeunes.

Tableau 10: Répartition par milieu de résidence et sexe du chômage des jeunes en 2001

Milieu	Sexe	Taux de chômage des jeunes (%)	Proportion de jeunes chômeurs par rapport au nombre total de jeunes	Proportion de jeunes chômeurs par rapport au nombre total de chômeurs
National	HF	14,4	7,2	48,7
	H	16,4	8,5	48,8
	F	12,5	6,0	48,6
Urbain	HF	32,6	12,5	45,8
	H	29,9	13,9	45,4
	F	36,8	11,2	46,2
Rural	HF	5,2	3,1	61,0
	H	7,1	4,0	62,2
	F	3,8	2,3	59,2

Source : ECAM II / INS

Par rapport aux adultes, les jeunes sont près de trois fois plus touchés par le chômage. Toute mesure visant à lutter efficacement contre le chômage passe inévitablement par la lutte contre le chômage des jeunes. En milieu rural en particulier, la situation est encore plus critique puisque le taux de chômage des jeunes est près de cinq fois plus élevé que celui des adultes. Les jeunes vivant en milieu rural, à la différence de leurs homologues vivant en milieu urbain, présentent des niveaux de scolarisation particulièrement bas. De plus, la structure agropastorale de l'emploi rural laisse peu d'opportunités aux jeunes gens qui sont en présence d'une offre peu diversifiée.

La monotonie de l'offre d'emploi en milieu rural est à l'origine de l'important exode rural observé. Cet exode rural qui prive l'emploi rural des bras dynamiques a de répercussions graves sur le niveau de production agricole et en particulier sur la production des cultures de rente (Cacao, Café, Coton) qui contribuent de façon appréciable dans les exportations du pays. Enfin, il faut noter que pratiquement en milieu rural, depuis la fin des années 1980, marquée par la chute des cours des matières premières agricoles, aucune politique viable n'a été menée en faveur de l'emploi. Les agences de promotion de l'emploi, même si elles disposent de quelques rares programmes conçus spécifiquement pour le milieu rural, interviennent beaucoup plus en milieu urbain où elles sont installées.

Tableau 11: Comparaison entre le chômage des jeunes et le chômage des adultes en 2001

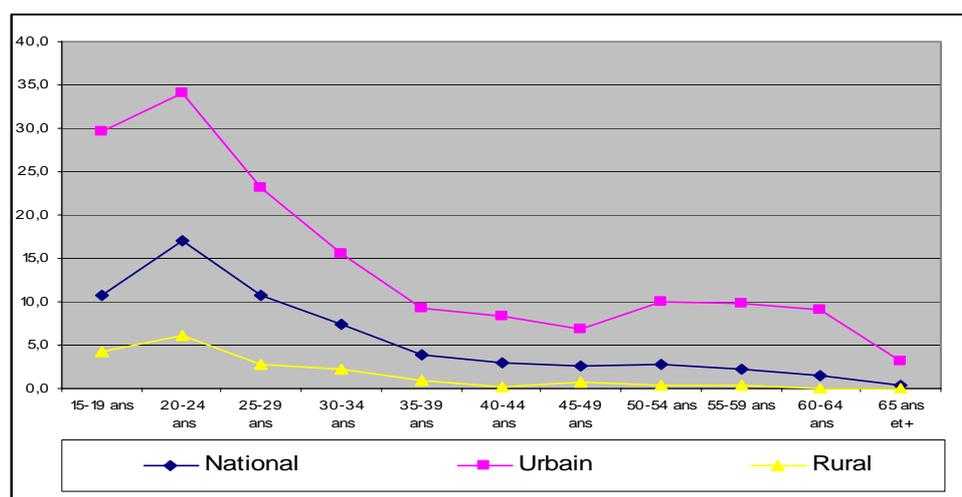
Milieu	Sexe	Taux de chômage des jeunes (%)	Taux de chômage des adultes (%)	Rapport entre le taux de chômage des jeunes et le taux de chômage des adultes
National	HF	14,4	5,1	2,8
	H	16,4	5,5	3,0
	F	12,5	4,7	2,7
Urbain	HF	32,6	13,7	2,4
	H	29,9	13,2	2,3
	F	36,8	14,4	2,6
Rural	HF	5,2	1,1	4,8
	H	7,1	1,3	5,5
	F	3,8	0,9	4,1

Source : ECAM II / INS

Le chômage décroît en général avec l'âge jusqu'aux âges avancés où les individus se retirent progressivement du marché du travail. On observe des taux de chômage élevés²⁸ pour les jeunes et diminuant au fur et à mesure que la tranche d'âge augmente. L'on observe aussi des taux de chômage très élevés pour les jeunes vivant en milieu urbain, et particulièrement plus prononcés pour les femmes, qui entre 20 et 24 ans, sont près de 39 % à être au chômage.

Dans l'ensemble, le niveau d'instruction ne semble pas être un atout pour échapper au chômage puisque les taux de chômage sont assez élevés dans les différents niveaux d'instruction et se situent au dessus de 28 % pour ceux qui sont allés à l'école contre 8 % pour ceux qui n'y ont pas eu accès²⁹. Ce phénomène a été aussi observé au Cameroun par Lachaud (1995). Pour les jeunes scolarisés, il s'expliquerait d'une part par le niveau d'instruction sans cesse croissant au sein de la population, mais aussi par la rotation des effectifs et une inadaptation du système éducatif aux besoins réels du marché. Un aperçu des taux de chômage des jeunes de 15 à 30 ans selon le niveau d'étude en 1994 dans la ville de Yaoundé, permet de constater que dans le supérieur près de 61 % des jeunes diplômés sont au chômage, qu'il soit de courte ou de longue durée (Lachaud 1996).

Figure 26: Courbe d'évolution du chômage par tranche d'âge



Source : ECAM II / INS

Le chômage touche davantage les jeunes femmes que les jeunes hommes en milieu rural, alors que c'est le contraire qui s'observe en milieu urbain. En milieu urbain, bon nombre de femmes qui se retrouvent dans les tâches ménagères ne sont pas comptabilisées dans la population active. De plus, si

²⁸ Le taux de chômage des jeunes vivant en milieu urbain est au dessus de la barre des 30%.

²⁹ Inack Inack, Kwayeb et Ndiffio, 1992.

les femmes sont moins touchées par le chômage que les hommes en milieu urbain, c'est tout simplement parce qu'en raison du découragement, elles sont moins nombreuses que les hommes à se présenter sur le marché de l'emploi. Les femmes sont en général défavorisées sur le marché du travail pour des raisons liées à leurs faibles niveaux d'instruction et de qualification, mais aussi du fait de barrières socio-culturelle à leur insertion dans le marché du travail.

Dans la population inactive au sens du BIT, on retrouve une forte proportion de personnes découragées qui ne sont pas engagées dans un processus de recherche active d'emploi. Parmi les jeunes inactifs au sens strict du BIT, les personnes découragées sont au nombre de 398488 dont près de 2/3 sont des femmes. Lorsque l'on considère le groupe constitué de chômeurs, au sens du BIT, et de personnes découragées, on note que sur trois individus pris dans ce groupe deux sont découragés. Le taux de chômage élargi qui intègre cette catégorie d'individus, culmine autour de 32 % au niveau national avec une ampleur impressionnante en milieu urbain (52,3 %). Il n'est pas alors surprenant que les tentatives d'amorce de l'économie nationale n'aient pas eu d'impact significatif sur le taux de chômage, ces individus constituant en effet une main d'œuvre potentielle dans l'attente du moindre signal positif pour chercher activement un emploi.

Tableau 12: Taux de chômage élargi³⁰ des jeunes par sexe et milieu de résidence en 2001

	Sexe			Rapport entre le nombre de jeunes découragés au nombre de jeunes chômeurs BIT		
	H	F	HF	H	F	HF
National	29,2	33,8	31,7	1,1	2,6	1,7
Urbain	43,0	62,5	52,3	0,8	1,9	1,3
Rural	19,1	19,2	19,1	2,1	5,0	3,3

Source: ECAM II / I.N.S

Au Cameroun, la particularité du système éducatif veut que ce soit après avoir dépassé l'âge de la jeunesse (au-delà des 25 ans) telle que définie par les Nations Unies que les nouveaux demandeurs d'emploi diplômés du supérieur font leur première entrée sur le marché du travail. C'est la raison pour laquelle au niveau national et particulièrement en milieu urbain, il est de plus en plus préconisé par les acteurs du marché du travail d'étendre la définition de jeunes aux personnes âgées de 25 à 34 ans. En effet, le système éducatif particulièrement inadéquat du pays oblige les individus à allonger leur parcours dans le système éducatif, quitte à engranger de nombreux diplômes pour espérer décrocher un emploi salarié dans le secteur public ou le secteur privé formel. Pour ces individus, qui représentent cependant une minorité de la population des jeunes, le chômage de file d'attente se pose avec acuité. Cette situation se manifeste par une rotation des effectifs, les individus étant obligés d'attendre face à une faible création d'emploi, qu'un poste puisse se libérer afin d'espérer trouver un emploi.

Le tableau 2.11 ci-dessous, issu de l'enquête camerounaise auprès des ménages réalisée par l'Institut National de la Statistique en 2001, caractérise les chômeurs selon la raison³¹ du chômage. Il permet de voir qu'à Yaoundé par exemple, le chômage touche davantage les primo-demandeurs qui représentent 67,0 % de l'ensemble des chômeurs, que les personnes ayant perdu précédemment leur emploi. Au niveau national, notons aussi que les primo demandeurs sont évalués à près de 73 % du total des chômeurs (voir tableau 33 en annexe), ce qui marque une arrivée de plus en plus grande des primo demandeurs sur le marché du travail. En effet, par rapport aux chiffres de 1994 (voir tableau 14), il y a eu une nette augmentation de la proportion de personnes à la recherche d'un premier emploi à Yaoundé (10,5 % de plus). La lecture de ce tableau permet aussi de constater que dans une ville comme Yaoundé (milieu urbain), l'âge moyen des chômeurs en situation de première insertion sur le

³⁰ Le terme élargi intègre en plus des chômeurs au sens du BIT, les personnes découragées.

³¹ Un tableau plus détaillé des raisons du chômage est présenté en annexes

marché du travail se situe au-delà des 25 ans ou plus. Les primo-demandeurs ont un niveau d'étude assez élevé puisqu'en moyenne, ils ont effectué 10,2 années d'études contre 8,9 années pour les seconds. L'âge moyen des chômeurs est de 26 ans chez les primo-demandeurs. La durée moyenne du chômage est la même dans les deux catégories de chômeurs. Ceci est la conséquence de la difficulté à accéder à un emploi décent sur le marché du travail, aussi bien pour les jeunes que pour les personnes ayant une expérience de l'emploi.

Tableau 13:Caractéristiques des chômeurs à Yaoundé en 2001

YAOUNDE				
		Pourcentage	Age moyen de la personne	Nombre moyen d'années études
Nouvelle Insertion	H	32,3	25,9	10,2
	F	34,7	26,4	10,1
	Ensemble	67,0	26,1	10,2
Perte Emploi	H	23,7	38,8	9,0
	F	9,3	31,6	8,8
	Ensemble	33,0	36,4	8,9
Ensemble	H	56,0	30,1	9,8
	F	44,0	27,3	9,9
	Ensemble	100	28,8	9,8

Source: ECAM II, INS

L'absence de réformes tangibles, ou plutôt l'inefficacité des quelques mesures mises en place, n'a pas véritablement fait bouger le chômage des jeunes entre 1996 et 2001. Entre les deux dates, le taux de chômage est pratiquement resté stable autour de 14,5 %. La création d'emploi, suite à la reprise économique depuis 1994, demeure encore insuffisante pour faire face à la pression de l'offre de travail sur le marché. Tout au plus, elle permet de maintenir un statu quo sur le marché de l'emploi des jeunes. En l'absence d'une véritable politique d'investissement productif, la situation ne devrait pas beaucoup évoluer dans les prochaines années.

2.1.3. Durée du chômage et stratégie d'insertion

2.1.3.1. Durée du chômage

Les difficultés que l'économie du pays éprouve à créer des emplois font que les individus sont obligés de passer de longs mois au chômage. En général, il restent entre 6 et 12 mois au chômage avant de s'insérer dans un emploi. Au-delà, poussés par des difficultés diverses, pour échapper à la misère et ceci malgré le soutien familial, ils s'engagent dans une situation d'emploi, aussi précaire soit-elle. En effet, on observe qu'après une année passée au chômage, la proportion de chômeurs tend à diminuer progressivement.

L'insertion sur le marché du travail au Cameroun, et en particulier dans une situation d'emploi décent, se fait suivant un processus « de file d'attente ». Les demandeurs d'emploi doivent attendre qu'un poste de travail se libère sur le marché du travail pour pouvoir y postuler. Cette situation s'explique en particulier par le faible développement de l'investissement productif qui permettrait d'insuffler une dynamique à l'économie permettant la création d'emplois décents. On assiste plutôt au développement du commerce et des services qui s'accompagne d'une faible création d'emploi décent. En effet, les niveaux de rémunération sont très bas et les emplois ne bénéficient d'aucune protection sociale.

Les jeunes gens qui arrivent sur le marché du travail ne disposent pas, en général, des qualifications requises pour s'insérer dans les quelques postes disponibles. Mal armés pour affronter le marché de l'emploi, et face à l'inadaptation et à l'insuffisance des services offerts par les agences de promotion d'emploi, les jeunes passent relativement beaucoup de temps au chômage avant une

première insertion. L'enquête 1-2-3 réalisé sur l'emploi et le secteur informel en 1994 en milieu urbain révèle que les jeunes mettent en moyenne 41 semaines au chômage avant de trouver un premier emploi.

Tableau 14: Caractéristiques des chômeurs à Yaoundé en 1994

		%	Age moyen	Nombre d'année d'étude	Durée moyenne du chômage (en semaines)	Volume hebdomadaire de travail souhaité	Prétentions salariales mensuelles en milliers de FCFA
Primo-demandeurs	H	28,0	25,3	12,0	37,6	42,4	62,3
	F	30,5	26,7	8,7	43,9	40,4	37,5
	Total	58,5	26,0	10,3	40,9	41,3	49,3
Perte d'emplois	H	32,1	37,4	7,5	45,7	46,9	53,9
	F	9,4	29,1	8,3	22,1	40,0	33,6
	Total	41,5	35,5	7,7	40,4	45,3	49,3
Ensemble	H	60,1	31,7	9,6	41,9	44,8	57,8
	F	39,9	27,3	8,6	38,8	40,3	36,5
	Total	100	30,0	9,2	40,7	43,0	49,3

Sources : DIAL/DSCN (Enquête1-2-3) 1993 et 1994

Par rapport aux adultes, en situation de chômage, on note qu'en général les délais d'insertion sont les mêmes (environ 40 semaines). Ainsi donc, la durée au chômage des jeunes ne serait pas un problème propre à ce groupe d'âge, mais un problème qui se pose à un niveau plus global sur le marché du travail camerounais marqué par la faible création de nouveaux emplois. Ici et de manière accentuée, les individus une fois en situation de chômage doivent s'inscrire dans une longue file d'attente avant d'espérer une probable insertion. Les résultats de l'ECAM II montrent que plus de 30 % d'individus déclarent être au chômage depuis plus de deux ans. C'est la raison pour laquelle une certaine catégorie de jeunes, vivant particulièrement en milieu urbain, choisit à un moment donné d'effectuer de longues études dans le but d'obtenir de nombreux diplômes, dans l'espoir de se mettre en pôle position pour pouvoir décrocher un emploi. Pour ces jeunes adultes, l'entrée sur le marché du travail se fait delà des 25 ans et avec des niveaux d'étude du supérieur. En effet, nous signalons que près de la moitié des diplômés du supérieur ont entre 25 et 30 ans (24455 sur 51815 en 2001).

Tableau 15: Répartition des chômeurs selon la durée au chômage en 2001

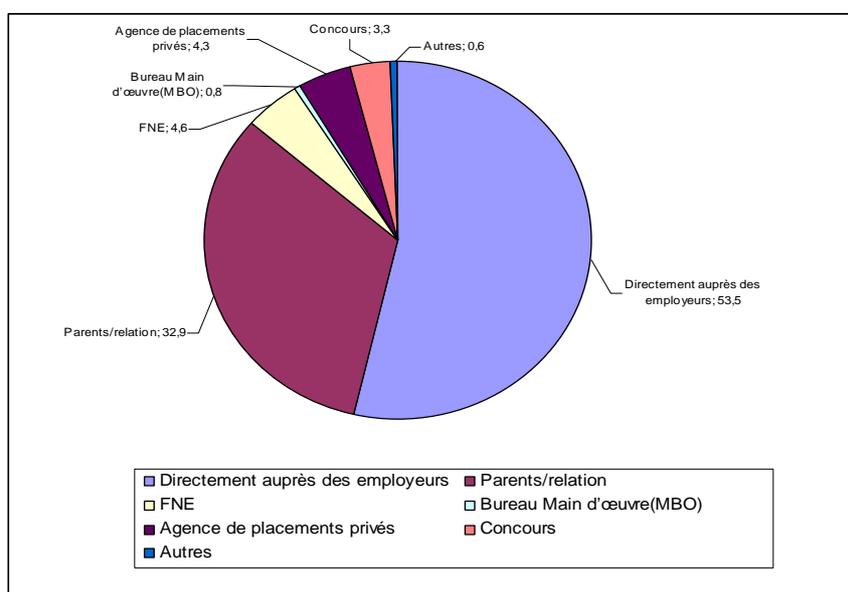
Durée au Chômage	Effectif	%
Moins de 6 mois	35 958	7,5
6 à 11 mois	72 999	15,3
12 à 17 mois	62 063	13,0
18 à 23 mois	106 377	22,2
24 à 29 mois	37 642	7,9
30 à 35 mois	28 890	6,0
36 à 47 mois	45 112	9,4
48 à 59 mois	23 306	4,9
60 à 71 mois	19 117	4,0
71è mois et plus	47 039	9,8
Total	478 503	100,0

Source : ECAM II / INS

2.1.3.2. Stratégie d'insertion

Au Cameroun, que ce soit pour les personnes en quête d'un premier emploi ou pour les individus ayant perdu précédemment leur emploi, les individus font initialement une recherche d'emploi directement auprès des employeurs³². Par la suite, les difficultés à s'insérer dans un emploi décent avec les contraintes rencontrées sur le marché du travail les obligent à passer par les relations³³ amicales ou familiales. Lorsque les individus ont épuisé ces deux cartes (employeurs et relations) sans succès, c'est uniquement à ce moment qu'ils se dirigent vers les agences publiques ou privées de placement. On note particulièrement que le pourcentage de personnes qui fréquentent les deux types d'agence de placement est presque le même. En effet, 4,6 % de personnes interrogées déclarent rechercher un emploi par le canal du FNE qui est la principale agence publique de promotion de l'emploi et 4,3 % de personnes interrogées déclarent passer par le canal des agences privées de placement. Enfin, quelques individus disposant d'un niveau minimum d'études espèrent décrocher un emploi par le biais des concours administratifs.

Figure 27: Répartition³⁴ des chômeurs selon le canal de recherche d'emploi en 2001



Source ECAM II, INS

La stratégie adoptée par les camerounais dans la recherche d'un emploi paraît pour un début tout à fait classique, mais par la suite on se rend bien compte qu'il y a comme un manque de confiance dans le système. Le manque de transparence du système perçu par les individus les oblige à contourner les procédures officielles en y introduisant un paramètre subjectif d'appréciation qui est celui des relations amicales ou familiales. Il apparaît à ce niveau que l'aléa moral est d'autant plus renforcé que les individus jugent que sur le marché il y a asymétrie d'informations. Ainsi, c'est en passant par le parent ou par une connaissance que l'on est plus sûr d'avoir la bonne information, de frapper à la bonne porte et si possible d'influencer le choix de l'employeur. Les individus n'utilisent le canal des agences de promotion de l'emploi que dans le cas de l'échec et du découragement et ceci sans aucune conviction. En effet, il est perçu dans l'opinion publique que même dans ces agences de placement, les meilleurs postes sont réservés aux connaissances.

Pour les diplômés de l'enseignement supérieur notamment, les concours administratifs sont perçus comme la principale opportunité pour décrocher un emploi décent. Dans le privé, les rémunérations ne sont pas toujours proportionnelles au niveau d'étude et à niveaux de qualification

³² Environ 54% de personnes font directement une recherche d'emploi auprès des employeurs.

³³ La recherche de l'emploi par les relations personnelles ou familiales viennent en seconde position de la stratégie de recherche d'emploi avec près de 33% de personnes qui déclarent y faire recours.

³⁴ Les questions ont été posées de façon exclusives comme si un même individu ne pouvait utiliser plusieurs canaux de recherche d'emploi.

égales, les revenus sont très disparates. Ce qui n'est pas le cas dans la fonction publique où à l'exception de certains corps privilégiés comme les forces armées ou la magistrature, les salaires sont calculés sur la même base. De nombreux jeunes qui prolongent leur durée de chômage ont un niveau d'études allant du secondaire au supérieur général, bénéficient du soutien familial et ont délibérément refusé d'exercer un emploi précaire dans l'espoir de décrocher un concours administratif.

Avec la situation difficile sur le marché du travail marqué par la rareté des nouveaux postes de travail, une bonne partie de jeunes a pris conscience que le salut réside dans l'auto emploi. C'est la raison pour laquelle on observe une arrivée de plus en plus poussée des jeunes dans l'informel qui représente environ 85 % du total des emplois au Cameroun. Si l'économie informelle est en majorité dominée par les jeunes d'un faible niveau d'instruction, on note depuis le début de la crise économique une arrivée de plus en plus pressante des jeunes diplômés dans cette partie de l'économie. La pression est d'autant plus forte que le secteur moderne se développe peu et crée très peu d'emploi par rapport à la forte demande qui ne cesse d'évoluer avec la croissance démographique.

2.2. Conditions d'activités des jeunes

2.2.1 Secteur d'activité des jeunes

Le secteur d'activité des jeunes est fortement marqué par l'opposition entre le secteur public (administration et entreprises publiques) et privé (entreprises privées) au secteur informel. L'âge moyen d'entrée dans la fonction publique camerounaise par voie officielle (pour la plupart par voie de recrutement et par voie de concours) varie entre 25 et 30 ans. Bien que l'emploi dans la fonction publique offre une meilleure garantie en termes d'allocations et prestations sociales, les contraintes économiques poussent les autorités politiques à réduire le personnel. Le secteur privé qui doit prendre le relais en créant de nouveaux emplois pour les jeunes de plus en plus nombreux à se présenter sur le marché de l'emploi, le fait dans une proportion moindre par rapport au taux de nouveaux arrivants sur le marché du travail. Seulement 12 % de jeunes travaillent dans le secteur privé formel, avec une plus forte proportion des hommes par rapport aux femmes. 1,8 % de jeunes travaillent dans le public. Le complément de jeunes en activité sur le marché du travail l'est dans le secteur informel soit 86,2 %.

Le tissu industriel camerounais, qui est fortement dominé par l'industrie agro-alimentaire, a connu de nombreuses difficultés pendant la grande période de crise.

La reprise de la croissance au Cameroun s'est effectuée avec de nombreuses contraintes des bailleurs de fonds. Bon nombre de structures publiques et parapubliques ont été privatisées afin de les rendre plus compétitives, avec pour conséquence le licenciement de bon nombre de fonctionnaires et d'employés.

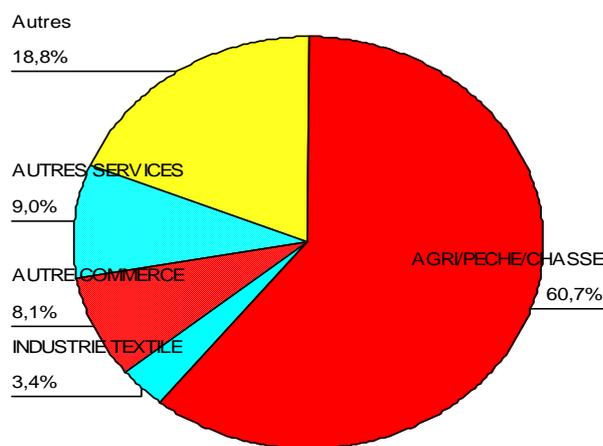
L'augmentation de la main-d'œuvre ou de l'emploi dans le secteur privé passe par la réalisation d'investissements nouveaux (investissement d'extension, investissement d'amélioration des capacités de production, etc.). La création de nouvelles structures privées doit être facilitée par le code des investissements et les procédures administratives doivent être facilitées, cela dans le but de réduire sur le long terme le chômage, en particulier le chômage des jeunes.

En zone rurale, l'activité, pour la plupart informelle, relève beaucoup plus du fait des femmes et des jeunes de la tranche 15 à 24 ans. Les principales activités dans ces zones rurales sont essentiellement l'agriculture et l'artisanat. L'emploi des jeunes en milieu urbain est à forte dominance informelle. Notons que la caractérisation principale du secteur formel, d'après les enquêtes auprès des ménages, est le fait pour les établissements de disposer soit de la tenue des comptes, soit d'un numéro de contribuable. L'activité des jeunes dans le secteur formel est à 18,7 % dans le public et de 76,2 % dans le privé agricole y compris l'artisanat traditionnel.

Les branches d'activité dans lesquels les jeunes sont le plus représentés sont respectivement dans l'ordre des pourcentages décroissants, l'agriculture/pêche/chasse, les services le commerce et l'industrie comme le montre le graphique ci-dessous. Le fort taux d'activité des jeunes dans le secteur primaire résulte du fort taux d'activité des jeunes en milieu rural où l'activité prédominante est l'agriculture. Sur le graphique, la modalité autre regroupe les autres secteurs d'activité des jeunes dont

la proportion est à 18,8 %. Le commerce généralement effectué par les jeunes rejoint en majeure partie le commerce informel, principalement la "vente ambulante" sur les marchés publics.

Figure 28: Répartition des jeunes par branche d'activité en 2001



Source/ ECAM II

2.2.2 Statut dans l'activité des jeunes

Le statut dans l'emploi des jeunes, qui va de personnel de direction à aide familiale est beaucoup plus marqué par le fort taux "d'aides familiaux", apprentis et travailleur à leur compte. Les emplois à haute qualification de main d'œuvre sont très peu confiés aux jeunes, avec pour principale raison avancée par les employeurs, le manque d'expérience de ces derniers³⁵. Les jeunes se contentent d'emplois précaires, sans couverture sociale pour la plupart des aides familiaux et des apprentis. Les travailleurs à leur compte sont les jeunes qui pour la plupart ont abandonné de manière précoce le système scolaire, en raison du manque de moyens ou par abandon volontaire, et se retrouvent dans le secteur informel. La vulnérabilité des jeunes dans ces secteurs résulte de leur manque de qualification et de leur faible niveau de formation. Certes on y retrouve de plus en plus des personnes d'un niveau relativement élevé (secondaire et supérieur) qui, lassés du système éducatif, se rabattent sur le marché du travail, et plus dans le secteur informel. Il se pose alors la question de la protection de l'emploi des jeunes sur le marché du travail, protection en terme de salarié protégé, salarié non protégé, travailleur à son compte, apprenti et les aides familiaux.

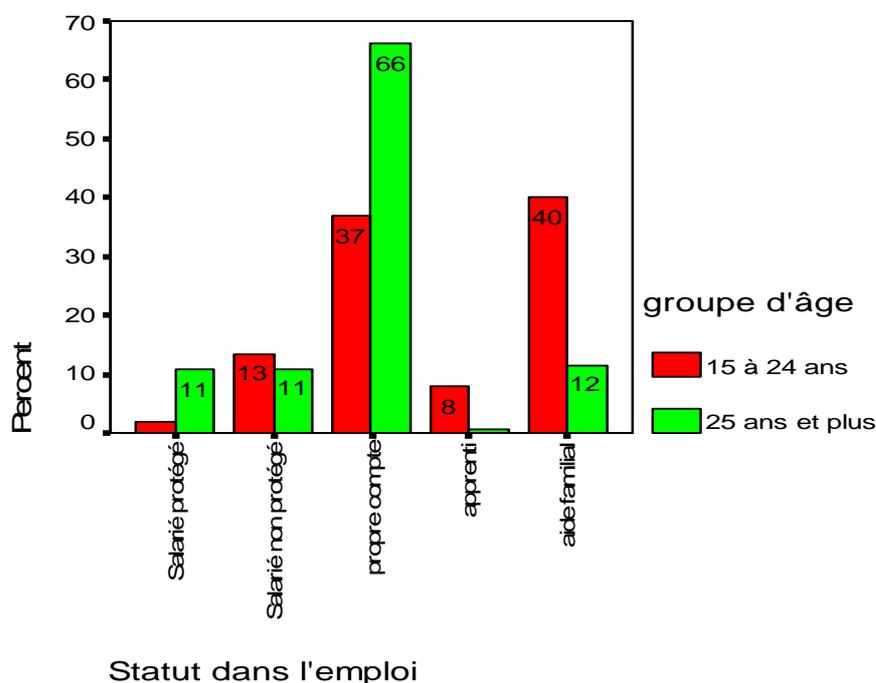
La notion de « sécurité sociale » peut être définie comme la protection que la société accorde à ses membres, grâce à une série de mesures publiques en raison de la survenance d'un risque dit social. De nos jours la sécurité sociale en Afrique est un domaine où les groupes de pressions politiques et sociaux ont chacun leurs opinions et pour qu'un système soit efficace et à la hauteur de son ambition, il faut qu'il réponde aux nouvelles exigences qui se font jour au fur et à mesure que les conditions de travail et de vie se modifient, pourvu bien sûr, que cela soit possible financièrement et ne trouble pas l'équilibre économique du système.

De la dernière enquête camerounaise auprès des ménages de 2001, on peut définir les salariés protégés comme les employés salariés qui ont droit à des allocations familiales ; les salariés non protégés comme les employés salariés ne disposant pas d'allocations familiales. Cette définition est

³⁵ Source Fonds National de l'Emploi.

très restrictive, car la protection de l'emploi doit prendre en compte la forme des contrats de travail et les différentes prestations sociales y afférentes.

Figure 29: Répartition des individus selon le segment d'emploi



La protection dans l'emploi est l'apanage des adultes. En effet, 10,8 % d'adultes en activité sont des salariés protégés contre seulement 1,8 % de jeunes. A l'inverse on note un plus fort taux de salariés non protégés chez les jeunes que chez les adultes, ce aussi bien dans le secteur formel qu'informel.

Les droits des jeunes aux allocations familiales, aux cotisations sociales et aux congés payés sont quasiment bafoués dans tous les secteurs. Dans le secteur formel, seulement 16,8 % ont déclaré avoir droit aux allocations familiales. Dans le secteur informel, comme on pouvait s'y attendre, 99,7 % de jeunes en activité n'ont pas droit à leur allocation familiale, la principale difficulté étant le manque d'institutions ou le manque d'outils légaux permettant de régir l'activité dans ce secteur. L'analyse des déterminants de l'emploi des jeunes devra prendre en compte cet aspect de la protection de l'emploi.

2.2.3 Revenu et emploi des jeunes

Cette section permet d'analyser la rémunération de l'emploi des jeunes dans les différents secteurs productifs, et permet en outre d'apprécier l'état de la pauvreté au sein de cette tranche d'âge de la population.

La proportion des jeunes salariés est généralement très basse (18,8 % en moyenne, avec 42,1 % dans le secteur formel et 57,9 % dans le secteur informel) d'après ECAM 2001. Ce taux reflète le faible niveau de sécurité du salaire de l'emploi des jeunes par rapport aux adultes. Les jeunes exerçant une activité dans le secteur informel sont essentiellement les aides familiaux et les apprentis³⁶. Cette catégorie de travailleurs ne perçoit aucune rémunération et se contente tout juste de l'assistance familiale. Ce qui les rend très dépendants vis-à-vis des adultes.

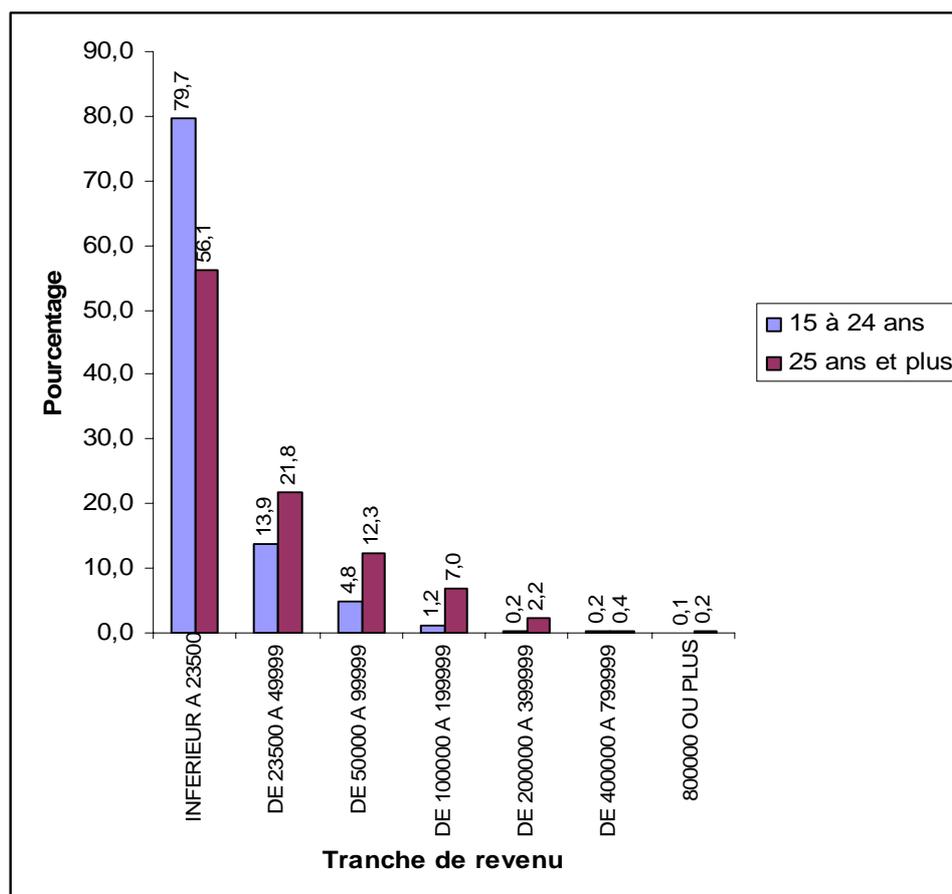
D'après les estimations de la deuxième enquête camerounaise auprès des ménages, 51,5 % des jeunes en activité et salariés ont un revenu inférieur à 23500 francs CFA, valeur qui représente le SMIC au Cameroun. En valeur cumulée, 85,4 % des jeunes en activité ont un revenu inférieur à 50000 francs CFA. Cette discrimination dans les salaires est plus prononcée chez les jeunes femmes que chez

³⁶ Les apprentis sont considérés dans la seconde enquête camerounaise auprès des ménages comme des non salariés.

les hommes, avec un accent dans le secteur informel. Le des femmes est en moyenne la moitié de celui des hommes, en partie en raison du fait que la part des emplois informels y est supérieure à ce qu'elle est pour les hommes.

Les actifs occupés du secteur public sont relativement mieux rémunérés que ceux du secteur privé et de l'informel et bénéficient en plus par rapport aux autres secteurs des traitements liés à l'octroi des allocations familiales et autres avantages. Dans l'ensemble, en matière de rémunération, le secteur privé formel traite mieux ses cadres tandis que le secteur public protège mieux ses salariés moins qualifiés, et que le secteur informel confirme sa place de secteur le moins rémunérateur. En effet, à même niveau de qualification, les travailleurs informels perçoivent moins que leurs homologues des autres secteurs.

Figure 30: Répartition des jeunes actifs selon la tranche de revenu déclaré en 2001



Source : ECAM II/INS

2.2.4 Le sous emploi des jeunes

Le niveau des revenus individuels permet d'estimer le taux de *sous-emploi invisible* (pourcentage d'actifs occupés gagnant moins que le salaire horaire minimum). Il touche 51,5 % de la population jeune de 15 à 24 ans en activité. Le taux de sous-emploi visible, selon le manuel de concept et définition de l'enquête ECAM 2001³⁷, est de 52,8 %. Le sous-emploi des jeunes est plus élevé en milieu rural qu'en milieu urbain. Les caractéristiques et la multiplicité des activités dans ces zones expliquent cet état de fait. En effet en milieu urbain, les jeunes, qui pour la plupart exercent dans le secteur informel, ne possèdent aucune réglementation en ce qui concerne les horaires de travail. Dans la plupart des cas, les activités sont menées du lever au coucher du soleil pour les activités de jour, et certains jeunes continuent avec les activités nocturnes une fois la nuit tombée. En milieu rural par

³⁷ Le taux de sous emploi est le rapport du nombre de personnes travaillant involontairement moins de 35 heures de travail par semaine sur le nombre de personnes actives occupées.

contre, où le taux de sous emploi est élevé, les activités sont non seulement pour la plupart agricoles, mais en plus elles sont fortement saisonnières. Donc par rapport à la période de référence de l'étude, le taux de sous emploi peut s'expliquer.

Tableau 16: Distribution des jeunes occupés selon le nombre d'heures de travail par semaine, l'âge et le milieu de résidence (%)

Milieu de Résidence	Nombre d'heures de travail hebdomadaire	Groupe d'âge		Total
		15 à 24 ans	25 ans et plus	
Urbain	Moins de 20 heures	10,3	6,4	7,3
	de 20 à 24 heures	3,5	4,5	4,3
	de 25 à 29 heures	1,4	2,7	2,5
	de 30 à 34 heures	3,0	4,9	4,5
	de 35 à 39 heures	4,7	6,5	6,1
	plus de 40 heures	77,1	75,0	75,4
	Total	100,0	100,0	100,0
Rural	Moins de 20 heures	23,0	14,2	16,3
	de 20 à 24 heures	11,9	12,6	12,5
	de 25 à 29 heures	5,3	5,6	5,5
	de 30 à 34 heures	12,3	11,9	12,0
	de 35 à 39 heures	11,9	13,5	13,1
	plus de 40 heures	35,5	42,2	40,6
	Total	100,0	100,0	100,0

Source : Ecam 2001

Chapitre III : Les déterminants de l'emploi des jeunes

L'étude des déterminants de l'emploi des jeunes s'appuie sur deux modèles³⁸ économétriques. Premièrement un modèle classique qui permet d'analyser séparément les gains et les spécificités des décisions de participation au marché du travail. Ensuite un modèle pluri-sectoriel qui va tenter d'intégrer la détermination des gains, les décisions simultanées de participation à la force de travail et de choix professionnel inhérents à un marché segmenté. Les modèles économétriques sont estimés pour les jeunes et les adultes, ce qui permet de faire une distinction entre les déterminants de l'emploi des jeunes et ceux des adultes. Le premier modèle sera estimé pour les hommes et les femmes séparément afin de pouvoir mieux cerner les spécificités propres à chaque sexe.

3.1 Les données utilisées

Les données utilisées sont issues de la deuxième enquête camerounaise auprès des ménages (ECAM II) réalisée en 2001 au Cameroun sur l'étendue du territoire national. Le champ couvert par l'enquête ECAM II nous permet d'introduire en particulier une variable indiquant le milieu de résidence et les caractéristiques du chef de ménage. La population retenue est la population active au sens large âgée de 15 ans et plus qui comprend: la population active occupée, les chômeurs au sens du

³⁸ Les modèles utilisés ici ont déjà été appliqués en Afrique saharienne par Lachaud (voir Lachaud 1994 et 1996) et au Maroc par El Aynaoui (voir El Aynaoui 1997).

BIT et les chômeurs découragés³⁹. L'échantillon comprend 24080 individus dont 11814 femmes (soit 49 %) et 12266 hommes (soit 51 %). Selon le milieu de résidence, l'échantillon est constitué 55 % de personnes vivant en milieu rural et à 45 % de personnes vivant en urbain. On compte 7025 jeunes (29 %) dans l'échantillon et 17055 adultes (71 %).

Tableau 17: Répartition des jeunes et adultes de l'échantillon par sexe

	Masculin	Féminin	Ensemble
Jeune	3 549	3 476	7 025
Adulte	8 265	8 790	17 055
Ensemble	11 814	12 266	24 080

Source : ECAM II

Les variables retenues pour les différentes estimations des modèles sont de plusieurs catégories. Tout d'abord, nous avons les variables relatives aux caractéristiques propres des individus, à savoir : le sexe avec la modalité 1 pour les hommes et 0 pour les femmes ; l'âge et l'âge au carré pour appréhender le potentiel lié à l'expérience de l'individu ; la situation matrimoniale de l'individu avec la valeur 1 pour les mariés et 0 pour les non mariés (célibataires, veufs/veuves) - cette variable, dans certaines conditions, permet d'expliquer le phénomène de participation au marché du travail : on s'attend à ce que les personnes ayant des charges familiales (mariées) soient plus enclines à participer au marché du travail. Viennent ensuite:

- Les variables liées au niveau d'instruction de l'individu. Elles seront dichotomisées afin de percevoir l'effet de chaque modalité niveau d'instruction sur la participation au marché du travail.
- Les variables liées à l'environnement du ménage, à savoir la pauvreté (1 pour les pauvres et 0 pour les non pauvres), le milieu de résidence (1 pour urbain et 0 pour rural), la taille du ménage. L'environnement de l'individu est un facteur qui peut stimuler de façon positive ou négative la participation de l'individu au marché du travail. Les analyses de ces variables se feront simultanément.
- Les variables relatives aux caractéristiques du chef de ménage. Ces variables seront plus présentes dans les estimations des modèles de participation des jeunes au marché du travail. En effet, il est plus probable que le comportement du chef de ménage, son niveau d'éducation, son activité et même sa religion puissent influencer la participation du jeune de son ménage au marché du travail. Pour ce faire, nous avons retenu les variables suivantes : le niveau d'éducation du chef de ménage qui sera, comme pour les individus, dichotomisé, le secteur d'activité du chef de ménage (secteur public, secteur privé formel et le secteur informel) et la religion du chef de ménage (catholique, musulman ou animiste).

La variable dépendante pour le modèle probit simple de participation est la variable "participe", qui prend la valeur 1 lorsque l'individu participe au marché du travail en tant que actif occupé et 0 lorsque l'individu participe en tant que chômeur au sens large. Pour le modèle multinomial de participation au marché du travail, la variable "segment" qui comporte 5 modalités à savoir les chômeurs au sens large (chômeurs BIT plus chômeurs découragés) les salariés protégés (qui sont les individus qui dans leur activité, ont droit à certaines allocations familiales et dont leur employeur paye les cotisations sociales), les salariés non protégés (qui ne bénéficient des allocations familiales, pour la plupart n'ont pas de contrat de travail. Leur emploi se négocie de gré à gré), les indépendants (qui sont les individus responsables de leur propre activité ; généralement ils emploient très peu de personnel et parfois pas) et enfin les apprentis et les aides familiales, encore appelés les travailleurs vulnérables.

³⁹ Il s'agit de personnes qui au cours de la période de référence n'ont eu à exercer aucune activité rémunératrice, étaient disponibles pour travailler mais n'ont eu à effectuer aucune initiative de recherche d'emploi pour des raisons diverses dont la principale étant le découragement.

3.2. Jeunes et accès à l'emploi

Le chapitre 2 a fait une description de la participation des jeunes au marché du travail. Les éléments caractéristiques de l'emploi, du chômage et du sous-emploi des jeunes ont été présentés. Parmi ces variables, on distingue les variables liées au capital humain et les variables liées à l'environnement familial et au milieu de résidence de l'individu. Il s'agit maintenant d'identifier celles qui ont un impact significatif sur la détermination du revenu des jeunes et leur accès à l'emploi.

Le modèle dichotomique de participation au marché du travail qui est utilisé dans cette section va tenter de répondre aux questions suivantes : quels sont les éléments clés de la participation des jeunes au marché du travail ? Existe-t-il des spécificités liées à l'âge et au sexe dans la détermination des gains liés à l'occupation ? Dans quelle mesure la participation des jeunes (resp. des jeunes femmes) diffère-t-elle de celle des adultes (resp. des jeunes hommes) ?

3.2.1. Les déterminants du revenu des jeunes

Les tableaux ci-dessous présentent les résultats des estimations des équations de gains corrigées du biais de sélection. Globalement on peut remarquer que les variables relatives au capital humain et à l'environnement individuel expliquent peu le revenu des individus. Cependant, l'on peut constater que ces variables expliquent mieux le revenu des adultes que celui des jeunes, et celui des hommes mieux que celui des femmes. En effet, le pouvoir explicatif⁴⁰ des modèles estimés pour les adultes est largement supérieur à celui observé chez les jeunes. Il en est de même entre les équations estimées pour les sexes masculin et féminin. Ce qui signifie qu'en général les facteurs énumérés précédemment influencent davantage la détermination du revenu des adultes que celui des jeunes et celui des hommes mieux que celui des femmes. En particulier, l'écart observé entre le pouvoir explicatif des modèles estimés pour les hommes et les femmes est dû au fait que la proportion de travailleurs indépendants, pour lesquels les rendements associés aux variables standard du capital humain sont relativement peu significatifs, est élevée parmi les hommes.

De façon générale, on observe dans la littérature⁴¹ que l'estimation des modèles de détermination des gains et de la participation au marché du travail présente, dans le cas des pays de l'Afrique sub-Saharienne, des pouvoirs explicatifs assez faibles contrairement aux pays développés. La raison principale s'explique par la structure particulière du marché du travail où les éléments du capital humain ne sont pas les principaux déterminants du revenu. Sur plusieurs études menées sur le continent Africain par le Centre d'Economie et de Développement de Bordeaux, on peut en effet observer des valeurs explicatives assez faibles des modèles. Et ceci malgré l'introduction dans les facteurs explicatifs de certaines variables liées à l'environnement individuel et familial, aux conditions de vie et au milieu de résidence.

Dans l'ensemble, les estimations révèlent des effets identiques des variables retenues pour expliquer le revenu des hommes et des femmes, mais avec des ampleurs et des niveaux de significativités différentes.

Au niveau des variables relatives au capital humain, la variable alphabétisation a un effet⁴² positif sur le revenu des jeunes hommes tandis qu'elle n'est pas significative dans l'explication du revenu des jeunes femmes. L'alphabétisation augmente de 38 % le revenu des jeunes hommes, toutes choses égales par ailleurs. Pour les femmes, la non-significativité de la variable alphabétisation dans l'explication du revenu n'est pas surprenante. En effet, une bonne partie de jeunes femmes n'ont pas eu accès à l'instruction formelle et occupent des emplois non rémunérés d'aide familial, ou d'apprenti, pour celles qui travaillent, et pour celles qui sont instruites et actives, bon nombre se retrouve au chômage et donc sans revenu. Enfin, la situation des femmes sur le marché du travail se résume à une forte discrimination à leur égard. Chez les adultes, la variable relative à l'alphabétisation (sait lire et écrire) a un impact très significatif (au seuil de 1 %) sur le revenu des individus.

⁴⁰ L'équation de gain estimée pour les hommes adultes explique environ 33% de la variance du logarithme des gains (R^2 -ajusté) contre 21% chez les jeunes hommes.

⁴¹ Lachaud 1994, Lachaud 1996, *Jean-Philippe El Aynaoui* 1998.

⁴² La significativité est contenu chez les hommes au seuil critique de 10%. Ainsi, si l'on restreint la significativité au seuil de 5% par exemple, cette variable n'est pas aussi significative chez les jeunes hommes.

Encadré 2 : Spécification des modèles à choix qualitatifs

Les déterminants de l'offre de travail peuvent être appréhendés à travers les modèles à choix qualitatifs. Ils permettent de calculer la probabilité qu'un individu choisisse une option particulière parmi un ensemble de possibilités qui lui sont offertes.

Les modèles à choix qualitatifs trouvent leurs origines dans la théorie de l'utilité. Considérons d'abord un individu k , et supposons qu'il obtienne une utilité U_{ik} de l'option i de l'ensemble d'options disponibles (J_k), celles-ci étant fonction de toutes les caractéristiques observables z_{ik} de cette dernière, et de toutes les caractéristiques de k (r_k), soit : $U_{ik} = U(x_{ik}, r_k)$, pour tout $i \in J_k$. Dans ce contexte, l'individu k choisira l'option qui lui procure l'utilité la plus élevée, par exemple i si $U_{ik} \succ U_{jk}$, c'est à dire $U(x_{ik}, r_k) \succ U(x_{jk}, r_k)$, avec $j \in J_k$ et $j \neq i$. Cependant, l'observateur ne peut pas parfaitement prédire la décision de l'individu car il ne maîtrise pas tous les facteurs inhérents à sa fonction d'utilité. Dans ces conditions, il importe de scinder la fonction d'utilité en deux parties : une utilité observable $H(z_{ik}, s_k, \alpha)$ et une utilité inconnue e_{ik} , soit :

$$(2.1) \quad U_{ik} = U(x_{ik}, r_k) = H(z_{ik}, s_k, \alpha) + e_{ik}$$

Ainsi, la probabilité P_{ik} que i soit choisie par rapport à une autre option est

$$(2.2) \quad P_{ik} = \text{Prob}(U_{ik} \succ U_{jk}, j \in J_k \text{ et } j \neq i), \text{ ou encore : } \\ P_{ik} = \text{Prob}(e_{jk} - e_{ik} < H_{ik} - H_{jk}, j \in J_k \text{ et } j \neq i)$$

La connaissance de la distribution des termes aléatoires "e" permet de déterminer la distribution de leur différence ($e_{ik} - e_{jk}, j \in J_k$ et $j \neq i$), tandis que l'équation (2.2) conduit à l'évaluation de la probabilité que l'individu choisira i en tant que fonction de $H_{ik} - H_{jk}$. La détermination des modèles à choix qualitatifs exige une spécification de la distribution de la composante non observable de l'utilité et une précision quant à la forme fonctionnelle des probabilités de choix. La probabilité P_{ik} que k choisisse i parmi les options J_k dépend des caractéristiques z_{ik} comparées aux autres caractéristiques z_{jk} ($j \in J_k$ et $j \neq i$) et des s_k . Elle peut être exprimée par la forme paramétrique fonctionnelle suivante, où f est la fonction liant les données observées aux probabilités de choix :

$$(2.3) \quad P_{ik} = f(x_{ik}, x_{jk}, j \in J_k \text{ et } j \neq i, s_k, \alpha)$$

La spécification des modèles d'offre de travail s'inscrit alors dans ce contexte analytique.

Source : Lachaud (1996)

Encadré 3 : Le modèle dichotomique de participation

Le modèle dichotomique qui est issu des modèles à choix qualitatifs repose sur une formulation assez simple « participe ou ne participe pas », et doit pouvoir répondre à plusieurs interrogations :

- Quels sont les éléments clés de la participation des individus au marché du travail ?
- Existe-t-il des spécificités liées au groupe d'âge et au genre dans la détermination des gains, ou plus précisément dans quelle mesure la participation des jeunes (hommes et femmes) diffère-elle de celle des adultes ?

Nous partons du fait que la décision de participer au marché du travail découle d'un arbitrage individuel entre revenu du travail et loisir. La maximisation de la fonction d'utilité sous les contraintes de temps et financières est à l'origine de décisions rationnelles de participation au marché du travail, exprimées par la fonction d'offre. La formulation se fait alors par une structure à choix discret où l'individu i choisi de participer au marché du travail ($Y_i=1$) ou non ($Y_i=0$). Le modèle se présente sous la forme générale :

$$(2.4) \quad Y_i = \beta_0 + \beta_1' X_i + \beta_2' F_i + \varepsilon_i ; \text{ où,}$$

- X_i est un vecteur de caractéristiques individuelles comprenant des variables visant à capturer le potentiel de productivité ayant un impact sur la participation,
- F_i est un vecteur de caractéristiques familiales et lié au milieu de résidence, influençant les décisions individuelles de participation,
- β_k , $k=0,1,2$ est un vecteur de paramètres à estimer,
- ε_i est le terme d'erreur, qui dans ce cas va suivre une loi normale.

Cette équation sera estimée pour les jeunes (hommes et femmes) et les adultes (hommes et femmes) séparément. L'estimation de l'équation (2.4) par le maximum de vraisemblance produit des équations réduites de participation du modèle. A partir de ces dernières, il est possible de corriger l'éventuel biais de sélection de l'échantillon lié à l'estimation de l'équation de gains. En effet, les coefficients de ces équations peuvent s'avérer biaisés car les individus d'un groupe donné ne constituent pas un échantillon aléatoire de la population. Le terme aléatoire des équations de gains peut donc être corrélé avec les probabilités de participation. La correction du biais de sélectivité est réalisée en introduisant dans les fonctions de gains une variable explicative supplémentaire : l'inverse du ratio de Mill - λ - calculé selon le genre à partir de l'équation réduite de participation :

$$(2.5) \quad \lambda_i = \frac{\phi(\beta' X_i)}{\Phi(\beta' X_i)}$$

où Φ est la fonction de distribution cumulative normale et ϕ est la fonction de densité normale centrée réduite. Les équations de gains corrigées du biais de sélection de l'échantillon peuvent alors s'écrire :

$$(2.6) \quad \ln(W_i) = \beta' X_i + \psi' \lambda_i + \varepsilon_i$$

où $E(\varepsilon_i / Y_i = 0) = 0$.

$\ln(W_i)$ correspond au logarithme du salaire issu de l'activité principale, X_i est un vecteur de caractéristiques individuelles influençant les gains. Si ε_i est normalement et indépendamment distribué, l'équation (2.4) peut être estimée par la méthode des moindres carrés ordinaires. Enfin, à partir des équations de gains, le revenu escompté I est prédit. Cette variable qui permet de prendre en compte l'influence des conditions de marché est insérée dans l'équation structurelle de participation au marché du travail estimé par le modèle probit :

$$(2.7) \quad Y_i = \beta_0 + \beta_1' X_i + \beta_2' F_i + \beta_3 I_i + \varepsilon_i$$

Le modèle étant estimé pour les deux groupes d'âges et les deux sexes, des tests d'égalité des coefficients entre les équations - structurelles et réduites - de participation et les fonctions de gains des jeunes et des adultes (hommes et femmes) sont conduits afin de valider l'estimation du modèle selon le genre.

Source : Jean-Philippe El Aynaoui, ATER Cedd.

Tableau 18: Equations de revenu des jeunes avec correction du biais de sélection

Variable dépendante	Logrevenu			
	Coef Hommes	t (1)	Coef femmes	t (1)
Variables explicatives				
constante	16.07946	5.94***	17.95726	5.32***
Alphabétisation	0.37850	2.58**	0.0576401	0.32
Démographie				
Age	-0.2964337	-1.91*	-0.4812887	-2.48**
Age ²	0.004819	1.64	0.0091582	2.43**
Environnement familial				
Taille du ménage	0.1016461	3.06**	0.0983368	2.36**
Vie en union	-0.2953636	-1.75*	-0.590670	-2.63***
Milieu de résidence Urbain	0.867521	3.71***	0.9524685	3.24***
Lambda	-3.72450	-2.76***	-3.559931	-2.07**
R²	0.2113		0.1914	
R² ajusté	0.2073		0.1860	
F	27.89***		16.77***	
N	1791		1343	
T statistique de student				
1 indique le seuil de significativité				
* indique la significativité au seuil de 10%				
** indique la significativité au seuil de 5%				
*** indique la significativité au seuil de 1%				

Pour un adulte, le fait de savoir lire et écrire augmente de 27 % le revenu des hommes et de 23 % celui des femmes. La différence observée au niveau de l'impact de la variable alphabétisation sur la détermination du revenu des femmes jeunes et adultes s'explique par l'expérience professionnelle acquise sur le marché du travail. Les jeunes femmes étant plus alphabétisées que les femmes adultes (voir chapitre 1), la différence de revenu entre femmes jeunes et adultes provient du fait que de plus en plus, sur le marché du travail camerounais, l'arrivée massive des jeunes bénéficiant d'un niveau de scolarisation assez élevé ne garantit plus l'accès à un meilleur revenu. De plus, comme on va le voir dans la section consacrée à l'accès à l'emploi, les jeunes femmes doivent acquérir une plus longue expérience sur le marché du travail avant d'accéder à l'emploi. Ce qui maintient une bonne partie d'entre elles dans une situation de chômage et donc sans revenu.

L'environnement familial a visiblement des effets significatifs sur la détermination du revenu des individus. La taille du ménage est un facteur qui détermine positivement le revenu des jeunes. Cette relation peut aussi être inverse puisqu'il est tout à fait légitime de penser que c'est l'augmentation du revenu qui pousserait les individus à accroître la taille de leur ménage. Mais lorsque l'on s'en tient aux réalités locales où ce sont au contraire les ménages pauvres qui ont en moyenne une taille plus élevée, cette deuxième hypothèse peut être relativisée. On serait plutôt tenté de dire que les jeunes vivant dans des ménages de taille élevée sont obligés de travailler pour contribuer au revenu du ménage. Dans ce contexte, ils gagneraient de l'argent tandis que ceux vivant dans des ménages de petite taille peuvent se permettre de ne pas travailler (et donc ont un revenu issu du travail nul) parce qu'ils bénéficient en partie du soutien financier des parents. Ainsi, l'accroissement de la taille du ménage doit plutôt être vue comme un facteur prédisposant à l'accès à un statut d'emploi précaire.

L'engagement des jeunes en union aurait un effet négatif sur l'accroissement de leurs revenus. Ce résultat peut s'expliquer par le fait que bon nombre de jeunes femmes doivent très souvent abandonner leur travail après mariage pour des raisons diverses dont la maternité. De plus, par rapport aux jeunes hommes, les jeunes femmes sont largement plus nombreuses à s'engager en union de telle sorte qu'elles influenceraient fortement cette tendance.

Chez les adultes, l'impact des variables liées à l'environnement familial (taille du ménage et situation matrimoniale) est en général le même que chez les jeunes dans la détermination des revenus. Ainsi, l'environnement familial ne constitue pas un élément discriminant du revenu des jeunes par

rapport aux adultes. Ceci peut aussi traduire le fait que la majorité des jeunes vit sous le couvert des adultes, et sont par conséquent dans le même environnement familial. C'est la raison pour laquelle dans le modèle dichotomique de l'accès à l'emploi nous allons introduire, chez les jeunes, des variables liées au chef de ménage. Ceci pour capter l'influence des caractéristiques du chef de ménage sur l'emploi des jeunes.

Pour les jeunes et les adultes, hommes comme femmes, on observe sans surprise que le milieu de résidence urbain a un impact positif et très significatif sur l'accroissement du revenu. Chez les jeunes femmes par exemple, la vie en milieu urbain augmente leur revenu de 95 % contre 87 % chez les jeunes hommes. Chez les adultes, l'impact est certes élevé mais un peu plus faible que chez les jeunes (89 % pour les hommes adultes et 65 % pour les femmes adultes). Notons que c'est en milieu urbain que tout le système de production moderne est installé et le milieu rural ne sert que de source

Tableau 19: Equations de revenu des adultes avec correction du biais de sélection

Variable dépendante	Logrevenu			
	Coef hommes	t (1)	Coef femmes	t (1)
Paramètres				
constante	13.91139	26.22***	11.51261	21.37***
Alphabétisation	0.271952	8.01***	0.233751	6.65***
Démographie				
Age	-0.113383	-6.30***	-0.0387739	-2.11**
Age ²	0.000914	5.60***	0.0002337	1.40
Environnement familial				
Taille du ménage	0.107944	15.63***	0.044166	6.48***
Vie en union	-0.1052527	-2.14**	-0.179777	-4.16***
Milieu de résidence Urbain	0.893212	18.88***	0.653008	13.16***
Lambda	-3.725995	-9.30	-1.971153	-4.83***
R²	0.3337		0.2547	
R² ajusté	0.3329		0.2536	
F	289.20***		139.22***	
N	7596		6094	
t statistique de student				
1 indique le seuil de significativité				
* indique la significativité au seuil de 10%				
** indique la significativité au seuil de 5%				
*** indique la significativité au seuil de 1%				

de ravitaillement⁴³ en matières premières agricoles et minières. Les individus vivant dans ce milieu de résidence bénéficient donc des salaires plus élevés que ceux résidant en milieu rural. De plus, le système informel urbain qui occupe la majorité des actifs est plus développé et mieux organisé qu'en milieu rural. L'injection des revenus issus des salaires des fonctionnaires et autres employés des entreprises privées permettrait aux travailleurs informels du milieu urbain d'accroître substantiellement leur revenu.

Le modèle de détermination des gains, en nous fournissant des éléments qui influencent le revenu des individus, nous permet aussi d'estimer un revenu escompté que nous introduisons dans le modèle dichotomique de participation au marché de l'emploi. Le revenu escompté estimé, considéré comme le salaire de réserve des individus ou le coût du chômage est susceptible de déterminer la participation des individus au marché de l'emploi.

3.2.2. Les déterminants de l'accès à l'emploi

L'équation structurelle⁴⁴ de participation au marché du travail est estimée selon le genre et le groupe d'âge (jeunes et adultes). Globalement, les différentes équations sont fortement significatives

⁴³ A titre d'exemple, au Cameroun les populations vivant dans les zones d'exploitation sylvicole bénéficient très peu des retombées de la coupe du bois. Les impôts et les différentes taxes sont plutôt versés dans la ville où le siège de l'entreprise est installé.

⁴⁴ Modèle binaire : participe, ne participe pas.

tel que le confirme le test du khi-deux, et le test du rapport de vraisemblance valide l'estimation séparée du modèle selon le genre et le groupe d'âge. Comme pour les équations de gain, les variables relatives au capital humain et à l'environnement familial expliquent encore faiblement la participation des individus au marché du travail. Chez les jeunes, le pouvoir explicatif des modèles se trouve aux environs des 20 % tandis qu'il est un peu plus élevé chez les adultes (27 %).

Les résultats des modèles montrent globalement qu'en particulier, chez les jeunes, ce sont les variables relatives au chef du ménage dans lequel ils vivent qui sont fortement significatives dans l'explication de leur accès au marché du travail. Sur un marché du travail faiblement structuré et très peu organisé comme celui en place au Cameroun, le modèle montre clairement que les caractéristiques du chef de ménage (parent, tuteur, etc) du jeune sont parmi les principaux éléments déterminant l'accès à l'emploi. Les variables retenues pour caractériser le chef de ménage dans le modèle sont : l'alphabétisation, la pauvreté, le secteur institutionnel où il exerce (public, privé formel, informel), les statuts dans l'emploi (statut vulnérable : indépendant et aide familial), et enfin la religion⁴⁵ (musulman et animiste).

Les jeunes vivant dans les ménages où le chef travaille ont en général beaucoup plus de chance de participer au marché du travail. En effet, l'observation du tableau ci-dessous montre que les variables relatives au secteur institutionnel du chef de ménage sont toutes significatives et positives. On note cependant que l'effet de ces variables est plus élevé chez les jeunes dont le chef de ménage travaille dans le secteur public et le privé formel que chez les jeunes dont le chef de ménage travaille dans l'informel. Pour un jeune dont le chef de ménage travaille dans le secteur public formel (resp. dans le secteur privé formel) ses chances de participer au marché du travail sont accrues de 34 % (resp. 29 %). Pour les jeunes dont le chef de ménage travaille dans le privé informel, ses chances de participer au marché du travail ne sont en hausse que de 9 %. L'informel représente au Cameroun le segment qui emploie le plus et malgré ce fait, les jeunes vivant sous couvert des parents travaillant dans l'informel n'ont pas plus de chance d'accéder à l'emploi. Leurs homologues dont les parents travaillent dans le formel peuvent s'insérer plus facilement dans une activité. Signalons que depuis la crise du début des années 1990, les taux de pluri-activité ont progressé, tirés en particulier par les travailleurs du formel qui pour compléter leurs revenus fortement en baisse ont développé des micro-entreprises dans l'informel tenues par les jeunes qui leur sont apparentés. Ainsi, il serait plus facile pour un travailleur du formel qui dispose d'un revenu substantiel, de développer une activité dans l'informel tenu par ses proches. Concernant l'accès aux emplois du formel, la stratégie d'insertion des individus a montré que ces derniers s'appuyaient en deuxième ressort sur les relations familiales. Une fois de plus, dans ces conditions, les jeunes issus des ménages dont le chef est employé dans le public ou le privé formel ont un avantage certain sur les jeunes issus des ménages dont le chef est employé dans l'informel.

Les jeunes hommes dont le chef de ménage est indépendant voient leurs chances de participer au marché du travail réduites par rapport à ceux des autres segments. Chez les jeunes femmes, c'est plutôt le contraire, l'on peut observer une augmentation de leurs chances de participer au marché du travail. Ce qui peut vouloir dire que les chefs de ménage indépendants orientent davantage très tôt les filles vers le marché du travail pendant que les garçons sont encouragés à prolonger leur séjour à l'école. Pour mémoire, rappelons que les individus travaillant comme indépendants vulnérables sont localisés dans l'informel et sont soit sans niveau d'instruction, soit possèdent de faibles instructions. On notera que le statut aide familial n'est pas significatif dans l'explication de l'accès à l'emploi.

Au niveau de la variable religion, la religion musulmane a un impact très significativement négatif sur l'accès des jeunes femmes à l'emploi. Pour une jeune femme vivant dans un ménage dont le chef est musulman, ses chances d'accès à l'emploi sont réduites de 10 %, toutes choses égales par ailleurs. Ce phénomène s'expliquerait par l'analphabétisme du chef de ménage, chez qui les croyances ancestrales et traditionnelles seraient encore très forte plutôt que par la religion elle-même. De plus, chez les jeunes filles dont le chef de ménage est musulman, éduqué et vit en milieu urbain, ce sont plutôt les contraintes du marché qui déterminent la participation des jeunes femmes au marché du travail. Chez les jeunes hommes, cette variable n'est pas significative dans l'explication de l'accès à l'emploi.

⁴⁵ La variable chrétien a été exclue du modèle parce que l'échantillon compte près de 75% de chrétien, ce qui à notre avis crée un biais.

Revenant aux caractéristiques liées à l'individu, les résultats présentés dans le tableau 20 permettent de constater que dans l'ensemble, les variables relatives au niveau d'instruction ne sont pas significatives comme déterminant de la participation des jeunes au marché du travail. Ce constat n'est pas surprenant car entre 15 et 24 ans, les jeunes qui se présentent sur le marché du travail sont des exclus du système scolaire pour des raisons diverses dont la pauvreté. Par conséquent, ils disposent d'un faible niveau d'instruction, voire d'aucun.⁴⁶

Les jeunes ayant eu accès à l'instruction sont en général sans expérience sur le marché du travail, ce qui rend difficile leur accès à l'emploi. Chez les adultes, l'expérience engrangée sur le marché du travail leur permet de vite s'insérer dans un emploi. En effet, les variables âge et âge au carré qui nous permettent de capturer l'expérience sur le marché du travail montrent que chez les adultes, l'accès à l'emploi est positivement influencé par l'expérience acquise. Ainsi, l'accès à l'emploi augmente avec l'âge jusqu'à un certain âge⁴⁷ où il commence à décroître. En effet, le signe négatif de la variable âge au carré chez les adultes signifie que l'impact positif de l'ancienneté diminue avec l'âge. Chez les jeunes hommes, les variables âge et âge au carré ne sont pas significatives dans l'explication de l'accès à l'emploi. Chez les femmes, le signe négatif de la variable âge associé au signe positif de la variable âge au carré indique plutôt que l'impact négatif de l'ancienneté diminue graduellement avec l'âge des jeunes femmes. Ainsi, une jeune femme doit en principe faire une longue expérience sur le marché du travail avant d'accéder à un emploi. Quand nous savons que les femmes mettent en général plus de temps que les hommes pour s'insérer dans une activité, le constat n'est donc pas surprenant, et confirme plutôt les observations empiriques.

Chez les jeunes femmes, la taille du ménage a un impact négatif, mais cependant faible⁴⁸, sur leur participation au marché du travail. Notons que dans cette situation, les jeunes garçons sont plus encouragés que les jeunes filles, dont les parents orientent plus en principe vers le mariage⁴⁹.

La vie en union influence positivement et de façon très significative la participation des hommes, jeunes comme adultes au marché du travail. Un jeune homme (resp. un homme adulte) vivant en union a, toutes choses égales par ailleurs, une probabilité prédite de participation au marché du travail de 90,5 % (resp. 83 % pour un homme adulte) par rapport à un jeune homme vivant seul (voir tableaux 37 et 38 en annexe). Pour une femme jeune ou adulte, la vie en union influence faiblement et peu significativement ses chances de participer au marché du travail. En général, les jeunes femmes s'engagent très tôt en union et sont par conséquent, pour des contraintes familiales, obligées d'arrêter leur scolarité. Cette situation est défavorable à leur compétitivité sur le marché du travail et les prédispose à l'accès aux segments précaires de l'emploi plus tard. Notons aussi qu'une bonne partie des femmes en union s'occupent davantage des travaux ménagers qui ne sont pas pris en compte dans le système productif par la comptabilité nationale. Ainsi, elles ne sont pas comptabilisées dans la population active.

L'accès des jeunes à l'emploi est fortement influencé par le milieu de résidence contrairement aux adultes où le milieu de résidence n'est pas significatif dans l'explication de l'accès à l'emploi. Pour un jeune homme, la vie en milieu urbain augmente de près de 25 % ses chances d'accéder à un emploi. A l'inverse, pour une jeune femme, la vie en milieu urbain réduit de 15 % ses chances d'accéder à l'emploi. Ces résultats viennent tout simplement confirmer ceux du chapitre 2 où les taux de chômage des jeunes femmes sont particulièrement élevés en milieu urbain et faible en milieu rural. Pour les jeunes hommes, l'accès plus rapide à un emploi en milieu urbain explique le fort exode rural qui est à l'origine de la baisse de la production agricole en milieu rural et du fort taux d'urbanisation qui s'observe.

⁴⁶ Ceci pose donc la question fondamentale de l'introduction des variables « niveaux d'instruction » dans un modèle de sélection pour l'offre de travail des jeunes uniquement (par opposition aux utilisations antérieures en Afrique qui portaient sur l'offre du travail de toute la population active (15-64 ans).

⁴⁷ L'âge critique se situe autour de la quarantaine.

⁴⁸ Dans le modèle cette variable n'est significative chez les jeunes femmes qu'au seuil de 10%.

⁴⁹ Ce phénomène est surtout important en milieu rural où les parents sont faiblement instruits.

Tableau 20: Estimations probit des équations structurelles de l'accès à l'emploi pour les jeunes, hommes et femmes

Variable dépendante	Participe ⁵⁰			
	Hommes		Femmes	
Variabes	Coefficients	Z (1)	Coefficients	Z (1)
constante	14.00471		3.180266	0.76
Niveaux d'instruction				
Sans-niveau	5.96145	1.13	0.1892264	0.40
Primaire	3.165153	1.17	-0.0375906	-0.16
Secondaire général 1 ^{er} cycle	2.022725	1.12	-0.1464121	-0.91
Secondaire général 2 nd cycle	1.378049	1.02	-0.1778026	-1.45
Secondaire technique 1 ^{er} cycle	1.226781	1.14	-0.092906	-0.95
Secondaire technique 2 nd cycle	0.9575123	1.06	-0.0608129	-0.72
Supérieur	0.6821021	0.89	-0.109257	-1.48
Démographie				
Age	0.0720248	0.47	-0.2557532	-1.77*
Age ²	0.0025202	0.68	0.0076663	2.17**
Vie en milieu Urbain	0.7466415	2.89***	-0.3980673	-2.01**
Pauvreté	0.1585914	1.29	-0.0747273	-0.72
Environnement familial				
Taille du ménage	0.0008919	0.07	-0.0195257	-1.87*
Vie en union	1.022023	5.84***	0.1510321	1.80*
Caractéristiques du chef de ménage				
alphabète	-0.3787711	-3.30***	-0.0084231	-0.09
pauvre	-1.017732	-4.27***	0.0173811	0.09
Travailleur du secteur public	1.841886	4.47***	0.3631995	1.17
Travailleur du privé formel	0.856874	5.87***	0.2606985	2.18**
Travailleur du privé informel	0.2661002	6.63***	0.1759571	4.30***
Indépendant	-0.0801842	-2.51**	0.1625469	5.82***
Aide familial	-0.1117783	-1.55	0.083443	1.17
Animiste (Religion)	0.1749211	4.01***	0.0743672	1.98**
Religion musulmane	0.0546463	1.54	-0.2603808	-7.19***
Revenu escompté	-2.356662	-3.68***	-0.1078286	-0.22
Log vraisemblance	-1670.8382		-1907.7961	
LR chi2(13)	659.66***		767.40***	
Pseudo R²	0.1649		0.1674	
N	3200		3353	

1 indique le seuil de significativité
* indique la significativité au seuil de 10%
** indique la significativité au seuil de 5%
*** indique la significativité au seuil de 1%

A l'exception des jeunes, la pauvreté affecte significativement et négativement la participation des adultes au marché du travail. En effet, la pauvreté réduirait de 11 % l'accès des adultes à l'emploi. Bien que la pauvreté chez les jeunes dans le modèle n'ait pas un effet significatif dans l'explication de l'accès à l'emploi, on peut cependant imaginer que les contraintes que subissent leurs aînés (les adultes) se répercutent également sur eux. L'accès à l'emploi dans ce cas se poserait en terme d'emploi décent pour les jeunes. En effet, il est montré dans le chapitre 2 que les jeunes employés vivent pour une bonne partie dans la pauvreté et exercent beaucoup plus dans des activités précaires d'aide familial, d'apprenti ou d'indépendant marginaux. Pour ce qui est des jeunes issus de famille aisée, ils peuvent se permettre d'effectuer la file d'attente pour échapper à un emploi précaire.

⁵⁰ Cette variable prend la valeur 1 pour les individus qui sont actifs occupés et 0 pour les chômeurs au sens large.

Tableau 21: Estimations probit pour les adultes des équations structurelles de l'accès à l'emploi, hommes et femmes

Variable dépendante	Participe ⁵¹			
	Hommes		Femmes	
Variabes	Coefficients	z	Coefficients	z
constante	14.39748	2.46**	12.92511	2.86***
Niveaux d'instruction				
Primaire	-0.0163287	-0.25	0.0790898	1.59
Secondaire général 1 ^{er} cycle	-0.0819178	-1.75*	0.0042058	0.11
Secondaire général 2 nd cycle	-0.0539861	-1.50	0.0042058	-0.06
Secondaire technique 1 ^{er} cycle	-0.0272235	-0.88	0.0086715	0.35
Secondaire technique 2 nd cycle	-0.0366187	-1.34	-0.0287605	-1.18
Supérieur	-0.0477869	-2.33**	-0.0112382	-0.61
Démographie				
Age	0.052763	3.49***	0.115055	7.95***
Age ²	-0.000666	-3.64***	-0.000951	-5.31***
Environnement familial				
Taille du ménage	0.0012755	0.06	0.0284404	1.62
Vie en union	0.998298*	11.96***	0.1473592	2.26**
Vie en milieu Urbain	0.1270152	0.40	0.1437512	0.58
Revenu escompté	-1.332365	-2.23**	-1.400798	-3.04***
Pauvreté	-7.023615	-2.49	-0.4905896	-2.24
Log vraisemblance	-2300.9668		-3111.189	
LR chi2(13)	965.60***		1225.55***	
Pseudo R²	0.2734		0.2645	
N	8785		8261	

* indique la significativité au seuil de 10%
 ** indique la significativité au seuil de 5%
 *** indique la significativité au seuil de 1%

Le revenu escompté détermine significativement la participation des individus au marché du travail à l'exception des jeunes femmes. En effet, pour les jeunes hommes, les hommes et les femmes adultes, le revenu escompté est négativement corrélé à l'accès à l'emploi. Ceux qui escomptent des revenus élevés réduisent leur chance de participer au marché du travail. Ainsi, l'offre de travail n'est pas une fonction croissante du revenu escompté, et l'effet de substitution est plus fort que l'effet de revenu. Les individus (à l'exception des jeunes femmes) font donc un arbitrage dans la décision de participation en prenant en compte le revenu escompté sur le marché du travail. Pour les jeunes femmes, poussées par leur faible niveau de qualification, le manque d'expérience, les discriminations de toutes sortes et la durée du chômage, elles seraient indifférentes au niveau de revenu escompté et accepteraient de s'intégrer dans des emplois indépendamment du niveau de rémunération.

Pour terminer, comme dans les équations de gain, les éléments liés au capital humain, à l'environnement individuel et au milieu de résidence expliquent encore très peu la participation des individus au marché du travail. En particulier le niveau d'instruction n'est pas significatif dans l'explication de l'accès à l'emploi. Il permet cependant aux jeunes de se positionner dans une situation de file d'attente. Ceci montre la structure particulière du marché du travail en Afrique où la participation au marché du travail est plus souvent liée à des facteurs moins objectifs et indirectement liés au potentiel de l'individu. Ainsi, il est démontré dans le chapitre 2, concernant la stratégie de recherche d'emploi, que les individus utilisaient des moyens écartant toute objectivité (relations parentales ou amicales) pour accéder à l'emploi. En effet, bon nombre de camerounais et en particulier jeunes, pensent que le niveau de qualification n'est pas toujours un élément déterminant de l'accès à un emploi décent. Tout juste, il peut leur permettre de se positionner dans une situation jugée inférieure au niveau de qualification. Ce qui pose donc le problème du sous-emploi qui représente un

⁵¹ Cette variable prend la valeur 1 pour les individus qui sont actifs occupés et 0 pour les chômeurs au sens large.

véritable problème sur le marché du travail au Cameroun. La section suivante, en s'intéressant aux différents segments du marché du travail, permettra d'apprécier les facteurs qui déterminent l'accès des individus, et des jeunes en particulier, à un statut de l'emploi.

Encadré 4 : Modèle plurisectoriel de participation

Le modèle dichotomique se limite à la décision de participation ou de non participation au marché du travail. Dans une vision plus élaborée de l'accès au marché du travail, l'on ne saurait se limiter à ces deux segments car d'autres critères de choix existent liés par exemple au revenu et au statut dans l'emploi. Ainsi, il est plus probable que les individus fassent un arbitrage entre les coûts et les bénéfices monétaires et non monétaires des différents statuts du travail, et choisissent celui pour lequel le gain est le plus élevé et le plus stable.

On suppose que l'individu i ait à choisir entre absence de travail et participation au marché du travail en tant que : salarié protégé, salarié non protégé, indépendant et travailleur vulnérable (apprenti et aide familial). Chacune des alternatives étant indexée par $j=0, \dots, 4$. L'individu i va comparer les différents niveaux d'utilité associés aux divers choix, et opter pour celui qui maximise son utilité U_{ij} parmi les utilités j . On suppose que l'utilité du choix j peut se mettre sous la forme :

$$(2.8) \quad U_{ij} = \beta' X_{ij} + \varepsilon_{ij}$$

avec X_i le vecteur de caractéristiques individuelles observées, β un vecteur de paramètres à déterminer et ε_{ij} le terme d'erreur aléatoire.

La fonction d'utilité est constituée d'une composante stochastique, fonction des caractéristiques individuelles observées, et d'une composante non stochastique qui est une fonction linéaire des variables observées. La probabilité que l'individu i participe au segment j est la probabilité que l'utilité du segment j soit supérieure à celle associée aux autres segments :

$$(2.9) \quad \text{Prob}(U_{ij} > U_{ik}) \text{ pour } k \neq j; j, k = 0, 1, 2, 3, 4$$

Ou encore de manière plus explicite :

$$(2.10) \quad \text{Prob}(X_i \beta_j - X_i \beta_k > \varepsilon_k - \varepsilon_j) \text{ pour } k \neq j; j, k = 0, 1, 2, 3, 4$$

Si on suppose que les erreurs sont distribuées de façon indépendante et identique selon une distribution de Weibull, alors la différence entre les erreurs suit une distribution logistique⁵². Dans ce cas, il est possible d'estimer l'équation réduite de participation à la force de travail par un modèle logit multinomial. La probabilité que l'individu i choisisse l'option j est exprimée par :

$$(2.11) \quad \text{Prob}(Y_i = j) = \frac{\exp(\beta_j' X_i)}{\sum \exp(\beta_k' X_i)}, \quad j = 0, 1, 2, 3, 4; \beta_0 = 0$$

Signalons que l'on pose $\beta_0 = 0$ pour normaliser la somme des probabilités à 1. Le modèle logit multinomial pose dans sa spécification le problème de l'indépendance des alternatives non pertinentes (Hypothèse IIA⁵³). Elle suppose que la chance que l'alternative i soit choisie plutôt que j est indépendante des caractéristiques des autres alternatives. Dans la littérature, on observe cependant que le modèle logit multinomial est relativement robuste même lorsque le test⁵⁴ de l'hypothèse IIA n'est pas vérifié. Notons que dans notre cas, l'hypothèse IIA n'est pas vérifiée lorsque pour un même individu, il n'est pas possible de dégager clairement deux alternatives faites dans les choix sectoriels. C'est le principal problème posé dans cette modélisation.

Dans la mesure où la décision de participation n'est pas donnée, la correction du biais de sélection⁵⁵ est effectuée en référence au groupe des individus ne travaillant pas. Les paramètres des estimations représentent l'effet d'une caractéristique donnée sur l'utilité d'être dans un segment plutôt que de ne pas travailler. Dans l'interprétation

⁵² MacFadden 1973.

⁵³ Le modèle vérifie cette hypothèse si les variables explicatives du choix i dépendent uniquement des caractéristiques de cette alternative.

⁵⁴ Test de Hausman : $H = (\beta_D - \beta_C)' (V_D - V_C)^{-1} (\beta_D - \beta_C) \chi_k^2$; k étant le rang de la matrice $V_D - V_C$; β est le vecteur de paramètres estimés et V est la matrice de variance covariance de V , et l'indice C indique le modèle contraint à un ensemble de choix et D le modèle non contraint.

⁵⁵ Cette méthodologie est utilisée dans Lachaud (1996), et El Aynaoui (1997).

$$(2.12) \quad \frac{\partial P_j}{\partial x_q} = P_j \left[\beta_{jq} - \sum_{k=0}^5 P_k \beta_{kq} \right], \quad j = 0, 1, 2, 3, 4$$

Une autre astuce consiste également à effectuer des simulations de probabilités en évaluant l'effet de la variation d'une variable indépendante, les autres variables étant égales à leur moyenne dans l'échantillon, sur les probabilités de participation à la force de travail⁵⁶. C'est cette approche que nous adoptons dans cette étude. En introduisant aussi le logarithme des chances de choix d'entrer dans le $i^{\text{ème}}$ sous-groupe du système productif informel urbain plutôt que dans le $t^{\text{ème}}$ sous-groupe, on obtient l'équation :

$$(2.13) \quad \ln \left(\frac{P_j^k}{P_i^k} \right) = (\beta_j' - \beta_i') X_k$$

Ce qui permet d'interpréter la variation du logarithme des chances de choix due à la variation d'une unité d'une variable explicative exprimée par l'équation:

$$(2.14) \quad \frac{\delta \ln \left(\frac{P_j^k}{P_i^k} \right)}{\delta X_k^t} = (\beta_i' - \beta_j'), \quad \text{où } X_k^t \text{ représente le } t^{\text{ème}} \text{ élément du vecteur } X_k.$$

Le ratio inverse de Mill - λ - dans le cas multinomial se calcule de même comme dans le cas binaire à partir des équations réduites. Il est ensuite introduit comme variable explicative dans les fonctions de gains pour corriger l'éventuel biais de sélection. L'analyse des modes de détermination des gains en fonction des statuts d'emploi se fera ensuite au sein de chaque segment du marché du travail, par la méthode des moindres carrés ordinaires, le biais de sélectivité étant corrigé dans les équations de gains.

L'équation structurelle de participation au marché du travail est estimée en plus des variables individuelles de productivité potentielle et des variables tirées de l'environnement de l'individu, d'un paramètre capturant l'impact des conditions de marché : le revenu escompté à partir du segment des salariés protégés prédit à partir des équations de gains. Il s'agit plus précisément d'identifier les modalités de la participation au marché segmenté, les facteurs favorisant l'accès aux différents segments et les dynamiques de segmentation sous jacentes. De plus les choix des individus sont aussi contraints sur un marché segmenté, de telle sorte que l'allocation dans les différents segments résulte largement des décisions des employeurs. Le modèle spécifié ici en révélant les déterminants de la participation à la force de travail, doit faire apparaître certaines des dynamiques de fonctionnement spécifiques à ce type de marché.

3.3 Le modèle pluri-sectoriel de participation des jeunes

Le modèle pluri sectoriel permet de prendre en compte, dans les estimations des équations de gain, la segmentation du marché du travail. La théorie relative à cette méthode est présentée dans l'encadré suivant.

L'estimation du modèle multinomial de participation au marché du travail selon les segments du marché est faite en deux étapes. La première consiste en l'estimation des salaires imputés par la méthode de Heckman, et la seconde consiste à introduire cette variable dans l'estimation du modèle multinomial. Par la procédure de Heckman en deux étapes, nous calculons pour l'ensemble des individus les salaires imputés en prenant pour référence le salaire dans le segment des salariés protégés, parce qu'il représente l'état normatif de la situation des individus sur le marché du travail dans notre contexte.

Les équations de gains sont estimées pour chaque segment du marché du travail par rapport au groupe des chômeurs, le logarithme du revenu étant pris pour réduire les effets de dimension.

⁵⁶ Train 1993

3.3.1 L'équation de gain

Le tableau ci-dessous nous donne les résultats de l'estimation de l'équation de gains selon les différents segments. Les différentes équations sont globalement significatives. Les équations de gain estiment à 38,6 %⁵⁷ le revenu des salariés protégés contre respectivement 23,2 % pour les salariés non protégés, 17,4 % pour les indépendants et 7,9 % pour les travailleurs vulnérables (apprentis et aide familial). Ainsi, les variables liées au capital humain expliquent mieux le revenu des individus employés dans les segments protégés de l'emploi que l'on retrouve surtout dans l'économie formelle. Les apprentis et les aides familiaux qui se retrouvent dans les segments précaires de l'emploi se contentent le plus souvent d'une assistance ou d'une prise en charge de la part de leur employeur. Ils ont été classés dans la catégorie des travailleurs non salariés. Dans certains cas, ce sont les apprentis qui doivent payer un montant forfaitaire en guise de frais d'apprentissage. Le Fonds National de l'Emploi (FNE) œuvre dans ce sens en finançant les formations sur le tas.

Au regard des coefficients de la variable Lambda qui ne sont pas significatifs, on peut conclure que les gains ne sont pas significativement influencés par l'allocation non aléatoire des individus dans les différents segments. Il y a une absence du biais de sélectivité de l'échantillon. Les individus (jeunes comme adultes) n'ont pas librement accès aux segments où leur revenu est le plus élevé. Le processus de répartition dans les segments de travail, qui n'est pas aléatoire, n'affecte pas le gain des individus. Le test de Hausman Mc Fadden (test IIA⁵⁸) ne permet pas de rejeter l'hypothèse nulle d'indépendance des alternatives non pertinentes.

Le mode de détermination des gains diffère selon le segment du marché du travail. Ceci tient du fait que le pouvoir explicatif de l'équation de gain est différent d'un segment à l'autre. On constate que les équations de gain appréhendent de moins en moins les segments les plus vulnérables. Le revenu des travailleurs non protégés, des indépendants et des travailleurs vulnérables s'explique par des facteurs autres que ceux du capital humain, avec entre autre le capital (investissement), les apports extérieurs et quelques éléments subjectifs comme la motivation, etc. Ces éléments ne sont pas pris en compte dans la présente estimation parce qu'ils ne figurent pas dans les questions posées aux enquêtés. Ce qui est une limite de l'enquête, cet état de fait traduit aussi la réalité que les rendements des investissements en capital humain s'observent plus dans le segment des salariés protégés que dans les autres segments. En effet, les variables d'éducation, hormis la modalité "sans niveau", augmentent les gains d'au moins 25 %, toutes choses étant égales par ailleurs, dans le segment des salariés protégés, ce qui n'est pas le cas pour les autres segments.

Dans le segment des salariés non protégés, ce sont les variables liées au sexe, la taille du ménage, le milieu de vie et le niveau de vie qui expliquent les gains. Mais ce fait peut être plutôt une conséquence du niveau du revenu pour les variables de niveau de vie et de taille de ménage. Des paramètres non pris en compte par le modèle standard du capital humain semblent jouer un rôle prépondérant dans l'explication des revenus au sein des segments.

Enfin, l'âge, qui est ici un *proxy*⁵⁹ de l'expérience, est positivement corrélé aux gains dans tous les segments sauf celui des apprentis indiquant l'existence d'une prime à l'expérience sur le marché du travail.

Les hommes, par rapport aux femmes, n'ont un avantage en termes de revenus, toutes choses égales par ailleurs, que dans les emplois de salariés non protégés et d'indépendants. Ceci peut s'expliquer d'une part par la forte discrimination à l'endroit des femmes sur le marché du travail dans ces segments et d'autre part par le fait que le segment des salariés protégés est caractérisé par un mode de fonctionnement plutôt codifié (système de réglementation). Ce qui limite les disparités non compensatrices de salaire et les pratiques discriminatoires. Ce résultat tend à montrer que les femmes

⁵⁷ R carré ajusté 8%.

⁵⁸ IIA : Independence of Irrelevant Alternative, ou Indépendance des états non pertinents, stipule que le rapport des probabilités associées aux choix entre deux modalités est indépendant des autres modalités. Ajouter ou éliminer une tierce modalité, ou bien modifier les caractéristiques d'une modalité déjà incluse, ne change pas le rapport entre ces probabilités. Les paramètres du modèle dépendent des alternatives, mais les variables explicatives ne dépendent que des individus.

⁵⁹ Variable qui explique de manière implicite, dans une certaine mesure, l'expérience.

Tableau 22: Equations de revenu selon le segment avec correction du biais de sélection (pour les jeunes et les adultes)

Variable dépendante	Logrevenu							
	Salariés protégés		Salariés non protégés		Indépendants		Vulnérables	
Paramètres	Coefficients	T	Coefficients	T	Coefficients	T	Coefficients	T
Sexe	0,2810	7,7400**	0,2848	7,9100***	0,4934	12,2400***	-1,1052	-1,5000
Age	0,1499	9,6000**	0,0633	7,9000***	0,0328	7,4600***	-0,0869	-1,2200
Age2	-0,0014	-8,4800***	-0,0007	-6,6000***	-0,0004	-6,5500***	0,0008	1,1400
Union	0,1805	5,1000***	0,1537	5,0700***	0,0425	2,1000**	-0,6112	-1,3400
Taille du ménage	0,0088	1,8800*	0,0067	1,7600*	0,0358	11,8100***	0,0141	2,2800**
Milieu résidence	0,1334	4,2900***	0,1906	6,9000***	0,4137	15,2100***	0,8587	2,6200***
Niveau de vie	-0,7028	-9,0300***	-0,2731	-5,5300***	-0,3724	-18,1000***	0,3277	1,2200
Sans_niveau	0,5336	1,4200	0,3688	0,7000	0,3104	1,0400	2,4538	1,7700*
Primaire	0,4769	2,4100**	0,2145	0,8700	0,0378	0,3000	1,4852	1,6500*
Secondaire général 1	0,4274	3,2500**	0,1930	1,1800	0,0406	0,5200	0,9672	1,6900*
Secondaire général 2	0,3715	3,8000***	0,1722	1,4200	0,0786	1,2800	0,8474	1,7500*
Secondaire technique 1	0,2465	3,1100***	0,0985	1,0100	0,0132	0,3100	0,6881	1,6800*
Secondaire technique 2	0,2509	3,7200***	0,1213	1,5800	0,0611	1,5300	0,5525	1,8100*
Supérieur	0,2867	4,9400***	0,1540	2,1200**	0,1165	2,9100***	0,5846	1,9000*
Lamda	5,0926	4,3900	0,9814	0,9200	1,1576	1,1200	-6,5319	-1,6900
Constante	5,7885	8,3600***	8,1794	13,2800***	8,7728	21,5500***	14,7506	4,3300***
R-squared	0,3899		0,2368		0,1752		0,0898	
Adj R-squared	0,3861		0,2323		0,1740		0,0799	
F(15, 2391)	101,8900		53,5000		147,3300		9,0500	
Prob > F	0,0000		0,0000		0,0000		0,0000	
Effectifs	2407,0000		2603,0000		10421,0000		1392,0000	
Test IIA: chi2(13)	552,3300	Prob>chi2	0,0000					

* indique la significativité au seuil de 10%

** indique la significativité au seuil de 5%

*** indique la significativité au seuil de 1%

pourraient être victimes de discriminations lorsque des mécanismes de marché sans véritable réglementation existent; ce qui est le cas au sein des segments "salariés non protégés" et "indépendants". Au sein de la strate "salariés non protégés", l'écart de gains en faveur des hommes, appréhendé par la variable sexe, s'élève à 28,4 %, toutes choses égales par ailleurs.

3.3.2 Les déterminants de l'accès aux segments du marché du travail

Les résultats de l'estimation de l'équation structurelle du modèle pluri-sectoriel de participation à la force de travail sont reproduits dans le tableau ci-dessous. Les résultats sont présentés pour les jeunes et les adultes, afin de répondre à la question de savoir ce qui différencie l'accès à l'emploi des jeunes de celui des adultes.

Pris dans leur ensemble, les deux estimations sont globalement significatives. Les variables du capital humain, les éléments inhérents au contexte familial et les variables relatives au chef du ménage sont globalement significatives dans les segments "salariés non protégés" et "indépendants". Dans les autres segments, ces variables sont peu significatives. L'analyse des coefficients de la variable sexe révèle certaines spécificités de la participation des femmes au marché du travail. Les hommes, jeunes comme adultes, ont plus de chances de participer dans tous les segments du marché du travail, sauf dans le segment des salariés protégés. Ainsi, les femmes sont désavantagées dans tous les segments non protégés du marché du travail qu'elles soient jeunes ou adultes. Ce résultat cadre avec l'état des lieux qui doit être observé dans le segment des salariés protégés, qui est en grande partie formel. Dans ce secteur, les lois institutionnelles doivent garantir l'égalité pour tous sans discrimination de sexe. On note cependant que les probabilités de participation des jeunes femmes sont plus élevées que celles des jeunes hommes dans les segments "indépendants" et "travailleurs vulnérables", segments beaucoup plus liés à l'informel. Cela fortifie le fait que les femmes soient plus présentes que les hommes dans ce secteur précaire de la vie économique. Ces probabilités sont encore plus accentuées chez les adultes.

L'âge n'est pas un facteur stimulant de la participation des jeunes à la force de travail. En effet, la variable âge est significative seulement pour le segment des salariés non protégés. Le manque d'expérience professionnelle, appréhendée par l'âge, est un frein à l'accès des jeunes dans le segment "salariés protégés". Le manque d'expérience n'est pas la seule raison du blocage de l'accès des jeunes dans ce segment. On note aussi le fait que les modes de recrutement dans ce segment sont très sélectifs et exigent des qualifications que les jeunes n'auraient pas encore. Cette variable âge est très significative dans tous les segments chez les adultes. Dans le segment "salariés non protégés", où la variable âge est significative, les probabilités de participation évoluent avec l'âge. Elles varient de 5,3 % à 15 ans à 14,7 % à 24 ans, alors que la probabilité de non participation des jeunes se situe à environ 38 %, toutes choses étant égales par ailleurs.

Pour les adultes, on observe l'effet contraire. La variable âge explique grandement la participation à tous les segments de l'activité économique. Elle est fortement significative dans les segments "salariés protégés", "salariés non protégés" et "indépendants", où le rôle d'une épargne constituée et de l'expérience professionnelle sont des facteurs primordiaux. La significativité de la variable âge au carré chez les adultes dans tous les segments traduit l'effet concave de l'âge sur les probabilités de participation. En effet, à l'observation des simulations, on note que les probabilités prédites, *ceteris paribus*⁶⁰, d'être dans le segment des salariés protégés augmentent progressivement avec l'âge jusqu'à 41 ans pour ensuite diminuer, faisant état d'un profil de participation dans ce segment en U inversé. Cette tendance n'est pas retrouvée chez les jeunes, et dans les autres segments du marché du travail.

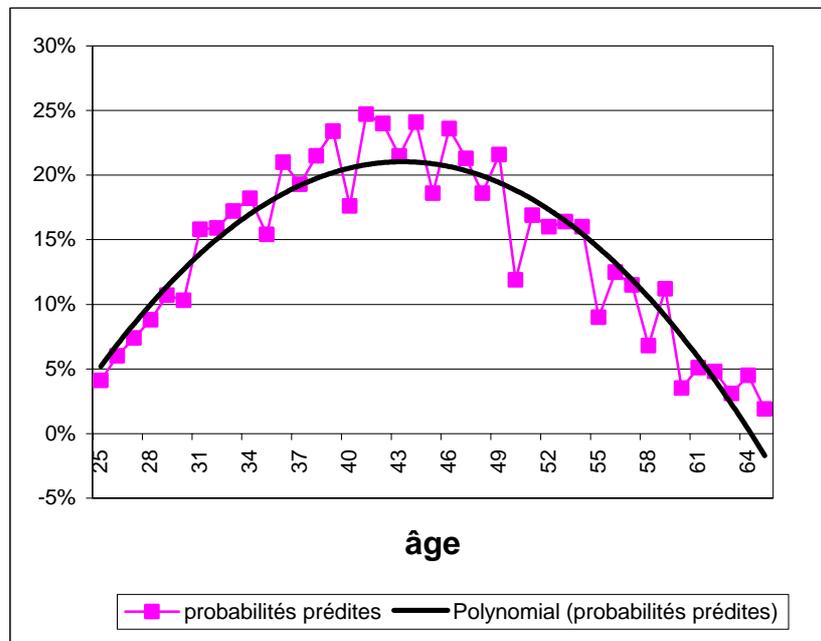
Les probabilités de non participation (chômeurs) décroissent chez les adultes de 26 % à moins de 4 % après 65 ans, toutes choses étant égales par ailleurs. On note également de fortes probabilités de participation dans le segment des indépendants.

Le niveau d'éducation n'est pas une variable corrélée à la participation des jeunes dans le segment des salariés protégés et les vulnérables. Il l'est pour les salariés non protégés et les indépendants, mais de sens contraire selon les segments. Le fait de disposer d'une éducation est un facteur dissuasif à l'insertion précoce sur le marché du travail pour les jeunes dans le segment des indépendants (signe négatif des coefficients), car l'espérance des gains futurs est élevée. La rentabilisation de l'investissement en

⁶⁰ Toutes choses égales par ailleurs

éducation est beaucoup plus probable dans le segment des travailleurs protégés. Dans le segment des indépendants, les probabilités de participation au marché du travail sont décroissantes avec le niveau d'éducation. Elles varient de 55 % pour les sans niveau à 4 % pour les jeunes de niveau d'éducation égale au supérieur. Chez les adultes, le phénomène est le même, les variables d'éducation sont significatives dans les segments des indépendants et des apprentis, alors qu'elles sont significatives et positives dans le segment des salariés protégés. Les probabilités prédites de participation des jeunes selon les variables d'éducation sont fortes dans le segment des travailleurs protégés malgré la non significativité des coefficients dans ce segment (ces probabilités sont de l'ordre de 50 %).

Figure 31: Evolution des probabilités prédites de participation avec l'âge



Une autre interprétation du signe négatif des variables d'éducation est relative au phénomène observé dans notre contexte de pays en voie de développement depuis la période de la grande crise. En effet, au cours de la période de grande récession, qui a eu pour conséquence, une vague massive de licenciements, les qualifications requises et le niveau d'éducation à l'embauche ont été mis au second plan. L'obtention d'un diplôme ne garantissait plus un emploi. Ce phénomène perdure jusqu'à présent sur le marché du travail camerounais. Bien que les coefficients des variables d'éducation soient significatifs dans le segment des salariés non protégés chez les jeunes, les probabilités de participations restent très faibles, de l'ordre de 5 % en moyenne.

L'environnement familial (la pauvreté du ménage, la taille du ménage et le milieu de résidence) semble ne pas faciliter la participation des jeunes au marché du travail dans tous les segments sauf chez les salariés non protégés. Bien que significatives dans le segment des indépendants, les variables y relatives sont de signe négatif. Cet état de fait est pour le moins contraire à certains phénomènes que l'on observe dans les pays d'Afrique subsaharienne. En effet, en milieu urbain, les jeunes sont beaucoup plus prompts à se porter dans les secteurs précaires d'activité, à l'instar des indépendants, et des apprentis. Ce phénomène est encore fortifié dans les ménages de grande taille. Plus la taille du ménage est grande, plus les charges du chef de ménage s'en trouvent alourdies et les jeunes en âge de travailler doivent participer au revenu du ménage.

Les coefficients du salaire imputé montre que la participation au marché du travail, aussi bien pour les jeunes que pour les adultes, est une fonction croissante du revenu dans le segment des salariés protégés, alors que l'effet de substitution l'emporte sur l'effet de revenu dans les autres segments. En effet, dans les autres segments, c'est le fait de disposer d'un statut dans l'emploi, une occupation qui semble prendre le dessus sur la rentabilité de cet emploi. "Avoir un travail à tout prix pour survivre". Les variables liées aux caractéristiques du chef de ménages sont très peu significatives dans la participation des jeunes au marché du travail dans tous les segments. Les jeunes dont le chef de ménage exerce soit dans le secteur public, le secteur privé formel ou dans le secteur informel sont enclins à se

porter sur le marché du travail. Les effets de ces variables ne sont pas isolés. Elles peuvent être combinées aux conditions de vie du ménage et aux aptitudes des jeunes soit à poursuivre leur éducation ou leur formation, soit à pratiquer une activité indépendante. De façon générale, il ressort que le chef de ménage influence dans une certaine mesure la décision du jeune de participer au marché du travail.

Tableau 23: Estimation du modèle multinomial de participation au marché du travail selon les segments du marché du travail, pour les jeunes et les adultes

Segment	Jeune		Adulte	
	Coefficient	z	Coefficient	z
Salaries protégés				
Variables liées à l'individu				
Démographie				
Sexe	-1,206	-0,030	0,899	9,180***
Age	-0,255	-0,010	0,328	6,830***
Age2	0,016	0,110	-0,003	-6,720***
Union	0,285	1,020	0,330	3,400***
Niveau d'éducation				
Primaire	7,911	0,010	-0,317	-1,100
Secondaire général 1er cycle	5,323	0,010	0,388	1,310
Secondaire général 2e cycle	3,968	0,010	1,199	4,020***
Secondaire technique 1er cycle	3,179	0,010	0,622	2,000**
Secondaire technique 2e cycle	2,692	0,010	0,674	2,100**
supérieur	2,224	0,010	1,255	4,180***
Environnement familial				
Pauvre	-0,344	0,000	0,314	1,300
Taille du ménage	-0,201	-0,050	-0,071	-7,110***
Milieu de résidence urbain	-0,123	0,000	-1,143	-9,460***
Salaire impute	0,418	0,000	1,731	5,000***
Variables liées au chef de ménage				
Sans niveau d'éducation	-1,072	-0,860		
Primaire	-0,739	-1,250		
Secondaire général 1er cycle	-0,489	-1,240		
Secondaire général 2e cycle	-0,484	-1,620		
Secondaire technique 1er cycle	-0,205	-0,860		
Secondaire technique 2e cycle	-0,215	-1,060		
Supérieur	-0,286	-1,670		
Secteur public	2,888	4,680***		
Secteur privé formel	1,307	4,270***		
Informel	0,378	1,700*		
Propre compte	-0,133	-1,190		
Musulman	-0,642	-0,930		
Animiste	-0,326	-0,680		
Catholique	-0,705	-0,530		
Constante	-20,924	,	-26,635	-9,960***

(Suite tableau 23)

Segment	Jeune		Adulte	
	Coefficient	z	Coefficient	z
Salariés non protégés				
Variables liées à l'individu				
Démographie				
Sexe	-3,521	-30,230***	2,043	23,140***
Age	1,512	5,190***	0,200	5,820***
Age2	-0,019	-2,840***	-0,002	-5,930***
Union	-0,480	-3,080***	0,155	1,900*
Niveau d'éducation				
Primaire	2,961	22,180***	0,304	1,490
Secondaire général 1er cycle	3,331	25,360***	0,200	0,910
Secondaire général 2e cycle	2,828	23,630***	0,073	0,320
Secondaire technique 1er cycle	1,865	23,820***	0,261	1,080
Secondaire technique 2e cycle	1,889	22,460***	-0,007	-0,030
Supérieur	1,973	20,380***	-0,456	-1,940*
Environnement familial				
Pauvre	5,868	25,900***	-0,306	-1,790*
Taille du ménage	0,182	14,480***	-0,096	-10,120***
Milieu de résidence	1,855	16,690***	0,067	0,670
Salaire impute	-10,955	-29,830***	-0,463	-2,020**
Variables liées au chef de ménage				
Sans niveau d'éducation	-0,384	-0,500		
Primaire	-0,238	-0,630		
Secondaire général 1er cycle	-0,141	-0,550		
Secondaire général 2e cycle	-0,106	-0,550		
Secondaire technique 1er cycle	-0,124	-0,790		
Secondaire technique 2e cycle	-0,094	-0,710		
Supérieur	-0,021	-0,190		
Secteur public	0,055	0,270		
Secteur privé formel	0,580	6,440***		
Informel	0,509	8,470***		
Propre compte	-0,295	-7,660***		
Musulman	0,300	0,750		
Animiste	0,197	0,720		
Catholique	0,516	0,650		
Constante	70,536	,	-0,018	-0,010

(Suite tableau 23)

Segment	Jeune		Adulte	
	Coefficient	z	Coefficient	z
Indépendants				
Variables liées à l'individu				
Démographie				
Sexe	-0,502	-3,600***	0,569	8,760***
Age	-0,006	-0,030	0,218	8,830***
Age2	0,004	0,690	-0,002	-7,170***
Union	0,801	8,080***	0,553	8,690***
Niveau d'éducation				
Primaire	-0,264	-1,470	0,102	0,660
Secondaire général 1er cycle	-0,530	-2,560**	-0,425	-2,530**
Secondaire général 2e cycle	-0,579	-3,050***	-0,805	-4,530***
Secondaire technique 1er cycle	-0,324	-2,730***	-0,283	-1,520
Secondaire technique 2e cycle	-0,426	-3,290***	-0,807	-3,850***
Supérieur	-0,515	-3,510***	-1,637	-8,560***
Environnement familial				
Pauvre	-0,494	-1,370	-0,213	-1,640
Taille du ménage	-0,097	-5,850***	-0,065	-9,640***
Milieu de résidence	-0,720	-5,400***	-1,021	-13,320***
Salaire impute	0,751	1,130	-0,660	-3,760***
Variables liées au chef de ménage				
Sans niveau d'éducation	1,659	1,460		
Primaire	0,845	1,490		
Secondaire général 1er cycle	0,608	1,610		
Secondaire général 2e cycle	0,498	1,750*		
Secondaire technique 1er cycle	0,407	1,780*		
Secondaire technique 2e cycle	0,363	1,890*		
Supérieur	0,248	1,510		
Secteur public	0,191	0,850		
Secteur privé formel	0,243	2,360**		
Informel	0,266	3,930***		
Propre compte	0,406	10,610***		
Musulman	-1,402	-2,430**		
Animiste	-0,798	-2,070**		
Catholique	-2,794	-2,430**		
Constante	-6,306	-1,220	3,899	2,910***

(Suite tableau 23)

Segment	Jeune		Adulte	
	Coefficient	z	Coefficient	z
Apprentis				
Variables liées à l'individu				
Démographie				
Sexe	-0,529	-2,720***	-0,617	-6,480***
Age	0,057	0,270	0,140	4,480***
Age2	0,000	0,020	-0,001	-4,320***
Union	-0,185	-1,720*	0,503	5,650***
Niveau d'éducation				
Primaire	0,186	0,670	-0,080	-0,430
Secondaire général 1er cycle	0,145	0,450	-0,614	-2,860***
Secondaire général 2e cycle	-0,036	-0,120	-0,870	-3,520***
Secondaire technique 1er cycle	0,053	0,290	-0,722	-2,700***
Secondaire technique 2e cycle	0,035	0,180	-0,680	-2,080**
Spérieur	-0,199	-0,850	-1,714	-5,150***
Environnement familial				
Pauvre	0,729	1,330	-0,208	-1,290
Taille du ménage	0,021	0,970	0,009	1,060
Milieu de résidence	-0,616	-3,380***	-1,843	-16,830***
Salaire impute	-1,637	-1,580	-0,837	-3,950***
Variables liées au chef de ménage				
Sans niveau d'éducation	0,564	0,670		
Primaire	0,212	0,500		
Secondaire général 1er cycle	0,086	0,310		
Secondaire général 2e cycle	0,119	0,560		
Secondaire technique 1er cycle	0,079	0,460		
Secondaire technique 2e cycle	0,122	0,840		
Supérieur	0,142	1,170		
Secteur public	0,701	3,220***		
Secteur privé formel	0,444	4,140***		
Informel	0,441	6,300***		
Propre compte	0,222	6,080***		
Musulman	-1,026	-2,350**		
Animiste	-0,260	-0,890		
Catholique	-1,260	-1,450		
Constante	13,480	1,770*	6,480	3,970***
LR chi2(112)	3592,86		9969,710	
Prob > chi2	0		0,000	
Pseudo R2	0,1854		0,223	
Number of obs	7025		17046	

Conclusion

Le Cameroun fait face à une forte croissance démographique depuis les indépendances. La population camerounaise est essentiellement jeune. Environ deux tiers de la population camerounaise est âgée de moins de 25 ans. La population potentiellement active jeune représente près de 20 % de la population totale. Les jeunes qui participent au marché du travail représentent presque la moitié de la population jeune. Les autres étant soit inactifs, soit encore scolarisés.

L'analyse du marché du travail des jeunes au Cameroun révèle des situations préoccupantes aussi bien pour ceux en activité que pour ceux en situation de chômage. L'environnement économique qui est redevenu favorable (en terme de croissance économique) ne produit pas encore les effets attendus sur le marché du travail. Les mécanismes de répercussion des fruits de la croissance sont bloqués par le système administratif et politique.

Les résultats des estimations des modèles nous ont fait savoir que le niveau d'instruction ne prédisposerait plus les jeunes à l'accès rapide à un emploi décent. Le fait de disposer d'une éducation est tout simplement un facteur dissuasif à l'insertion précoce sur le marché du travail pour les jeunes, car l'espérance des gains futurs est élevée. Il permet aux jeunes de se positionner dans une longue file d'attente dans les segments protégés de l'emploi. Pour survivre, les jeunes se trouvent alors contraints à s'orienter dans des activités précaires de l'informel, qui ne bénéficient d'aucune réglementation et ne leur garantissent aucune sécurité dans l'emploi. Les femmes (particulièrement les jeunes femmes), toujours de plus en plus nombreuses à se présenter sur le marché du travail, sont pour la plupart victimes de discriminations : discriminations sur le plan salarial et sur le plan des responsabilités qui leur sont à elles confiées.

Dans l'ensemble, les variables relatives au capital humain expliquent faiblement l'accès des individus à l'emploi et le revenu tiré de l'emploi principal. On note cependant que les variables relatives à l'instruction associées à l'expérience sur le marché du travail sont des facteurs déterminants dans l'accès à un statut protégé de l'emploi. Le manque d'expérience professionnelle que les jeunes présentent sur le marché du travail est alors un frein à leur accès dans le segment "salariés protégés".

Les statuts protégés de l'emploi se retrouvent essentiellement dans le formel public et privé qui ne regroupe que quelques entreprises. Face à une demande qui se fait pressante, on assiste alors à l'accroissement d'un important stock de main d'œuvre inutilisée qui doit s'inscrire dans une longue file d'attente.

L'accès des jeunes à l'emploi est fortement influencé par le milieu de résidence contrairement aux adultes où le milieu de résidence n'est pas significatif dans l'explication de l'accès à l'emploi. Pour un jeune homme, la vie en milieu urbain augmente de près de 25 % ses chances d'accéder à un emploi. A l'inverse, pour une jeune femme, la vie en milieu urbain réduit de 15 % ses chances d'accéder à l'emploi. Cette situation est à l'origine de l'exode massif des jeunes hommes des campagnes vers les villes. L'engagement en union des jeunes femmes constitue un frein dans l'accès à l'emploi car poussées par des contraintes familiales dont les nombreuses maternités et autres blocages structurels, elles doivent très souvent arrêter toutes activités pour se confiner aux tâches ménagères, qui ne sont pas comptabilisées dans le système productif.

Pour les jeunes femmes, poussées par leur faible niveau de qualification, le manque d'expérience, les discriminations de toutes sortes et la durée au chômage, elles seraient indifférentes au niveau de revenu escompté et accepteraient de s'intégrer dans des emplois précaires indépendamment du niveau de rémunération. On a également constaté qu'en général, les hommes par rapport aux femmes, n'ont un avantage en termes de revenus, toutes choses égales par ailleurs, que dans les occupations de salariés non protégés et d'indépendants. Ce résultat tend à montrer que les femmes pourraient être victimes de discriminations lorsque des mécanismes de marché sans véritable réglementation existent; ce qui est le cas au sein des segments "salariés non protégés" et "indépendants".

Au vu de toutes les contraintes dont les jeunes font face quant à leur insertion, il est indispensable au Cameroun de placer la problématique de l'emploi en général et de l'emploi des jeunes en particulier au cœur de la problématique de développement. Jusqu'à présent, malgré la création de quelques institutions

de promotion de l'emploi, les actions en faveur de l'emploi sont encore peu perceptibles sur le terrain. La volonté politique ne se traduit pas encore en actes concrets.

L'effet boule de neige de la croissance économique doit se répercuter dans tous les secteurs de la vie économique, afin de favoriser le développement de certains secteurs économiques encore précaires ou mal organisés comme l'informel. Le développement de ces secteurs sera sans nul doute une source de création d'emplois nouveaux pour la population et pour les jeunes en particulier. Cela passera par une forte volonté politique de faciliter les investissements et les procédures administratives y afférentes. L'environnement juridique doit garantir le respect et la sécurité des investissements extérieurs. En particulier, il est nécessaire de mettre en œuvre un cadre réglementaire favorable aux affaires et l'assouplissement des conditions fiscales appliquées aux jeunes entreprises. La nécessité de définir et de mettre en œuvre une véritable politique d'industrialisation au Cameroun est plus que d'actualité. Elle permettra notamment de mettre en place une zone franche industrielle dont les conditions attrayantes permettront à un plus grand nombre d'entreprises de s'installer au Cameroun et de générer des emplois salariés⁶¹.

La mise en place d'une politique nationale de l'emploi où la promotion de l'emploi des jeunes est placée au centre des préoccupations devra identifier et définir tous les axes possibles pour impulser le développement de l'emploi, la lutte contre le chômage et le sous-emploi. Elle sera élaborée de manière à identifier dans différents secteurs des niches d'emploi, les problèmes et contraintes observées et les solutions pour leur développement.

Le secteur informel, loin d'être combattu, doit être valorisé. La valorisation de ce secteur peut se faire par le développement de nouvelles formations aptes à rendre plus optimale la production dans ce secteur, et améliorer la rentabilité. Les conditions (fiscales) doivent permettre à moyen terme, de faire migrer les micro-structures de l'informel vers le formel. La protection des emplois existants doit être une priorité. Le système de sécurité sociale doit être plus fiable et mieux appliqué dans le secteur privé.

Les syndicats des travailleurs, qui font partie de la tripartite, doivent prendre en considération les préoccupations de l'emploi des jeunes. Les conditions d'activité des jeunes, leur situation dans l'emploi et les diverses autres formes de discrimination dont ils sont victimes doivent faire partie des revendications des syndicats des travailleurs. Des concessions doivent être faites entre l'Etat et les employeurs, en faveur de la création et de l'accès des jeunes à l'emploi afin de leur permettre de se faire une expérience professionnelle.

L'offre de travail des jeunes souffre du problème d'inadéquation par rapport à la demande. La solution au problème de l'offre du travail des jeunes se trouve dans la formation qualifiante. Il ne s'agit plus de développer uniquement un système de formation dont la finalité est l'enseignement général, mais de créer une multitude d'écoles de formations professionnelles ou techniques, d'écoles d'ingénieurs qui permettront aux jeunes d'acquérir les qualifications nécessaires pour s'insérer plus rapidement dans un emploi salarié ou à titre indépendant. Face aux moyens limités de l'Etat, une collaboration étroite avec le secteur privé est indispensable, le privé apportant le financement et l'Etat mettant en place un cadre réglementaire et institutionnel qui favorise le développement de la formation professionnelle et technique. Pour les individus qui n'ont pas eu accès à l'instruction formelle, des centres incubateurs aux petits métiers doivent être développés sur l'étendue du territoire national avec la participation des artisans. Il se développera ainsi un système de transmission des connaissances pratiques permettant aux jeunes d'apprendre un métier. Le développement de la coopération Sud - Sud sur le plan professionnel pourrait également favoriser la transmission de connaissances entre les jeunes de différents pays. Cela peut se faire à travers des foires internationales, les voyages d'études et bien d'autres possibilités.

Au vu des résultats de quelques enquêtes auprès des ménages, les jeunes sollicitent très peu le canal du Fonds National de l'Emploi (FNE), institution en charge de la promotion de l'emploi au Cameroun. Les raisons sont principalement liées à la restriction des agences de cet organisme dans quelques zones urbaines et à un problème d'asymétrie d'information entre les jeunes chercheurs d'emploi et le FNE. L'amélioration de l'image de marque et une meilleure sensibilisation du public permettrait une plus grande utilisation de ce canal par les chercheurs d'emploi. De même, l'extension des agences du FNE au reste du territoire national et dans quelques zones rurales permettrait à un plus grand nombre de jeunes d'accéder aux activités de cette institution.

⁶¹ Signalons néanmoins qu'un impact réel sur l'emploi se fera ressentir si et seulement si ces industries utilisent des modes de production intensifs en emploi.

Les jeunes qui s'orientent vers les emplois indépendants font face à l'absence de capitaux qui leur permettraient de financer leur activité, d'avoir de meilleurs revenus et de créer de nouveaux emplois. Sur le marché camerounais, les conditions d'octroi de crédits sont encore très contraignantes et limitent de ce fait l'auto-emploi. La mise en place d'un organisme spécialisé dans le financement de l'auto-emploi des jeunes, avec des conditions d'octroi de crédit souples, permettrait alors de réduire une bonne partie du chômage des jeunes. Cet organisme devra en outre accompagner les jeunes dans toutes les démarches de création d'entreprises, dans la formation à la gestion des micro-entreprises et dans la recherche de marchés.

Bibliographie

Bureau international du travail- Genève ; *Sources et méthodes* ; volume 6-1994.

Bureau International du Travail- Genève ; *Recommandations internationales en vigueur sur les statistiques du travail* ; Edition 2000.

Bureau international du travail- Genève ; *Annuaire statistiques 2000*.

Bureau International du Travail-Genève ; *L'emploi dans le monde 1996/1997, Les politiques nationales à l'heure de la mondialisation*.

Bureau International du Travail-Genève ; *L'emploi dans le monde 1995*.

Bureau International du Travail- Genève ; *L'évaluation de l'emploi* ; Genève 1984.

Bureau international du travail ; *Indicateurs clés du marché du travail 2001-2002*.

C. Hurlain ; *Polycopié de cours d'Econométrie des variables Qualitatives* ; Janvier 2003.

J. Charmes ; *Le secteur informel ; Concepts et analyses pour une meilleure compréhension des politiques de développement* ; ORSTOM-1998.

J. S. Coleman; *Social capital in the creation of human capital*; Univesity of Chicago-1988.

F. Combarous; *Séminaire secteur informel et emploi : Dynamiques et formes d'emploi dans la micro et la petite entreprise*; Centre d'économie du développement, Bordeaux IV - ENSEA Abidjan, mai 1998.

El Aynaoui ; *Participation, choix occupationnel et gains sur un marché du travail segmenté : une analyse appliquée au cas du Maroc* ; CED-DT/18/1997.

Y-A Fauré ; *Séminaire secteur informel et emploi : Dynamiques et formes d'emploi dans la micro et la petite entreprise* ; ORSTOM-ENSEA Abidjan, mai 1998.

M. Hammouya ; *Statistiques de l'emploi dans le secteur public : Méthodologie, Structures et tendances* ; Bureau international du travail- Genève, 1999.

Institut national de la statistique ; *Annuaire statistique du Cameroun* ; Décembre 2000.

E. Malinvaud ; *essai sur la théorie du chômage* ; CALMAN-LEVY-1983.

J.P. Lachaud ; *Pauvreté et marché du travail urbain en Afrique subsaharienne : analyse comparative* ; Institut international d'études sociales- Genève 1994.

J.P. Lachaud ; *Pauvreté, vulnérabilité et marché du travail au Burkina Faso* ; Série de recherche 2, CED-1997

J.P. Lachaud ; *Les femmes et le marché du travail urbain en Afrique Subsaharienne* ; Série de recherche 1, CED-1996.

J.P. Lachaud ; *Le marché du travail urbain en Côte d'Ivoire : structure et segmentation* ; Institut international d'études sociales, Genève ; série de recherche 95-1989.

G. N. Mankiw ; *Macroéconomie* ; 3^{ème} édition, de Boeck, Janvier 2003.

Ministère du travail et de la prévoyance sociale ; *La situation de la main d'œuvre dans les entreprises modernes : principaux résultats de l'enquête auprès des établissements* ; OIT-METPS, novembre 1995.

Organisation Internationale du travail, Bureau régional pour l'Afrique ; *Rapport sur l'emploi en Afrique* ; 1995.

OIT/PNUD- *Rapport concernant le Programme OIT/PNUD sur la création d'emplois et la réduction de la pauvreté ; Des emplois pour l'Afrique, cadre d'action en faveur d'une stratégie de croissance à forte intensité d'emplois* ; Genève, Novembre 1997.

OIT/JFA-PRESA ; Etude sur les investissements pour l'emploi aptes à réduire la pauvreté ; IPRE-2000.

A. Rosanvallon ; *Cadrage stratégique de la politique de l'emploi au Cameroun ; Organisation internationale du travail-Bureau sous-régional pour l'Afrique Centrale* ; Yaoundé, Décembre 2002.

SPAD S Version 4.5 ; *Procédures de segmentation* ; CISIA-CERESTA 1993-2000.

Stata reference Manual ; Release 6, Volume 2 H-O, 1985-1999.

INS Cameroun, Annuaire statistique du Cameroun 2000, décembre 2001.

INS Cameroun, Conditions de vie et profil de pauvreté au Cameroun en 2001, août 2002.

INS Cameroun, Démo 87, volume II Résultats bruts, tome 1, 1987.

INS Cameroun, Pauvreté et marché du travail au Cameroun en 2001, octobre 2002.

République du Cameroun, Document de stratégie de réduction de la pauvreté, avril 2003.

ANNEXES

Tableau 24: Répartition de la population suivant le sexe, la situation d'activité et l'état matrimonial par rapport au milieu de résidence (en milliers)

		Hommes			Femmes			Ensemble		
		1987	1996	2001	1987	1996	2001	1987	1996	2001
Population	Urbain	2048,4	2314,9	2714,8	1920,5	2245,7	2713,2	3968,9	4560,6	5428,0
	Rural	3119,3	4104,8	4912,2	3405,4	4367,7	5237,8	6524,7	8472,5	10150,0
	Ensemble	5167,7	6419,7	7627,0	5325,9	6613,4	7951,0	10493,6	13033,1	15578,0
Population active	Urbain	847,6	913	1202,9	346,7	574,6	843,4	1194,3	1487,5	2046,3
	Rural	1273,9	1638,8	2034,8	1136,0	1738,5	2234,9	2409,9	3377,4	4269,7
	Ensemble	2121,5	2551,8	3237,7	1482,7	2313,1	3078,3	3604,2	4864,9	6316,0
Taux d'activité (%)	Urbain	73,4	68,8	70,5	32,7	44,5	50,0	53,9	56,8	60,3
	Rural	84,0	80,6	81,4	60,1	70,5	75,0	70,7	75,1	77,9
	Ensemble	80,2	76,0	77,0	50,6	61,5	66,0	64,7	68,3	71,2
Population inactive (10 ans et +)	Urbain	502,5	714,9	827,4	926,2	1019,3	1186,2	1428,7	1734,2	2013,6
	Rural	586,9	908,7	1033,3	1058,6	1143,9	1235,8	1645,5	2052,6	2269,1
	Ensemble	1089,4	1623,6	1860,7	1984,8	2163,2	2422,0	3074,2	3786,8	4282,7
Actifs occupés (15 ans et +)	Urbain	715,6	742,5	990,2	279,7	458,1	673,4	995,4	1200,5	1663,6
	Rural	1208,3	1567,6	1981,5	1101,8	1704,6	2195,1	2310,1	3272,3	4176,6
	Ensemble	1923,9	2310,1	2971,7	1381,5	2162,7	2868,5	3305,5	4472,8	5840,2
Chômeurs	Urbain	132	170,5	212,7	67	116,5	170,0	198,9	287,0	382,7
	Rural	65,6	71,2	53,3	34,2	33,9	39,8	99,8	105,1	93,1
	Ensemble	197,6	241,7	266	101,2	150,4	209,8	298,7	392,1	475,8
Taux de chômage (%)	Urbain	15,6	18,7	17,7	19,3	20,3	20,2	16,7	19,3	18,7
	Rural	5,1	4,3	2,6	3,0	1,9	1,8	4,1	3,1	2,2
	Ensemble	9,3	9,5	8,2	6,8	6,5	6,8	8,3	8,1	7,5
Taux de dépendance	Urbain	///////	///////	///////	///////	///////	///////	163,5	168,4	144,0
	Rural	///////	///////	///////	///////	///////	///////	75,6	65,9	56,6
	Ensemble	///////	///////	///////	///////	///////	///////	102,0	93,4	81,5
Mariés (15 ans et +)	Urbain	536,6	960,1	578,1	603,7	883,5	653,3	1140,4	1843,6	1231,4
	Rural	931,7	1722,6	1310,1	1261,9	2075,4	1656,7	2193,6	3798,0	2966,8
	Ensemble	1468,3	2682,7	1888,2	1865,6	2958,9	2310	3334	5641,6	4198,2
Non mariés (15 ans et +)	Urbain	618,9	367,0	1127,1	455,8	408,6	1033,6	1074,6	775,6	2160,7
	Rural	584,3	310,1	1190,4	629,9	390,8	1322,9	1214,1	700,8	2513,3
	Ensemble	1203,2	677,1	2317,5	1085,7	799,4	2356,5	2288,7	1476,4	4674,0

Source : RGPH 1987, ECAM1996 et 2001

Tableau 25: Population par milieu et groupes d'âge (en milliers)

		Hommes			Femmes			Ensemble		
		1987	1996	2001	1987	1996	2001	1987	1996	2001
Urbain	15-24 ans	474	510	694	444	504	699	919	1015	1394
	25 ans et +	681	817	1011	615	788	987	1296	1605	1998
Rural	15-24 ans	410	720	824	539	788	986	949	1508	1810
	25 ans et +	1106	1312	1676	1352	1678	1993	2458	2991	3670
Ensemble	15-24 ans	885	1230	1518	983	1292	1685	1868	2523	3204
	25 ans et +	1787	2129	2687	1967	2466	2980	3754	4595	5668

Source : RGPH 1987, ECAM1996 et 2001

Tableau 26: Evolution de la répartition des jeunes et adultes par milieu de résidence selon le sexe

		Hommes %			Femmes %			Ensemble %		
		1987	1996	2001	1987	1996	2001	1987	1996	2001
15 ans et +	Urbain	42,7	39,5	40,5	35,4	34,4	36,1	38,9	36,8	38,2
	Rural	57,3	60,5	59,5	64,6	65,6	63,9	61,1	63,2	61,8
	Ensemble	100								
15-24 ans (Jeunes BIT)	Urbain	53,1	41,5	45,7	44,6	39,0	41,5	48,6	40,2	43,5
	Rural	46,9	58,5	54,3	55,4	61,0	58,5	51,4	59,8	56,5
	Ensemble	100								
25 ans et + (Adultes BIT)	Urbain	37,6	38,4	37,6	30,8	31,9	33,1	34,0	34,9	35,3
	Rural	62,4	61,6	62,4	69,2	68,1	66,9	66,0	65,1	64,7
	Ensemble	100								
25-34 ans (jeunes adultes)	Urban	50,2	47,0	46,7	38,8	41,6	40,4	44,0	44,1	43,3
	Rural	49,8	53,0	53,3	61,2	58,4	59,6	56,0	55,9	56,7
	Ensemble	100								
35 ans et + (Adultes)	Urban	30,7	33,5	32,3	25,9	26,3	28,7	28,2	29,6	30,4
	Rural	69,3	66,5	67,7	74,1	73,7	71,3	71,8	70,4	69,6
	Ensemble	100								

Source : RGPH 1987, ECAM1996 et 2001

Tableau 27: Evolution de la répartition de la population de 15 ans ou plus par groupe d'âge selon le sexe et le milieu de résidence

		Hommes (%)			Femmes (%)			Ensemble (%)			
		1987	1996	2001	1987	1996	2001	1987	1996	2001	
Population	Urbain	15-24 ans	41,1	38,4	40,7	42,0	39,0	41,5	41,5	38,7	41,1
		25 ans et +	58,9	61,6	59,3	58,0	61,0	58,5	58,5	61,3	58,9
		15 ans et +	100	100	100	100	100	100	100	100	100
		15-34 ans	68,8	65,8	68,1	69,7	68,3	68,6	69,2	67,0	68,4
		35 ans et +	31,2	34,2	31,9	30,3	31,7	31,4	30,8	33,0	31,6
		25-34 ans	27,8	27,3	27,4	27,7	29,2	27,2	27,8	28,3	27,3
	Rural	15-24 ans	27,1	35,4	33,0	28,5	31,9	33,1	27,9	33,5	33,0
		25 ans et +	72,9	74,6	67,0	71,5	68,1	66,9	72,1	66,5	67,0
		15 ans et +	100	100	100	100	100	100	100	100	100
		15-34 ans	47,6	55,5	54,3	52,4	53,4	55,8	50,3	54,4	55,1
		35 ans et +	74,0	44,5	45,7	73,4	46,6	44,2	73,7	45,6	44,9
		25-34 ans	20,6	20,1	21,4	23,9	21,5	22,7	22,4	20,9	22,1
	Ensemble	15-24 ans	33,0	36,6	36,1	33,3	34,4	36,1	33,2	35,4	36,1
		25 ans et +	67,0	63,4	63,9	66,7	65,6	63,9	66,8	64,6	63,9
		15 ans et +	100	100	100	100	100	100	100	100	100
		15-34 ans	56,7	59,6	59,9	58,5	58,5	60,5	57,7	59,0	60,2
		35 ans et +	70,3	40,4	40,1	70,8	41,5	39,5	70,5	41,0	39,8
		25-34 ans	23,6	23,0	23,8	25,3	24,1	24,3	24,5	23,6	24,1

Source : RGPH 1987, ECAM1996 et 2001

Tableau 28: Evolution des proportions des jeunes et des adultes parmi les mariés et non mariés selon le sexe et le milieu de résidence

		Hommes			Femmes			Ensemble			
		1987	1996	2001	1987	1996	2001	1987	1996	2001	
Urbain	Mariés	Jeunes	6,3	3,8	2,3	31,7	39,1	18,7	19,8	37,3	11,0
		Adultes	93,7	64,2	97,7	68,3	60,9	81,3	80,2	62,7	89,0
		Ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100	100
	Non mariés	Jeunes	71,1	45,4	60,4	55,5	39,0	55,8	64,5	42,1	58,2
		Adultes	28,9	54,6	39,6	44,5	61,0	44,2	35,5	57,9	41,8
		Ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100	100
	Ensem.	Jeunes	41,1	38,4	40,7	42,0	39,0	41,5	41,5	38,7	41,1
		Adultes	58,9	61,6	59,3	58,0	61,0	58,5	58,5	61,3	58,9
		Ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Rural	Mariés	Jeunes	6,8	34,1	4,4	25,3	32,6	22,9	17,4	33,3	14,7
		Adultes	93,2	65,9	95,6	74,7	67,4	77,1	82,6	66,7	85,3
		Ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100	100
	Non mariés	Jeunes	59,3	42,7	64,4	35,0	28,3	45,9	46,7	34,6	54,6
		Adultes	40,7	57,3	35,6	65,0	71,7	54,1	53,3	65,4	45,4
		Ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100	100
	Ensem.	Jeunes	27,1	35,4	33,0	28,5	31,9	33,1	27,9	33,5	33,0
		Adultes	72,9	64,6	67,0	71,5	68,1	66,9	72,1	66,5	67,0
		Ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Ensemble	Mariés	Jeunes	6,6	34,7	3,8	27,3	34,5	21,7	18,2	34,6	13,6
		Adultes	93,4	65,3	96,2	72,7	65,5	78,3	81,8	65,4	86,4
		Ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100	100
	Non mariés	Jeunes	65,3	44,2	62,5	43,5	33,8	50,2	55,0	38,5	56,3
		Adultes	34,7	55,8	37,5	56,5	66,2	49,8	45,0	61,5	43,7
		Ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100	100
	Ensem.	Jeunes	33,0	36,6	36,1	33,3	34,4	36,1	33,2	35,4	36,1
		Adultes	67,0	63,4	63,9	66,7	65,6	63,9	66,8	64,6	63,9
		Ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : RGPH 1987, ECAM1996 et 2001

Tableau 29: Evolution de la répartition des jeunes et des adultes suivant l'état matrimonial selon le sexe et le milieu de résidence

			Hommes			Femmes			Ensemble		
			1987	1996	2001	1987	1996	2001	1987	1996	2001
Jeunes (15-24 ans)	Urbain	Mariés	47,6	67,3	1,9	68,7	68,4	17,5	57,9	67,9	9,7
		Non mariés	52,4	32,7	98,1	31,3	31,6	82,5	42,1	32,1	90,3
		Ensemble	100								
	Rural	Mariés	58,1	81,6	7,0	76,8	86,0	38,5	68,1	83,9	24,1
		Non mariés	41,9	18,4	93,0	23,2	14,0	61,5	31,9	16,1	75,9
		Ensemble	100								
	Ensem.	Mariés	52,9	75,7	4,7	73,1	79,1	29,8	63,3	77,4	17,9
		Non mariés	47,1	24,3	95,3	26,9	20,9	70,2	36,7	22,6	82,1
		Ensemble	100								
Adultes (25 ans et +)	Urbain	Mariés	78,7	75,5	55,9	74,9	68,4	53,8	76,8	72,0	54,8
		Non mariés	21,3	24,5	44,1	25,1	31,6	46,2	23,2	28,0	45,2
		Ensemble	100								
	Rural	Mariés	89,3	86,5	74,7	82,8	83,3	64,1	85,9	84,7	68,9
		Non mariés	10,7	13,5	25,3	17,2	16,7	35,9	14,1	15,3	31,1
		Ensemble	100								
	Ensem.	Mariés	87,9	97,1	67,6	82,5	97,6	60,7	85,1	80,3	47,3
		Non mariés	12,1	2,9	32,4	17,5	2,4	39,3	14,9	19,7	52,7
		Ensemble	100								

Source : RGPH 1987, ECAM1996 et 2001

Tableau 30: Taux de croissance des effectifs scolarisés par niveau et type d'enseignement

Niveau d'enseignement	1995/96-1996/97	1996/97-1997-98	1997/98-1998-99	1998/99-1999-00	1999/00-2000-01	2000-01-2001-02	2001/02-2002-03
Préscolaire	7,1	5,0	13,3	9,4	10,6	8,2	2,0
Public	-0,5	-3,1	8,6	2,2	8,0	-2,4	2,0
Privé	16,9	13,8	17,7	15,5	12,5	15,9	2,0
Primaire	3,0	4,8	5,4	4,8	20,2	1,3	2,8
Public	0,3	2,0	5,4	3,4	21,9	6,2	2,8
Privé	12,0	13,2	5,4	8,7	15,9	-12,0	2,8
Secondaire général	0,9	3,3	0,9	9,9	11,4	0,0	8,2
1 ^{er} Cycle	0,9	3,3	0,9	9,9	19,7	6,7	7,9
Public	-2,0	10,7	0,9	7,0	18,0	5,0	8,6
Privé	7,8	-13,4	0,9	18,4	24,0	9,3	7,9
2 nd cycle	0,9	3,3	0,9	9,9	-5,1	-15,9	9,2
Public	-2,0	10,7	0,9	7,0	-6,4	-15,8	9,2
Privé	7,8	-13,4	0,9	18,4	-1,7	-16,0	9,2
Post primaire (public)	40,4	22,1	3,1	11,5	10,3	-10,5	-11,2
Secondaire technique	-0,5	3,8	9,0	17,8	1,8	-3,2	-3,3
1 ^{er} Cycle	-0,5	3,8	9,0	19,7	0,4	-2,4	-2,5
Public	-0,5	3,8	10,7	19,7	-7,6	7,6	-2,5
Privé	-0,8	4,1	6,1	19,7	14,0	-16,2	-2,5
2 nd cycle	-0,5	3,8	9,0	12,7	5,9	-5,5	-5,8
Public	-0,5	3,8	10,7	12,7	-2,5	-14,5	-5,8
Privé	-0,5	3,8	6,1	12,7	12,9	13,2	-5,2
Normal	..	32,6	32,8	1,3	33,7	-24,6	1,4
Supérieur	4,0	13,8	..
Public	1,4	27,4	22,9	-2,1	6,5	12,6	..
Privé	-19,3	27,8	9,0

Source : Mineduc/ DPOS/ SDP et Minesup

Tableau 31 : Taux du chômage par tranche d'âge, sexe et milieu de résidence

Groupe d'âge	National			Urbain			Rural		
	H	F	HF	H	F	HF	H	F	HF
15-19 ans	12,4	9,2	10,7	27,6	32,9	29,6	4,8	3,8	4,2
20-24 ans	19,1	15,1	17,1	31,1	38,5	34,1	9,0	3,7	6,1
25-29 ans	11,0	10,6	10,8	20,1	27,5	23,1	3,5	2,0	2,7
30-34 ans	7,0	8,0	7,5	13,0	19,2	15,6	2,2	2,3	2,3
35-39 ans	3,7	4,1	3,9	8,4	10,4	9,2	0,5	1,2	0,9
40-44 ans	3,2	2,9	3,0	7,8	9,0	8,3	0,3	0,2	0,2
45-49 ans	3,8	1,5	2,7	9,0	4,4	6,8	1,2	0,2	0,7
50-54 ans	5,1	0,6	2,7	14,5	3,3	10,1	0,7	0,0	0,3
55-59 ans	4,2	0,2	2,2	15,6	1,2	9,8	0,8	0,0	0,4
60-64 ans	2,6	0,0	1,4	16,0	0,0	9,1	0,0	0,0	0,0
65 ans et+	0,6	0,0	0,3	5,4	0,0	3,2	0,0	0,0	0,0
Total	8,2	6,7	7,5	17,6	20,0	18,6	2,6	1,7	2,1

Source : ECAM 2001, INS

Tableau 32(a): Chômage des jeunes en 2001

	Sexe	Jeunes chômeurs (^{'000})	Taux de chômage des jeunes (%)	Chômeurs adultes (^{'000})	Rapport entre le taux de chômage des jeunes et le taux de chômage	Proportion de jeunes chômeurs par rapport au nombre total de chômage	Proportion de jeunes chômeurs par rapport au nombre total de jeu	Taux de chômage des adultes (%)
National	HF	227836	14,4	240120	2,8	48,7	49,9	5,1
	H	128311	16,4	134826	3,0	48,8	52,2	5,5
	F	99525	12,5	105294	2,7	48,6	47,8	4,7
Urbain	HF	172857	32,6	204913	2,4	45,8	38,4	13,7
	H	95370	29,9	114837	2,3	45,4	46,4	13,2
	F	77487,0	36,8	90076	2,6	46,2	30,4	14,4
Rural	HF	54978	5,2	35207	4,8	61,0	58,7	1,1
	H	32941	7,1	19989	5,5	62,2	57,0	1,3
	F	22037	3,8	15218	4,1	59,2	60,2	0,9

Source : ECAM 2001, INS

Tableau 32(b): Chômage des jeunes au Cameroun en 1996

	Sexe	Jeunes chômeurs (^{'000})	Populatio n active âgée de 15 à 24 ans (^{'000})	Taux de chômage des jeunes (%)	Rapport entre le taux de chômage des jeunes et le taux de chômage	Proportion de jeunes chômeurs par rapport au nombre total de chômeurs	Proportion de jeunes chômeurs par rapport au nombre total de jeunes	Taux de chômage des adultes (%)
National	HF	175461	1201913	14,6	2,5	44,7	47,6	5,9
National	H	103037	636420	16,2	2,2	42,6	51,7	7,2
National	F	72424	565493	12,8	2,9	48,1	43,8	4,5
Urbain	HF	93654	261121	35,9	2,0	34,3	29,6	17,8
Urbain	H	52486	175239	30,0	1,7	32,4	39,5	17,6
Urbain	F	41168,0	85882,0	47,9	2,6	37,2	19,6	18,2
Rural	HF	81807	940792	8,7	6,1	68,5	57,3	1,4
Rural	H	50551	461181	11,0	4,9	63,5	58,6	2,2
Rural	F	31256	479611	6,5	10,4	78,4	56,2	0,6

Source : ECAM 2001, INS

Tableau 33: Chômage par niveau d'instruction au Cameroun en 2001

	Jeunes			Adultes			Ensemble		
	H	F	HF	H	F	HF	H	F	HF
Sans niveau	4011	2220	6231	5618	4168	9786	9629	6388	16017
Primaire	48404	30667	79071	31896	19352	51248	80300	50019	130319
Sec. gene. 1er cycle	31824	31501	63325	27853	27638	55491	59677	59139	118816
Sec. gene. 2ème cycle	19327	15627	34954	24933	18743	43676	44260	34370	78630
Sec. tech. 1er cycle	12126	11216	23342	8779	13698	22477	20905	24914	45819
Sec. tech. 2ème cycle	4996	3403	8399	9148	7939	17087	14144	11342	25486
Superieur	7622	4140	11762	26497	13556	40053	34119	17696	51815
Total	128310	98774	227084	134724	105094	239818	263034	203868	466902

Source : ECAM II, INS

Tableau 34: Caractéristiques des chômeurs à Yaoundé en 2001

YAOUNDE				
		Pourcentage	Age moyen de la personne	Nombre moyen d'années études
Nouvelle Insertion	H	32,3	25,9	10,2
	F	34,7	26,4	10,1
	Ensemble	67,0	26,1	10,2
Perte Emploi	H	23,7	38,8	9,0
	F	9,3	31,6	8,8
	Ensemble	33,0	36,4	8,9
Ensemble	H	56,0	30,1	9,8
	F	44,0	27,3	9,9
	Ensemble	100	28,8	9,8

Source: ECAM II, INS

Tableau 35: Effets marginaux des équations structurelles du modèle probit estimé pour les jeunes, hommes et femmes

Variable dépendante	Probabilité d'être actif occupé			
	Hommes		Femmes	
Variabiles explicatives	dy/dx	z (1)	dy/dx	z (1)
Niveaux d'instruction				
Sans-niveau	0.5664177	2.22**	0.0725542	0.40
Primaire	10.077635	1.17	-0.0146532	-0.16
Secondaire général 1 ^{er} cycle	0.6886745	1.12	-0.057073	-0.91
Secondaire général 2 nd cycle	0.4691824	1.02	-0.0693093	-1.45
Secondaire technique 1 ^{er} cycle	0.4176805	1.13	-0.0362157	-0.95
Secondaire technique 2 nd cycle	0.3260029	1.06	-0.0237055	-0.72
Supérieur	0.2322343	0.88	-0.0425895	-1.48
Démographie				
Age	0.0245222	0.47	-0.0996952	-1.77*
Age ²	0.000858	0.68	0.0029884	2.17**
Vie en milieu Urbain				
	0.2499098	2.97***	-0.1549513	-2.01**
Pauvreté				
	0.0539954	1.29	-0.0291295	-0.72
Environnement familial				
Taille du ménage	0.0003037	0.07	-0.0076113	-1.87*
Vie en union	0.2455275	9.97***	0.058492	1.80*
Caractéristiques du chef de ménage				
alphabète	-0.1215756	-3.51***	-0.0032818	-0.09
pauvre	-0.3589844	-4.31***	0.0067707	0.09
Travailleur du secteur public	0.3444743	10.93***	0.1357032	1.17
Travailleur du privé formel	0.2917387	5.82***	0.101623	2.18**
Travailleur du privé informel	0.0905988	6.65***	0.0685899	4.30***
Indépendant	-0.0273002	-2.50**	0.0633625	5.82***
Aide familial	-0.038057	-1.54	0.0325269	1.17
Animiste (Religion)	0.0595551	4.00***	0.0289891	1.98**
Religion musulmane	0.0186053	1.54	-0.1014991	-7.19***
Revenu escompté				
	-0.8023694	-3.66***	-0.0420327	-0.22

dy/dx indique l'effet d'un changement de la variable discrète de la valeur 0 à la valeur 1 sur la probabilité de participer au marché du travail en tant que actif occupé.

1 indique le seuil de significativité

* indique la significativité au seuil de 10%

** indique la significativité au seuil de 5%

*** indique la significativité au seuil de 1%

Tableau 36: Effets marginaux des équations structurelles du modèle probit estimé pour les adultes, hommes et femmes

Variable dépendante	y = Probabilité d'être actif occupé			
	Hommes		Femmes	
Variabiles explicatives	dy/dx	z (1)	dy/dx	z (1)
Niveaux d'instruction				
Primaire	-0.0020117	-0.25	.0158343	1.59
Secondaire général 1 ^{er} cycle	-0.0100924	-1.75	.000842	0.11
Secondaire général 2 nd cycle	-0.0066512	-1.50	-.0003413	-0.06
Secondaire technique 1 ^{er} cycle	-.003354	-0.88	.0017361	0.35
Secondaire technique 2 nd cycle	-.0045115	-1.34	-.005758	-1.18
Supérieur	-.0058874	-2.33	-.00225	-0.61
Démographie				
Age	.0065005	3.50***	.0230347	7.79***
Age ²	-.0000821	-3.66***	-.0001905	-5.23***
Environnement familial				
Taille du ménage	.0001571	0.06	.0056939	1.63
Vie en union	.1769855	9.27	.0302419	2.20**
Milieu de résidence Urbain				
	.0155694	0.40	.0284074	0.58
Revenu escompté				
	-.1641493	-2.24**	-.2804487	-3.05***
Niveau de vie				
	-.1110447	-2.01**	-.1085383	-2.05**

dy/dx indique l'effet d'un changement de la variable discrète de la valeur 0 à la valeur 1 sur la probabilité de participer au marché du travail en tant que actif occupé.

* indique la significativité au seuil de 10%

** indique la significativité au seuil de 5%

*** indique la significativité au seuil de 1%

Tableau 37: Probabilités prédites de participation des jeunes au marché du travail selon les segments du marché du travail

Sexe	Chômeur	Salariés protégés	Salariés non protégés	Idépendants	Vulnérables
Homme	12,7%	48,1%	7,8%	23,8%	7,7%
Femme	18,6%	36,1%	2,4%	32,9%	9,9%
Age					
15	38,6%	0,1%	5,3%	12,8%	43,3%
16	40,9%	0,2%	7,4%	14,0%	37,4%
17	39,9%	0,3%	8,9%	16,3%	34,5%
18	41,2%	0,5%	10,5%	18,5%	29,3%
19	41,4%	0,7%	11,7%	19,7%	26,6%
20	38,0%	0,9%	12,4%	24,6%	24,2%
21	39,9%	1,8%	14,5%	24,2%	19,6%
22	37,1%	2,5%	14,6%	28,7%	17,2%
23	37,5%	4,5%	15,0%	28,9%	14,1%
24	34,9%	6,3%	14,7%	32,0%	12,2%
Union					
Célibataire	25,1%	30,5%	9,0%	21,5%	13,8%
Marié	6,1%	53,8%	1,3%	35,0%	3,7%
Education					
Sans niveau	5,6%	28,5%	2,0%	55,4%	8,6%
Primaire	12,9%	44,3%	5,8%	25,5%	11,5%
Secondaire général 1er cycle	23,5%	40,2%	8,0%	18,8%	9,5%
Secondaire général 2e cycle	26,6%	50,5%	5,0%	14,0%	3,9%
Secondaire technique 1er cycle	23,4%	41,8%	8,0%	17,4%	9,3%
Secondaire technique 2e cycle	19,4%	61,3%	6,8%	8,2%	4,2%
Supérieur	20,9%	72,9%	1,8%	4,0%	0,5%
Niveau de vie					
Puvre	12,9%	33,7%	4,0%	36,6%	12,8%
Nn pauvre	16,8%	46,0%	5,7%	24,6%	7,0%
Taille du ménage					
1	11,2%	51,5%	9,2%	23,8%	4,5%
2	13,0%	44,5%	6,9%	29,4%	6,2%
3	13,8%	41,8%	5,6%	31,3%	7,5%
4	12,9%	42,8%	4,3%	32,4%	7,6%
5	13,2%	45,1%	4,2%	29,5%	8,0%
6	14,3%	44,4%	4,3%	28,4%	8,5%
7	14,8%	44,8%	3,8%	27,6%	8,9%
8	16,5%	43,6%	4,4%	26,4%	9,1%
9	18,4%	40,0%	5,1%	26,1%	10,4%
10	17,3%	40,2%	5,6%	26,3%	10,7%
11	20,5%	35,7%	5,7%	26,7%	11,3%
12	20,7%	34,9%	4,9%	27,2%	12,2%
13	21,2%	34,9%	5,4%	25,7%	12,7%
14	19,7%	36,9%	4,5%	27,2%	11,8%
15	24,0%	35,7%	5,9%	21,2%	13,1%
Plus de 15 personnes	30,3%	24,0%	7,4%	22,9%	15,4%
Milieu de résidence					
Rural	10,3%	38,7%	3,1%	36,4%	11,5%
Urbain	21,9%	46,4%	7,6%	18,6%	5,5%
Education du chef de ménage					
Sans niveau d'éducation	8,9%	26,4%	3,5%	49,4%	11,8%
Primaire	13,6%	44,0%	5,3%	27,1%	10,0%
Secondaire général 1er cycle	18,5%	46,5%	7,0%	21,4%	6,7%
Secondaire général 2e cycle	21,8%	49,5%	5,8%	17,3%	5,5%
Secondaire technique 1er cycle	17,7%	49,1%	5,9%	20,0%	7,2%
Secondaire technique 2e cycle	18,4%	55,4%	5,8%	14,7%	5,7%
Supérieur	21,1%	62,2%	5,0%	7,0%	4,8%
Secteur d'activité du chef de ménage					
Secteur public	21,2%	64,0%	3,2%	7,2%	4,4%

Sexe	Chômeur	Salariés protégés	Salariés non protégés	Idépendants	Vulnérables
Secteur privé formel	18,6%	53,0%	8,1%	15,2%	5,1%
Informel	10,8%	35,4%	4,8%	37,9%	11,1%
Propre compte	10,2%	36,2%	3,1%	39,2%	11,3%
Réligion du chef de ménage					
Musulman	13,7%	26,5%	6,1%	45,7%	8,0%
Animiste	9,3%	33,8%	3,3%	39,6%	13,9%
Catholique	15,8%	47,9%	5,1%	22,7%	8,5%

Tableau 38: Probabilités prédites de participation des adultes au marché du travail selon les segments du marché du travail

Sexe	Chômeur	Salariés protégés	Salariés non protégés	Indépendants	Apprentis
0	16,7%	7,4%	4,2%	58,2%	13,4%
1	9,7%	19,4%	16,8%	50,9%	3,2%
Age					
25	26,1%	4,1%	16,7%	40,7%	12,3%
26	27,8%	6,0%	17,8%	38,6%	9,8%
27	24,5%	7,4%	16,7%	41,3%	10,1%
28	22,3%	8,8%	16,3%	42,0%	10,5%
29	21,1%	10,7%	16,1%	42,7%	9,3%
30	18,2%	10,3%	14,2%	46,0%	11,3%
31	18,1%	15,8%	16,1%	41,7%	8,3%
32	16,5%	15,9%	14,5%	44,6%	8,5%
33	16,5%	17,2%	13,5%	44,7%	8,1%
34	15,7%	18,2%	12,9%	45,5%	7,7%
35	11,9%	15,4%	11,8%	51,0%	9,8%
36	12,6%	21,0%	11,5%	47,0%	7,9%
37	11,5%	19,3%	11,2%	50,0%	8,0%
38	11,3%	21,5%	11,2%	48,7%	7,3%
39	10,6%	23,4%	9,6%	49,1%	7,4%
40	9,0%	17,6%	9,2%	55,8%	8,4%
41	9,0%	24,7%	9,8%	50,1%	6,4%
42	8,7%	24,0%	9,5%	51,5%	6,3%
43	8,1%	21,5%	8,5%	54,8%	7,0%
44	8,2%	24,1%	8,1%	53,3%	6,4%
45	6,9%	18,6%	7,1%	59,5%	7,9%
46	8,0%	23,6%	7,7%	54,9%	5,8%
47	7,3%	21,3%	7,2%	57,8%	6,5%
48	7,3%	18,6%	6,6%	61,2%	6,3%
49	6,3%	21,6%	6,9%	59,8%	5,5%
50	5,4%	11,9%	5,3%	69,4%	8,0%
51	5,4%	16,9%	6,5%	65,5%	5,6%
52	5,8%	16,0%	6,5%	65,9%	5,8%
53	5,5%	16,4%	6,3%	65,7%	6,0%
54	5,9%	16,0%	5,9%	66,4%	5,7%
55	5,0%	9,0%	4,8%	74,2%	7,0%
56	4,9%	12,5%	5,0%	71,8%	5,8%
57	5,6%	11,5%	5,3%	72,5%	5,2%
58	5,1%	6,8%	4,3%	78,0%	5,9%
59	5,2%	11,2%	4,7%	73,0%	5,8%
60	4,0%	3,5%	3,3%	82,3%	6,8%
61	4,2%	5,1%	4,1%	81,5%	5,1%
62	4,4%	4,8%	3,6%	81,3%	6,0%
63	4,7%	3,1%	3,9%	83,0%	5,2%
64	4,4%	4,5%	4,1%	82,1%	4,9%
65	3,9%	1,9%	2,6%	85,4%	6,1%
Union					
Célibataire	19,2%	9,6%	14,1%	49,6%	7,5%
Marié	10,4%	15,4%	9,2%	56,6%	8,4%
Primaire	11,1%	5,9%	10,5%	63,8%	8,8%
Secondaire général 1er cycle	19,0%	16,8%	14,9%	43,2%	6,1%
Secondaire général 2e cycle	20,4%	35,3%	15,9%	25,1%	3,4%

	Chômeur	Salariés protégés	Salariés non protégés	Indépendants	Apprentis
Sexe					
Secondaire technique 1er cycle	18,4%	19,4%	15,5%	42,2%	4,5%
Secondaire technique 2e cycle	22,1%	28,2%	17,9%	28,0%	3,8%
Supérieur	22,0%	51,4%	13,0%	12,3%	1,2%
Taille ménage					
1	10,9%	10,7%	18,5%	55,8%	4,1%
2	10,7%	11,4%	13,8%	58,4%	5,6%
3	11,5%	12,4%	13,8%	56,3%	6,0%
4	11,7%	14,2%	11,6%	55,6%	6,9%
5	12,6%	14,2%	10,6%	55,1%	7,5%
6	12,5%	15,0%	10,1%	54,6%	7,9%
7	12,8%	15,1%	9,0%	54,5%	8,6%
8	13,7%	15,8%	9,0%	52,9%	8,6%
9	13,4%	14,0%	8,5%	54,5%	9,6%
10	15,1%	14,1%	8,4%	52,7%	9,7%
11	16,4%	14,3%	8,5%	50,7%	10,1%
12	15,1%	13,1%	7,2%	52,6%	12,0%
13	16,7%	11,8%	7,4%	52,0%	12,2%
14	18,0%	11,2%	6,5%	50,8%	13,5%
15	18,2%	13,8%	6,2%	48,3%	13,5%
Plus de 15	19,4%	9,3%	7,5%	50,2%	13,6%
Milieu résidence					
Rural	6,5%	8,5%	6,2%	66,6%	12,1%
Urbain	21,3%	19,9%	16,2%	39,3%	3,2%
Niveau de vie					
Non pauvre	14,6%	17,7%	12,3%	49,4%	6,1%
Pauvre	9,6%	4,0%	7,0%	66,4%	13,0%

EMPLOYMENT STRATEGY PAPERS

- 2004/1 Macroeconomic reforms and a labour policy framework for India, by Jayati Ghosh
- 2004/2 Macroeconomic reforms, labour markets and labour policies: Chile, 1973-2000, by Guillermo Campero
- 2004/3 Employment and labour market effects of globalization: Selected issues for policy management, by Haroon Borat and Paul Lundall
- 2004/4 Successful employment and labour market policies in Europe and Asia and the Pacific, by Claire Harasty (ed.)
- 2004/5 Global poverty estimates and the millennium goals: Towards a unified framework, by Massoud Karshenas
- 2004/6 The labour market effects of US FDI in developing countries, by Robert E. Lipsey
- 2004/7 Industrial relations, social dialogue and employment in Argentina, Brazil and Mexico, by Adaberto Cardoso
- 2004/8 Global employment trends for women, 2004, by Sara Elder and Dorothea Schmidt
- 2004/9 Agricultural productivity growth, employment and poverty in developing countries, 1970-2000, by D.S. Prasada Rao, Timothy J. Coelli and Mohammad Alauddin
- 2004/10 Efectos de la apertura comercial en el empleo y el mercado laboral de México y sus diferencias con Argentina y Brasil (1990-2003), by Enrique Dussel Peters
- 2004/11 Capital inflows and investment in developing countries, by Ajit K. Ghose
- 2004/12 Reaching Millennium Goals: How well does agricultural productivity growth reduce poverty?, by Nomaan Majid
- 2004/13 Labour market policies and regulations in Argentina, Brazil and Mexico: Programmes and impacts, by Adriana Marshall
- 2004/14 Estimating growth requirements for reducing working poverty: Can the world halve working poverty by 2015?, by Steven Kapsos
- 2004/15 Insights into the tenure-productivity-employment relationship, by Peter Auer, Janine Berg and Ibrahima Coulibaly
- 2004/16 Imputation, estimation and prediction using the Key Indicators of the Labour Market (KILM) data set, by Gustavo Crespi Tarantino
- 2004/17 Employment, productivity and output growth, by Oliver Landman
- 2004/18 What is the effect of trade openness on wages? by Nomaan Majid

- 2004/19 School-to-work transition of youth in Sri Lanka, by S.T. Hettige, M. Mayer and M. Salih (eds.)
- 2005/1 Protected mobility for employment and decent work: Labour market security in a globalised world, by Peter Auer
- 2005/2 Mercado de trabajo juvenil: Argentina, Brasil y México, by Maria Cristina Cacciamali
- 2005/3 Productivity growth and poverty reduction in developing countries, by Andrew Sharpe
- 2005/4 Towards a national action plan for youth employment in the Azerbaijan Republic, by Martin Godfrey
- 2005/5 Caractéristiques et déterminants de l'emploi des jeunes au Cameroun, by G.B Njike Njikam, R.M. Lontchi Tchoffo and V. Fotzeu Mwaffo
- 2005/6 Chômage et employabilité des jeunes au Maroc, by Noureddine El Aoufi and Mohammed Bensaïd